
Avant-propos

Les festivités du 175e de la Fanfare Municipale de Saint-Ursanne approchent à grands pas. Une commission de "Mémoire Vivante" a été mise en place, afin d'étudier le volet historique d'une telle commémoration.

Très rapidement, il est apparu qu'un travail conséquent avait été fait dans ce domaine lors des précédents jubilé de 1963 et 1988, par une personnalité de Saint-Ursanne : M. Léon Migy-Studer. Cet ancien membre de la Fanfare, érudit et passionné par sa Ville, a amassé et compulsé au cours de dizaines d'années une quantité de documents, de textes, de registres en rapport avec sa localité. Premier "guide moderne" de la cité à l'aube des années 80, ce discret personnage était pourtant doté d'une passion communicative, et il avait à cœur de la partager. Léon Migy-Studer nous a quitté en 1996, laissant derrière lui un nombre important de travaux et d'études à propos de l'histoire locale.

Le temps passe, et son travail au sujet de la Fanfare, amorcé dans les années 60 et complété en 1987-1988, reste exemplaire à plus d'un titre. A tel point, que l'organisation 2013 de notre 175e a décidé de pas le remettre en question, et de préférer "poursuivre" l'œuvre de M. Migy-Studer. Que les puristes se rassurent, une plaquette sera bel et bien éditée durant l'automne 2013, couvrant en détail l'histoire moderne de Saint-Ursanne et de sa Fanfare. Toutefois, d'entente avec les membres de ce groupe et avec l'accord de la famille de l'auteur, la chronologie détaillée des années 1838-1988 n'y sera pas réécrite, ni réinventée, d'ailleurs. Nous nous concentrerons sur la période manquante, de 1988 à nos jours.

Toutefois, afin de redonner une seconde vie à ce travail de valeur, et pour honorer à nouveau la mémoire de nos Pères, le Comité d'Organisation du 175e Anniversaire de la Fanfare est heureux de vous proposer par la présente le texte intégral de 1988. Qu'il puisse ainsi résonner à nouveau dans nos mémoires, et soit aussi à disposition des générations futures.

Bonne lecture, belle année 2013,
et longue vie à la Fanfare Municipale de Saint-Ursanne !

Nicolas Paupe

Président du CO "175e de la Fanfare Municipale de Saint-Ursanne 2013"



COMMUNE DE SAINT-URSANNE

Téléphone (066) 55 31 28

Compte de chèques postaux 25 - 1708

Concerne: Fanfare municipale,
Saint-Ursanne

A la population de
Saint-Ursanne

Saint-Ursanne, le 29 août 1988

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Les 2, 3 et 4 septembre 1988, la Fanfare municipale fêtera dans la joie, la liesse et l'amitié, le 150e anniversaire de sa fondation.

Diverses manifestations, concerts, cortèges, danses, selon un programme élaboré par un Comité dynamique et dévoué, marqueront cet évènement exceptionnel.

La Commune tient à s'associer à la fête de notre Fanfare. Elle lui a manifesté sa reconnaissance en éditant une plaquette relatant son activité et la vie de notre petite ville de l'an 1838 à nos jours. Cette chronique, riche et complète, est due à la plume experte de M. Léon Migy-Studer, que nous félicitons et remercions sincèrement.

L'Autorité communale, en collaboration avec le Comité de soutien, se plaît à offrir cet ouvrage à toutes les familles de notre petite cité. Elle ne doute pas que chacun trouvera à sa lecture un intérêt certain.

Nous invitons toute la population à participer aux festivités que vivra Saint-Ursanne prochainement. Notre vaillante Fanfare mérite votre appui.

Nous vous présentons, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments très cordiaux.

Au nom de l'Autorité communale:

Le Président: le secrétaire:

Annexe: ment.



Couverture : Le joueur d'olifant, XIe siècle, abside de la collégiale

A tous mes amis musiciens

A mes deux enfants mélomanes

Hommage

Dans la vie d'une communauté il est parfois des moments d'intense satisfaction. Le 150ème anniversaire de la Fanfare Municipale de Saint-Ursanne en est la pleine illustration.

Cent cinquante ans d'existence, cela représente plusieurs générations. Ça sonne clair et ça inspire le respect: un siècle et demi. Ça sent à la fois l'antique, l'impalpable et ça plonge ses racines dans un passé inaccessible. C'est le temps de la sagesse, de l'expérience, des traditions, de l'enracinement profond.

1838, la Prévôté et Seigneurie de Saint-Ursanne, véritable entité politique de l'Evêché de Bâle a été divisée et rattaché en 1815 à deux districts. En 1830, le maître-bourgeois de Saint-Ursanne adresse, en vain, ses griefs à leurs Excellences de la Ville et République de Berne, afin de recouvrer son autonomie. En 1977, une même requête ne trouve pas grâce auprès de la Constituante.

1838, un certain nombre de jeunes gens projettent depuis longtemps d'organiser une Musique instrumentale. L'assemblée bourgeoise sollicitée et réunie en assemblée ordinaire le 26 décembre 1838 à l'Hôtel de Ville, accepte de payer les instruments. La Fanfare municipale de Saint-Ursanne est née !

Dès lors, la Fanfare municipale sera intimement liée aux événements qui ont marqués notre communauté au cours de ce siècle et demi d'histoire. Citons en particulier et selon la chronique, l'inauguration du viaduc en 1876, l'ouverture de l'usine électrique de Bellefontaine en 1902, l'inauguration de l'ancienne halle de gymnastique en 1903... Plus proche de nous, l'indispensable présence de la Fanfare municipale lors du vote final de la Constitution de la République et Canton du Jura, sous les vénérables voûtes de la Collégiale, ce 3 février 1977. En outre les guerres de 1870-71, 1914-18 et 1939-45, moments douloureux de notre histoire, ralentiront certes l'activité de la société, mais n'arrêteront pas son élan vers de nouveaux succès.

La rédaction de la plaquette du 150ème anniversaire a été confiée à Léon Migy. Nul mieux que lui n'aurait pu rassembler les éléments de cet opuscule, les mettre en valeur, leur donner vie, rappeler les souvenirs, enfin doter la Musique d'un document retraçant l'activité de la Fanfare, de sa fondation jusqu'à nos jours. Une fois de plus, Léon Migy se met au service de sa cité, de sa Fanfare, avec son talent et son cœur.

En parcourant la chronique, on ne peut qu'admirer et se réjouir du chemin parcouru par la Fanfare municipale de Saint-Ursanne. Il est difficile de comptabiliser la somme de dévouement et d'abnégation que chaque musicien a fournie en 150 ans d'existence pour sa société, et partant pour notre communauté. Car la Fanfare a été, et est toujours présente, à chaque fête locale, religieuse ou civile. Mais la Musique, c'est aussi une grande famille où les liens d'amitié se resserrent aussi bien dans les heures claires que dans les heures sombres, et qui sait honorer ses membres méritants dans la dignité et le respect.

Aussi, en cette année jubilaire, qu'il nous soit permis, au nom des Autorités et des populations des bords du Doubs, de rendre un hommage ému et reconnaissant aux fondateurs de 1838, et de dire notre gratitude à tous les responsables et musiciens qui ont assumé, hier et aujourd'hui, avec

volonté et sagesse la mission qu'ils se sont assignée. C'est dans un dévouement total au service d'une noble cause, la musique, qu'il faut trouver la Clé de 150 ans de succès.

Le rôle et la mission de la Fanfare municipale de Saint-Ursanne est toujours d'actualité, car la musique unit les êtres. La musique est aussi un cœur qui se donne avec ses chagrins et ses plaisirs, avec sa dureté et sa tendresse. Shakespeare disait: "Il n'est point d'être si brut, si dur, si furieux, dont la musique ne change un moment la nature." Ainsi, la Fanfare de Saint-Ursanne offre ses mélodies, son cœur et son travail à sa communauté. Et lorsque vous défilez, musiciennes et musiciens, dans les rues et ruelles de la cité, votre marche représente l'espoir, la concorde, la pérennité, l'amitié.

Dans un monde de violence, la musique, source d'amour et de paix n'a plus que jamais sa place. Dès lors, fort de vos succès, de votre expérience et des forces irrésistibles puisées au sein de votre glorieux passé, continuez Fanfare de Saint-Ursanne et les fleurs de l'espérance s'épanouiront bientôt dans le bouquet du 175ème anniversaire.

*Charles MORITZ,
Maire et président du Comité de soutien*

Un peu d'histoire

Cent cinquante ans d'une existence paisible viennent de s'écouler. Dans ce siècle de constant labeur de nos devanciers et des musiciens actuellement à la tâche, nos descendants puiseront longtemps encore l'exemple salubre de la concorde, du courage, de la persévérance et de la plus charmante amabilité. Le talent de nos artistes planant au-dessus des difficultés financières et de l'acharnement des luttes politiques, leur amour profond de la discipline, du devoir, seront toujours le phare lumineux qui les maintiendra dans les saines traditions d'ordre, de compréhension mutuelle créées par leurs prédécesseurs, les élèvera au-dessus des mesquines contingences terrestres.

On a dit qu'un peuple paisible n'avait pas d'histoire. Or, si notre société peut être citée comme un exemple de concorde et de paix, elle a, cependant, créé jour après jour, année après année, une histoire qui mérite d'être retracée.

Un recul suffisamment long du passé nous permet de l'écrire avec toute l'objectivité qu'on en attend.

Dans leur ensemble, les faits s'enchaînent et l'idée dirigeante en apparaît plus claire et plus précise.

Plus que celle de toute autre société, l'histoire d'une fanfare est intimement liée non seulement à celle de son rayon d'action, mais aussi à celle du pays tout entier. Les luttes politiques et religieuses, les périodes de prospérité ou de crise matérielle ne manquent pas d'avoir leur répercussion, leur écho au sein même de la société. Sa rédaction demande des recherches dans des documents authentiques. Dans notre siècle de positivisme à outrance, le lecteur exige un contrôle sévère des faits. Cependant les narrations, la chronique, la tradition et leur embellissement ont leur place ici.

La Fanfare de Saint-Ursanne a quelque chose de particulier, de bien à elle et tout à son honneur : des musiciens aux conceptions politiques, religieuses et sociales les plus diverses s'y coudoient sans qu'il n'en ait jamais surgi aucun conflit sérieux ou durable : l'O.N.U. en miniature !

On exige beaucoup de la Fanfare, elle vit d'une vie intense. Il n'est pas de manifestation locale de quelque importance sans que son concours ne soit requis.

Il faut aussi et dès l'abord faire ressortir le bel et pur esprit philanthropique qui l'anime. Les protocoles nous font constater qu'elle a accordé assez souvent son aide financière à ses membres dans la gêne ou même à ceux de leurs familles. Elle a joué parfois le rôle de médiatrice entre patrons et ouvriers membres de la société, afin de procurer du travail à ces derniers.

Il n'y a certes aucun mérite à donner son superflu; mais chacun sait combien les frais généraux d'une fanfare sont élevés. Sa caisse est rarement celle d'un Crésus, malgré les sacrifices d'argent de ses membres mêmes. C'est pourquoi ces actes de générosité souvent répétés méritent toute notre admiration. En particulier ceux du Comité de soutien.

Et il faut le reconnaître aussi, la Fanfare de notre ville est un facteur de paix et d'union dans notre contrée, et ce n'est pas là le moindre de ses titres de gloire.

On a compris en son sein le sens véritable du mot liberté, qui consiste à s'opposer à la licence en tout et partout. En conviant nos après-venants au respect de l'œuvre de leurs devanciers, cette notice historique rappellera aux âmes des fils, l'honneur et la vertu des pères.

Fondation

Au commencement du XIXe siècle, le goût de la musique pour instruments en cuivre s'implante au sein de notre population jurassienne et dans le Clos du Doubs en particulier. De petits orchestres, composés des membres de deux ou trois familles, existent çà et là. Citons, par exemple, celui de la Fin-du-Teck. Ces musiciens jouaient pour leur satisfaction personnelle d'abord, mais surtout aux fêtes de village.

Il faut croire qu'à Saint-Ursanne, des jeunes gens soupiraient également à la formation d'une société de musique instrumentale, puisque le 7 septembre 1838, les pionniers de ce mouvement adressaient aux magistrats de la ville une requête digne d'intérêt.

Rendons à ces vaillants artistes l'hommage de notre reconnaissance. L'acte de fondation reproduit ci-après constitue le plus vieux document authentique qui soit conservé aux archives de la société.

Du "*Protocole des délibérations du Magistrat de la ville de Saint-Ursanne*" nous extrayons :

"L'assemblée communale des bourgeois, réunie en assemblée ordinaire, le 8 septembre à l'Hôtel de Ville, vu la présente pétition présentée par les Directeurs de la musique dont l'organisation est projetée, a consenti à l'unanimité à ce qu'il soit pris sur le fonds de bourgeoisie la somme nécessaire pour acheter les instruments demandés dans la pétition dès qu'on aura la certitude que le projet se réalisera. Toutefois les instruments achetés resteront la propriété de la bourgeoisie."

Saint-Ursanne, le 8 7bre 1838

	<i>Le Secrétaire :</i>	<i>Le Président</i>
<i>(Signatures)</i>	<i>Ch. BOILLOTAT</i>	<i>J. PIQUERE</i>

Le 26 décembre de la même année, le protocole de l'autorité précitée indique encore ce qui suit :

"L'assemblée communale de Saint-Ursanne réunie en assemblée ordinaire aujourd'hui, 26 décembre 1838, à l'Hôtel de Ville, a décidé qu'il serait vendu 200 cordes de bois de coupe des Rosées pour payer les instruments accordés par elle aux jeunes gens faisant partie de la musique de Saint-Ursanne et que le restant rentrera dans la caisse de la Commune."

Cette note ne laisse aucun doute sur l'étendue des richesses forestières de la Bourgeoisie en ce temps-là. Les magnifiques forêts qui embellissent les derniers contreforts du plateau des Franches-Montagnes, entre Montmelon et les Rosées, étaient pour elle une source de revenus appréciables. Ces domaines ont passé à l'Etat de Berne, puis à la République et canton du Jura.

Il est d'un grand intérêt aussi de trouver dans le livre de Mgr Chèvre, curé-doyen de Saint-Ursanne, "*Histoire de Saint-Ursanne, du Chapitre, de la Ville et de la Prévôté*", le passage suivant :

"Comme M. Berberat, M. Piqueré était aussi musicien. Il connaissait le piano et jouait assez bien de l'orgue. En outre, il maniait parfaitement les instruments de cuivre et il fut le premier à créer à Saint-Ursanne et à organiser une Société de Fanfare. A sa demande, la ville décida, le 8 septembre 1838, d'acheter sur les fonds de bourgeoisie, les instruments suivants :

Grande caisse, chapeau chinois, cymbales, ophicléides, trombone et autres instruments que l'on peut jouer isolément."

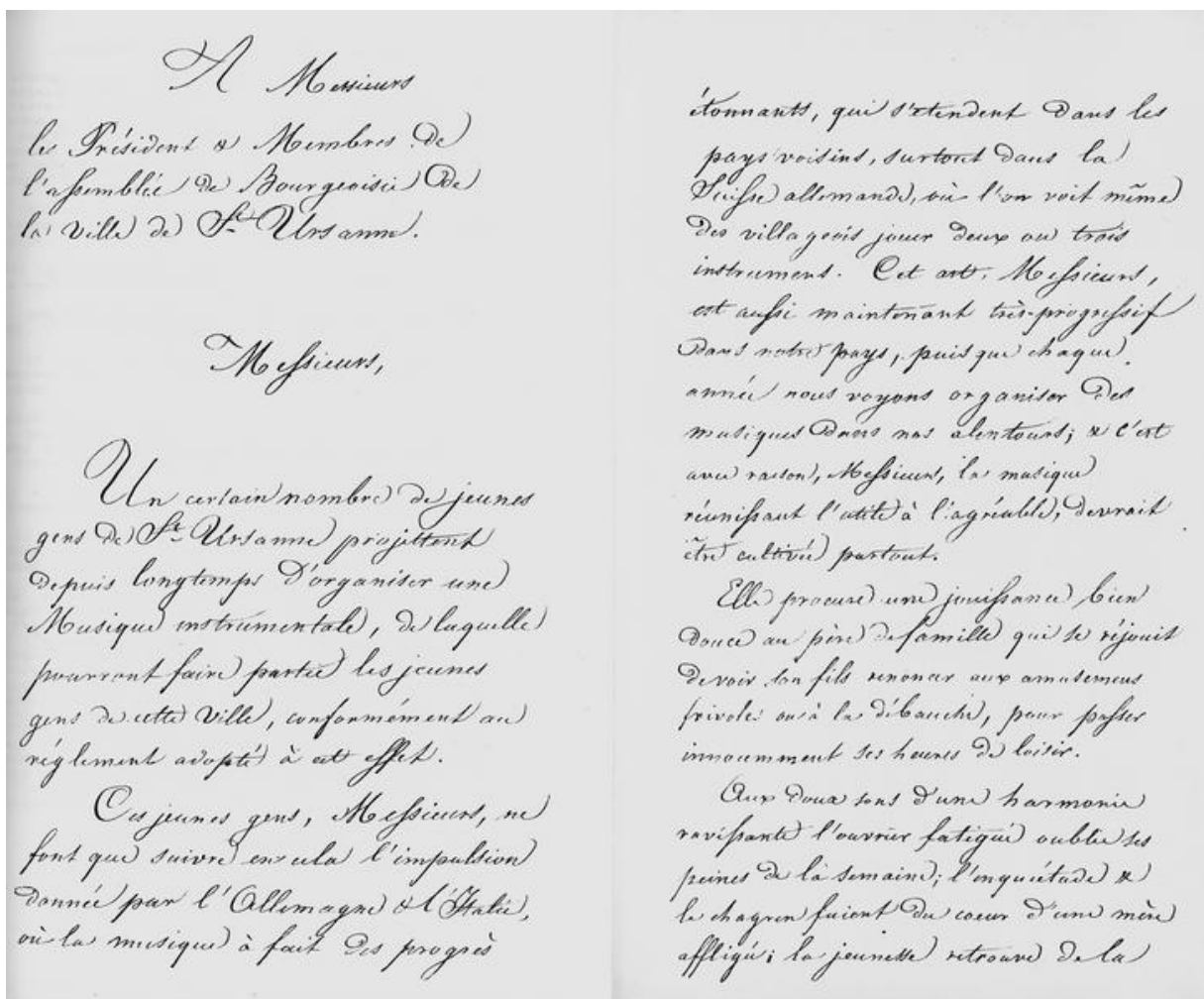
Les vieilles bannières - soie en lambeaux, or ternis, inscriptions effacées - qui furent transférées le 17 septembre 1930 dans la nouvelle des assemblées à l'Hôtel de Ville, puis en 1961 au nouveau local (ancienne maison d'école), sont d'autres témoins du passé.

S'il ne peut subsister aucun doute sur la date de fondation de la Fanfare, nous devons cependant constater que les archives de la société sont très pauvres en documents écrits jusqu'en 1899.

Cependant, jusqu'à cette date, des règlements ont été certainement élaborés, des protocoles tenus, des communications écrites.

Quel fléau a pu les détruire, ou bien, où gît leur retraite profonde ? On se perd en conjectures à ce sujet et il est regrettable que, à part les noms des initiateurs, on sache si peu de chose de ceux qui furent les premiers membres de la Fanfare, courageux semeurs dont nous récoltons la moisson ! Par delà la tombe, nos souvenirs émus et reconnaissants vont à eux.

Il est utile, aujourd'hui, de faire un effort d'imagination pour nous représenter très exactement tout ce qu'il a fallu de courage, de persévérance, de discipline à nos devanciers pour mener à bien l'œuvre commencée au moment où tout était à créer, où tout était nouveau.



gaieté), l'âme s'attendrait pénétrée de
doux émotions & puis un nouveau
courage qui allège les travaux.

Celles sont les considérations qui
ont déterminé les jurés gens d'ici
à organiser une musique instrumentale,
à l'instar de plusieurs communes des
environs. Mais pour réussir ils ont
besoin de votre coopération; M. M.
tout ne sont pas fortunés, & auront
déjà assez de peine à supporter leur
côté part des frais que leur instruction
occasionnera.

C'est pourquoi ils viennent vous
supplier, Messieurs, de bien vouloir
décider, comme ont fait d'autres communes,
qu'il sera pris dans la caisse de bourgeoisie
les fonds nécessaires pour acheter grands caïsses,
chapeau chinois, Cimbales, ophicléide,
trombone & autres instruments de basse
que l'on ne peut avoir pour isolément,
& que, pour cette raison, personne ne
voudrait faire les frais de se procurer.

Ces instruments, Messieurs, demu-
reront la propriété de la ville, qui les
prêtera, moyennant garantie suffisante,
aux musiciens pauvres qui vont appeler
à s'en servir.

En attendant cet effet de votre
bonté, Messieurs, les suppliants sont
avec le plus profond respect

Vos très-humbles serviteurs.

Les directeurs de la musique
Porrentruy J. Prouvost
Piquere
Maître Nicolas

S^t-Ursanne le 7 ybre
1838.

1848 - 1870

Malgré la pauvreté des archives, il nous a été cependant possible de repérer quelques dates qui sont la preuve de la continuité d'existence de la Fanfare au siècle dernier.

En 1848, l'exode d'une centaine de personnes pour les pays d'outre-mer a eu bien certainement une influence sur la vie de la société. Bon nombre de musiciens se trouvaient parmi les émigrants. Ce fait a pu être la cause déterminante d'un relâchement passager de la Fanfare.

1855 - Les comptes communaux indiquent en leur chapitre 11, que la Fanfare a reçu fr. 20.-- pour sa participation à la Fête-Dieu.

Cette information nous autorise à admettre sinon à affirmer que déjà à cette époque la société prête fidèlement son bienveillant et nécessaire concours aux cérémonies religieuses de la Fête-Dieu.

Le 7 octobre 1856, Rose Félicienne Stockmar, fille du grand patriote jurassien, épouse à Saint-Ursanne, Antoine Feusier, citoyen de Alle, né à Porrentruy et employé aux forges de Bellefontaine, il deviendra le deuxième directeur de la Fanfare, puis maître de musique et de chant à l'Ecole cantonale de Porrentruy, de 1864 à 1867. Un journal de l'époque relève que :

"...celui-ci s'est multiplié en quelque sorte pour faire prospérer le goût de la musique dans nos villages d'Ajoie et créer ainsi une source de distractions utiles et moralisantes".

Il est notoire que ce dernier passe pour le promoteur le plus ardent et le fondateur avisé de plusieurs sociétés de musique dans le Jura. Son frère Joseph s'associa à ses efforts ainsi que son autre frère aîné, Ferdinand, qui fut maître à l'Ecole normale de 1847 à 1850 et auteur de la version patoise de la chanson des "Petignats".

Son successeur est M. Albert Feune qui en 1867 accepte la tâche très lourde de présider aux destinées musicales de la société.

Nous vivons encore à l'époque où les voies ferrées n'existaient pas dans le Jura. Les futurs soldats parcouraient à pied la longue distance qui sépare notre ville de la capitale bernoise pour y recevoir armes et équipement.

Une chronique rapporte que la Fanfare accompagna jusqu' "Sur la Croix" deux de ses membres, MM. Stehly et Tonney, qui s'en vont accomplir leur service militaire en France.

A partir de 1871, la liste des membres actifs dont nous avons pu retrouver les noms est la suivante :

Feune Albert, directeur	Joray Joseph
Vallat Auguste	Clerget, fabricant de cylindres
Simonin Justin	Besancon, fabricant de roues
Girardin Joseph	Marchand Joseph
Girardin Léon	Gerster Léopold
Girardin Charles	Erard Charles
Nussbaumer Jacques	Pape Emile
Comment, 1er piston	Sommer Jean
Thonnet Léon, Sur-la-Croix	Mertenat, instituteur
Gerster Jules	Jobin Léon
Gerster Albert	Béley Louis
Marchand Léon	Verneret
Marchand François	Pélégy, tambour
Ruegg Joseph	Montavon Xavier
Chevrier, fabricant d'horlogerie	Raval Paul
Ruegg Victor	Raval Auguste
Feune Gilbert	Quartier Jules
Marchand Pierre	Roy Narcisse
Guerry Jules	Chapuis Julien
Jobin Paul	Crevoiserat Charles
Joray Xavier	Bouteillier

1870 - 1900

1870-1871 - La guerre franco-allemande. - Le départ de plus d'un membre de la Fanfare pour la couverture des frontières, l'angoisse qui étirent les cœurs et l'incertitude du lendemain sont des causes de ralentissement dans la marche de la société.

Le calme enfin revenu permet à la société d'organiser, en 1872, un bal dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à condition de payer une redevance de 10 fr. qui sera versée à la caisse des écoles.

Mais la paix est à peine signée que notre Jura vit un autre cauchemar, le Kulturkampf : années d'incompréhensions, de luttes, de scissions profondes même dans notre Clos du Doubs, habituellement si paisible: Il y a division dans la population et au sein de la Fanfare. Deux sociétés opposées et hostiles, manquant toutes deux des éléments nécessaires à tout progrès, vécurent en se haïssant, et cette division fut le prélude d'une période malheureuse.

La veille du Nouvel-An, le 31 décembre 1873, la Fanfare donne une sérénade à M. le Doyen F. Chèvre et à l'adjoint Bouvier, dont la maison sert d'asile au culte catholique. La coutume de donner cette sérénade à nos autorités le soir de Sylvestre s'est maintenue jusqu'à nos jours. Un fait est à constater : si en 1873 déjà, nos musiciens honoraient d'un concert les chefs laïcs et religieux de Saint-Ursanne, c'est que probablement l'habitude était prise et qu'elle était pratiquée depuis plusieurs années.

Un fait saillant : nos vieilles gens racontent, et les chroniques de l'époque le révèlent également, que le 7 juin 1874 la paroisse de Saint-Ursanne avec Mgr Chèvre célébrait la Fête-Dieu à Bremoncourt (France). Un témoin de l'époque rapporte ceci :

"La Fanfare sous la direction habile de son président n'avait pas voulu rester en arrière. Les années passées, c'était dans les rues de notre ville, pavoisées avec goût, que notre brave musique se produisait avec joie et succès. Cette année, elle est venue sur les rives étrangères faire entendre à la religieuse assemblée de leurs frères, les accords les plus joyeux et les plus doux de son riche répertoire. "

Nous sommes à l'époque de la construction des chemins de fer dans le Jura et 1875 marque l'édification du viaduc. On en fit l'inauguration à Saint-Ursanne, le 1er mars 1876. Il y eut à la gare, rapporte la chronique, vin d'honneur, discours avec un brin de fanfare. De laquelle des deux sociétés s'agit-il ?

Enfin, dès 1878, les difficultés s'aplanissent, le calme revient dans les esprits et la réconciliation, si ardemment désirée, est enfin accomplie. Les sociétés ennemies, redevenues "la Fanfare de Saint-Ursanne", rentrent gaiement et loyalement dans la voie tracée par les aïeux.

En 1879, un seul directeur est nommé en la personne de M. Jules Guerry, et la société, une et paisible, marche sous les plis de la nouvelle bannière qu'arbore M. Victor Feune, porte-drapeau. On reprend l'œuvre avec courage.

En 1883, on organise une tombola, initiative bien accueillie par toute la population. Résultat financier inespéré, preuve aussi de l'apaisement des esprits.

L'année suivante, promenade à Lucerne ! Quelle réalisation pour l'époque et qu'il eût été agréable d'entendre les réflexions de tous ces braves au retour de leur randonnée merveilleuse !

L'année d'après déjà, nos musiciens se rendaient à Saint-Hippolyte où ils passèrent une journée bien agréable, mais qui faillit se terminer tragiquement : Les voitures employées à cette époque pour les courses de société n'étaient pas précisément aussi commodes et aussi rapides que les cars luxueux qui sillonnent nos routes dès les beaux dimanches de printemps. C'étaient des voitures à échelles ou à ridelles sur lesquelles on fixait des planches solides qui servaient de siège aux excursionnistes. De jolis petits sapins verts, enrubannés et reliés entre eux par des guirlandes, étaient plantés aux deux extrémités des échelles ainsi qu'en leur milieu. La journée s'achevait gaiement, et sur le chemin du

retour, peu après Bellefontaine, l'arrière-train du char, les échelles, les planches sur lesquelles les promeneurs devisaient joyeusement se détachèrent subitement de l'attelage. Seuls les deux chevaux, attelés encore à deux roues, rentrèrent, allégés d'un grand poids, dans leur écurie. Pas trop fâchées de cet incident tragi-comique, puisqu'ils en étaient quittes pour une forte émotion, nos amis regagnèrent leurs pénates avec quelques instants de retard sur l'horaire établi.

En 1886, la société participe à un concours de musique à Saignelégier. Ses progrès musicaux étaient donc bien réels.

L'année d'après, organisation d'une grande tombola. Un journal local publie le 9 avril 1881 une "*Première liste des dons pour la Tombola de la Musique-Fanfare de Saint-Ursanne*". On relève dans cette liste environ 200 lots en nature et en argent estimés à fr.1'312.-- par le comité. Résultat vraiment appréciable pour ce temps-là. Quelques dons sont tout à fait curieux et nous étonnent en 1988 : un accordéon, un rouleau de tabac, une paire tiges-bottines, une bouteille Madère 1858, un revolver, une boîte faux-cols, et...oh! Heureux temps ... quatre bouteilles d'absinthe.

Le 29 juillet 1899, le comité est constitué comme suit :

Auguste Vallat, président d'honneur

Paul Raval, président actif

Paul Desboeufs vice-président

Gilbert Feune, directeur

Albert Chételat, sous-directeur

Paul Donzé, secrétaire-caissier

Jules Schwab, membre adjoint

Paul Cerf, membre adjoint

En août de la même année, l'assemblée décide que chaque membre actif aura à payer une cotisation extraordinaire de cinq francs pour renflouer la caisse.

Et nous voici au seuil du XXe siècle.

Soixante-deux années de labeur soutenu ont formé une élite musicale de haute valeur dans notre antique cité. La Fanfare peut porter fièrement ses regards sur le passé. Une mentalité d'une complexité particulière s'est formée en elle et rien n'est à renier dans l'œuvre de ceux qui furent les artisans de ses progrès. Des habitudes d'ordre, de travail, de persévérance, de courage, d'honneur et de vertu se sont transmises de génération en génération.

Que sera le siècle naissant pour la musique ? Elle évolue avec une rapidité que nous avons peine à suivre. Nos après-venants seuls auront le droit de juger et de dégager la philosophie de notre histoire.

1900 - 1914

Les protocoles de cette période laissent l'impression d'une marche régulièrement ascendante de la société. On la voit prendre part à toutes les manifestations locales, religieuses ou patriotiques. Peu à peu, elle se dote du matériel nécessaire. En 1902, la Direction de police l'autorise à organiser une tombola de 3'000 billets à 1 franc chacun. Le bénéfice servira au renouvellement des équipements. Elle prend part aux concours et fêtes de musique et remporte un beau succès à la fête de musique de Reconvilier.

Elle a gagné la sympathie générale et les cartes de membres honoraires lancées au début de ce siècle rencontrèrent un accueil favorable non seulement à Saint-Ursanne, mais aussi dans les différents villages du Clos-du-Doubs.

En 1900, 24 membres honoraires ont payé leurs cartes.

En 1903, ce chiffre a presque doublé. Voici la liste des 37 noms inscrits au protocole :

Gaétan Sybille	Choulat Vve, gare
Balmer, chef de gare	Piquerez Alphonse
Piquerez Arthur	Piquerez Léon
Baguet Joseph	Jobin Léon
Cerf Paul	Fattet Jules
Brunod Gaspard	Guélat Joseph
Bouvier Paul	Bouvier Théobald
Radiguet Lionel	Bouvier Joseph, coiffeur
Weiller Constant	Greppin Joseph
Küng Xavier	Bourgeois Alexandre
Vauclair Fernanda	Borne Sylvain
Ammann Léon, père	Marchand Pierre
L'Abbé Grimaître	Cuenin Albert
Ruegg François	Farine, aubergiste, Ocourt
Choulat, maire, Ocourt	Fierobe, maire, Bremoncourt
Fleury, Helvétia	Rais, curé à La Motte
Prétat Auguste	Villemin, maire, Epauvillers
Bouvier Henri	Althaus, gendarme
Nappez, buraliste, Ocourt	

C'est en ce temps-là que fut construite l'usine électrique de Bellefontaine avec l'important barrage du Doubs. L'inauguration en 1902 de cet édifice donna lieu à de grandes réjouissances publiques. La Fanfare, tout naturellement, dirigeait la fête !

Cette même année, une autre inauguration, très pittoresque celle-là, fait accourir les foules à Bel-Oiseau. Voici le fait relaté dans le journal "*Saint-Ursanne-Thermal*" No 2, page 2 :

"Fête au Bel-Oiseau - Ainsi que nous l'annoncions dans le premier numéro du "Saint-Ursanne-Thermal", l'excellente Fanfare de Saint-Ursanne a donné un concert l'après-midi du 15 juin (1902) à l'établissement du Bel-Oiseau, où s'était transporté un nombreux public de la ville et des environs. Pendant que, sous la direction de son habile chef, M. Chételat, la Fanfare régala l'assistance avec les

meilleurs morceaux de son répertoire, le président, M. Paul Raval, organisait derrière l'établissement, sur les bords du ruisseau, des jeux qui ont eu le plus grand succès."

M. L.-O. Radiguet avait en effet construit des bains au lieu-dit "Le Bel-Oiseau". Breton d'origine, il vint s'installer à Saint-Ursanne et y mourut en 1936. Grand érudit, écrivain, peintre, philosophe, aimant les arts et diplômé en langues orientales, celui-ci affirmait que la source de Bel-Oiseau possédait des particularités thermales et curatives. Hélas ! Cet établissement fut supprimé quelques années après.

En 1903, on inaugure également la Halle de gymnastique, en musique naturellement.

En mai 1906, révision du règlement et nomination d'un nouveau comité. Sont élus :

Paul Raval, président
Paul Desboeufs, vice-président
Albert Chételat, directeur
Camille Maillard, sous-directeur
Léon Migy, chef-matériel
Charles Ossola, secrétaire-caissier

Vers cette époque également, on organise des cours de solfège que dirige M. Gogniat, instituteur.

1905 - 1910

La Belle Epoque avait aussi ses répercussions à Saint-Ursanne. L'heureuse et insouciant période d'avant-guerre se manifestait à la fête. Deux ponts de danse étaient montés, l'un devant le restaurant de l'Ours, l'autre dans la Ruelle près de l'Auberge de la Couronne. M. Albert Chételat et quelques musiciens faisaient tourner jeunes et vieux sur le premier et les frères Maillard jouaient force polkas et mazurkas sur le deuxième.

En 1907, M. Paul Bouvier est nommé président, à la place de M. Paul Raval; il occupe ce poste pendant une année.

Au mois d'août, la Société jurassienne d'Emulation, qui fête cette année ses soixante ans d'existence, tient ses assises annuelles à Saint-Ursanne. L'assemblée a lieu à la Halle de gymnastique et le repas de midi de 80 couverts à l'hôtel du Bœuf. Puis M. le Doyen Charmillot, en excellent cicérone, sert de guide pour la visite de la Collégiale nouvellement restaurée. Les cuivres éclatent et c'est au son d'une marche entraînante que les participants se dirigent à la Tannerie où ils sont aimablement reçus par M. et Mme Radiguet. Cette 46e assemblée se termine par un concert de la Fanfare qui est spécialement félicitée par M. Kohler, président de l'Emulation.

Le 29 avril 1908, un nouveau président est nommé en la personne de M. Camille Maillard, et M. Ali Gogniat, instituteur, est nommé vice-président et sous-directeur.

De gaies promenades coupent ces années de labeur. Il y eut la course à Cornol, d'où les musiciens - oubliant l'heure du départ du train à Courgenay - rentrèrent gaillardement à pied, par le tunnel de la Croix.

Il y eut, en 1908, la promenade au Weissenstein; une à la Chaux-de-Fonds, par les Franches-Montagnes, et une autre à Fontenais, en 1911; il y eut aussi, en 1912, Belfort, et en 1913, Courgenay, dont la Fanfare célébrait le cinquantenaire.

Enfin, en ces premières années du XXe siècle, la Fanfare prend peu à peu l'aspect et l'activité que nous lui voyons aujourd'hui. Pour le plaisir de ses membres honoraires, pour la joie de toute la population et - il faut bien l'avouer - pour son propre intérêt, elle organise des lotos, concerts, soirées familiales, fêtes champêtres, saines récréations goûtées en ces temps-là comme de nos jours.

Un deuil cruel assombri pourtant ces belles années : la mort de M. le doyen Charmillot, deuil pour toute la contrée, deuil particulièrement ressenti à la Fanfare dont le vénéré défunt était le protecteur et l'ami fidèle et aimé. Les musiciens de l'époque n'ont pas oublié ce beau dimanche du 12 juin 1910, le départ pour Bellefontaine, le sourire bienveillant de leur vénérable ami rayonnant de santé, et son geste d'adieu alors que la musique jouait sous ses fenêtres ! Un quart d'heure plus tard, il n'était plus ! La Fanfare de Saint-Ursanne renouvelle à M. le doyen Charmillot l'hommage de son reconnaissant souvenir.

Le 31 juillet 1910, participation au IVe Festival de la Fédération des Sociétés de chant et de musique du district de Moutier à Reconvillier. Prix de la carte de fête : fr. 3.--. La Fanfare exécute "*Voix du Chœur*" de Pautrat. Nous relevons que sur la participation de dix-sept fanfares et chœurs, tous du district du Moutier, figurent Saint-Ursanne et Courtemaîche du district de Porrentruy.

1914 - 1918

En février 1914, le comité est désigné par bulletin secret. Sont nommés :

Paul Donzé, président (en fonction depuis 1913)
Paul Desboeufs, vice-président
Justin Houlmann, secrétaire
Léon Pélégy, caissier
Jules Agnolini, archiviste
Albert Chételat, directeur
Ali Gogniat, sous-directeur

La société florissante, bien au point, projette comme course annuelle la visite de l'Exposition nationale à Berne. Un caissier de promenade est déjà nommé et Dieu sait ce qu'on forme de projets ! Hélas : l'homme propose et Dieu dispose !

1914 - C'est le réveil affolé ! C'est la tourmente, c'est la rafale, c'est la guerre, c'est l'effondrement de tous les projets ! C'est le départ pour la frontière des aînés, puis des plus jeunes, c'est le rapatriement des exilés. C'est pour la Fanfare, la dispersion des membres et l'arrêt forcé de tout travail. Jusqu'en 1915, plus de répétition. On essaie pourtant de recommencer en juillet de cette même année, mais le cœur n'y est pas : tant de soucis et d'inquiétude absorbent les pauvres hommes. Les cartes de membres honoraires sont distribuées gratuitement pour cette année-là.

En 1916, on cherche à se ressaisir : un nouveau directeur est nommé en la personne de M. Marcel Aubertot, et le local est fourni par l'hôtel des Deux-Clefs, la halle étant occupée par la troupe. La vie

de la société est encore loin d'être brillante, pourtant, on donne concert aux officiers suisses cantonnés chez nous.

Fin juillet 1917, M. Aubertot, maladif et fatigué, donne sa démission et est remplacé par M. Ali Gogniat, instituteur.

M. Paul Donzé père, président de la Fanfare depuis 1913, se démet de sa charge mais n'abandonne pas sa chère société où nous le retrouvons soit comme simple membre - un bel exemple - , soit de nouveau comme président, soit enfin comme président d'honneur de la 1ère Journée musicale ! Titre bien mérité après tant d'années de labeur, de soucis et de fidélité.

M. Jules Brunod, son successeur et continuateur, marche sur ses traces, et durant les années suivantes nous voyons ces deux présidents se passer à plusieurs reprises - suivant les circonstances plus ou moins favorables pour leur vie personnelle - la charge de la société, heureuse bénéficiaire de cette collaboration désintéressée. Personne ne nous démentira si nous affirmons que la Fanfare doit beaucoup à ces deux chefs consciencieux et dévoués.

Le 3 août 1917, le comité élabore un nouveau règlement, car l'ancien a disparu pendant l'occupation du local par la troupe. Il est soumis à l'approbation du Conseil communal et, à part quelques changements, régit encore actuellement à la société. Le 17 octobre de la même année ont lieu les obsèques de l'ancien directeur, M. Gilbert Feune. Fonctionnaire zélé, intègre et consciencieux, musicien émérite, le défunt apporta dans l'accomplissement de sa tâche ses qualités de probité, de précision, de clarté et de bon goût. M. Gilbert Feune fut directeur de la Fanfare de 1882 à 1899, resta membre actif fidèle encore de nombreuses années, puis il fut nommé membre d'honneur.

A son enterrement, la Fanfare exécuta une marche funèbre de la composition du regretté défunt. La société a contracté envers lui une grande dette de reconnaissance et nos souvenirs émus le suivent dans l'au-delà.

A Sylvestre 1917, la Musique du Bataillon neuchâtelois d'Infanterie 20 se joint à la Fanfare pour la sérénade habituelle.

1918 - Les répétitions deviennent plus régulières et les protocoles montrent clairement un renouveau d'activité.

On prépare un concert avec soirée familière; renvoyé plusieurs fois, il est enfin donné le dimanche 4 mai.

Le 13 juin, en compagnie de la Société de gymnastique et de nombreux amis, la Fanfare part en pique-nique à Epauvillers-Tariche.

Durant cet été, nos musiciens sont préoccupés du renouvellement de leurs instruments : grosse dépense et peu d'argent. Un ami prête généreusement la somme assez importante que quelques années de bonnes recettes nous permettront de rembourser facilement.

MM. C. Braun, curé-doyen, Jules Nussbaumer, maire, et Emile Piquerez, industriel, sont nommés membres d'honneur.

Le 11 novembre, avec toutes les sociétés locales, sur la place de l'Hôtel de Ville, la Fanfare au complet fête la Paix. Mars enfin assouvit sa colère ! L'armistice est signé !

Mais un autre fléau désole le pays; la grippe espagnole, "la dingue" accumule les victimes et sème le deuil dans nos familles. La Fanfare n'est pas épargnée. En 1917 déjà, un de ses membres, M. Ali Marchand, altiste, est le premier à Saint-Ursanne à être terrassé par la terrible maladie. Le 1er novembre 1918, l'ami Albert Chételat est enlevé presque subitement à la fleur de l'âge : il avait 43 ans. Caractère franc et jovial, cœur dévoué, Albert Chételat n'avait que des amis. A la Fanfare, on peut dire qu'il avait des frères, car la société de musique fut sa seconde famille, à laquelle il consacra vingt-neuf années de sa courte vie, d'abord comme membre, puis sous-directeur et dix-sept ans comme directeur. Le souvenir de ce modeste et excellent musicien n'est pas oublié à Saint-Ursanne, pas plus que dans les villages du Clos du Doubs où, plus d'une fois, il dirigea la musique des "Bniessons".

1919 - 1937

C'est la période des belles réalisations, des succès, des lauriers, fruits mérités de longues années de travail et de ténacité.

Le 15 février 1919, le comité est renouvelé :

Jules Brunod, président
Antoine Cramatte, vice-président
Joseph Lachat, caissier
Jules Agnolini, assesseurs
Lucien Froidevaux
Ali Gogniat, directeur
H. Moser, sous-directeur
Georges Feune, secrétaire

Le 19 août de cette même année, la société est admise dans la Fédération Jurassienne de Musique. Ce fait crée de nouvelles obligations pour nos amis.

En janvier 1920 paraît : "*L'Echo musical*" qui devait être l'organe officiel de la Fanfare de Saint-Ursanne. Hélas ! Il vécut ce que vivent les roses : l'espace d'un ... numéro !

En mai 1920, inauguration d'une nouvelle bannière ! Mademoiselle Hilda Piquerez, devenue Madame Edgar Grimm, accepte d'être marraine et la Fanfare Municipale de Delémont la seconde dans ces fonctions. Lumineuse journée de joie pour notre Fanfare et tous ses amis. La marraine est acclamée membre d'honneur par la société reconnaissante.

Le 22 septembre 1920, M. Gogniat démissionne de directeur de la Fanfare et Hubert Moser lui succède pour un court laps de temps, car le 18 août 1921 déjà, M. Henri Scherrer accepte définitivement les fonctions de directeur, charge qu'il assumait déjà depuis plusieurs mois. A part une interruption de deux années où la direction fut assurée par M. Charles Chappuis, M. Scherrer était depuis 1921 l'âme de notre Fanfare et son talent de directeur a valu plus d'un succès à nos musiciens.

Les répétitions, les promenades, les concerts se succèdent, mais aussi les concours.

Le 5 juin 1921 a lieu le Deuxième festival des Sociétés de Musique de la Vallée de la Sorne, à Undervelier, auquel participe notre Fanfare (sans être fédérée), sous la direction de M. Henri Scherrer, avec comme morceau de concours *Le Chalet du Poète*, fantaisie de Pautrat.

Nous extrayons du rapport du jury :

"Cette société s'est distinguée avantageusement. La justesse harmonieuse était très bonne et les nuances ont été très bien observées. L'ensemble est également bon. Bon choix et bon accord. Tous nos compliments au jeune directeur et aux solistes."

Le 25 juillet 1922, à la Fête jurassienne de musique à Saint-Imier, la Fanfare - dirigée à l'occasion par M. Scherrer, père du directeur actuel - sort au premier rang en troisième catégorie et rapporte une couronne de lauriers avec 81 points. Bonne et belle journée pour notre Fanfare !

En 1923-1924, l'achat de nouveaux uniformes devient une seconde préoccupation pour la société. Le 21 août 1924, avec le concours des autorités de Saint-Ursanne et l'aide d'amis dévoués, on jette les bases d'une loterie de 5'000 billets à 1 franc. Chacun dans sa sphère travaille activement à la réussite de l'entreprise et le tirage peut avoir lieu déjà le 12 octobre. Ce fut une belle journée pour tous, même pour ceux qu'oublia dame Fortune. Les fanfares de Glovelier et Courgenay étaient nos hôtes. Il y eut cortège avec toutes les sociétés locales, vin d'honneur, concerts, grande kermesse et soirée familiale. Enfin, le distingué secrétaire de la loterie termine la dernière page d'une série de protocoles parfaitement tenus, en taxant cette journée de mémorable pour la société et pour toute la population. On remarqua surtout les beaux uniformes de nos musiciens qui paraissaient encore plus neufs sous le clair soleil d'automne.

Ajoutons que la Société de gymnastique avait offert un équipement complet, témoignage de reconnaissance et d'amitié à la société qui lui prête si souvent sa collaboration.

Lors de l'assemblée générale du 10 janvier 1925, on décide de remettre des diplômes d'honneur aux membres honoraires suivants : MM. Auguste Quenet, curé-doyen, Gaspard Brunod, Camille Maillard, Otto Glauser, Hans Staiger.

A la Pentecôte 1925, belle promenade à Strasbourg.

On n'est pas égoïste à la Fanfare. Le 5 juillet 1925, il est décidé de garder cinq billets de la tombola de chacun des sociétés suivantes : Fontenais, Courroux, Les Breuleux et Tramelan-Dessous. Beau geste d'entraide !

Le 17 janvier 1926, en collaboration avec la Société de gymnastique, la Fanfare organise un loto pour inaugurer la Halle nouvellement restaurée.

Le 16 janvier 1927, on reçoit à l'hôtel du Bœuf à Saint-Ursanne, les délégués de la Fédération Jurassienne de Musique qui tiennent ce jour-là leur 42e assemblée générale.

La société continue son travail normalement et à la Pentecôte 1928, elle organise une joyeuse et inoubliable promenade à Besançon.

Le 7 septembre 1928, M. Paul Donzé, ayant irrévocablement donné sa démission de président, M. Jules Agnolini, vice-président depuis de nombreuses années, le remplace jusqu'au 22 mars 1929, date à laquelle M. Brunod peut enfin reprendre son ancienne charge.

Rendons ici un juste hommage de reconnaissance à M. Jules Agolini. Il fut durant trente-deux ans membre dévoué de la Fanfare. Nous retrouvons son nom tout au long des protocoles comme assesseur, secrétaire, vice-président; aussi, c'est avec un profond regret que les sociétaires virent son départ pour Moutier.

En 1930, les effets de la crise économique se font particulièrement sentir dans notre milieu horloger. Certaines récréations, bien légitimes en temps ordinaires, sont supprimées. Le souper annuel n'aura pas lieu et la kermesse prévue pour le 6 juillet est renvoyée. Pourtant la Fanfare poursuit courageusement son activité : 78 répétitions et 18 séances de comité.

Depuis quelques années, M. Zwahlen, le père Zwahlen comme on l'appelait, formait les jeunes musiciens. L'hiver 1930-31 voit un nouveau directeur de solfège en la personne de M. Emile Messerli.

Celui-ci, infatigablement, en musicien avisé et conscient de ses responsabilités, formera encore durant de nombreuses années les jeunes espoirs de la Fanfare.

En juin 1932, la Fanfare, forte de 37 exécutants et sous la direction de M. Charles Chapuis, prend part à la XXe Fête de la Fédération Jurassienne de Musique à Delémont.

Morceau imposé : "*Fantaisie printanière*" de Springer. Morceau choisi : *Till Eulenspiegel*, ouverture d'A. Conradi. Résultat : couronne franges or, 7e rang en IIIe division. 73 points.

En 1933, promenade au Saut-du-Doubs qui laisse un bon souvenir.

Le 10 juillet 1932, décède subitement M. Léon Pélégry, fidèle membre actif de la société depuis de très longues années.

Vie calme et sans grande histoire que celle de la Fanfare pendant les années qui suivent. Notons cependant quelques participations aux fêtes champêtres : Courroux, Fontenais, Boécourt, Courtételle, Bressaucourt, Porrentruy.

Le 8 Septembre 1932, la Fanfare accompagne à sa dernière demeure M. Paul Bouvier, ancien président et membre d'honneur de la société pour laquelle il fut constamment un ami généreux.

Le 2 février 1935, concert à la Halle de gymnastique, prix d'entrée 1 franc. Le lendemain, décès subit d'un de ses plus anciens membres, M. Léon Migy : un modeste, un fidèle et un dévoué, enlevé brusquement à l'affection de sa famille et de ses amis. La Fanfare en deuil le conduit quelques jours après à sa dernière demeure et lui conserve un reconnaissant souvenir.

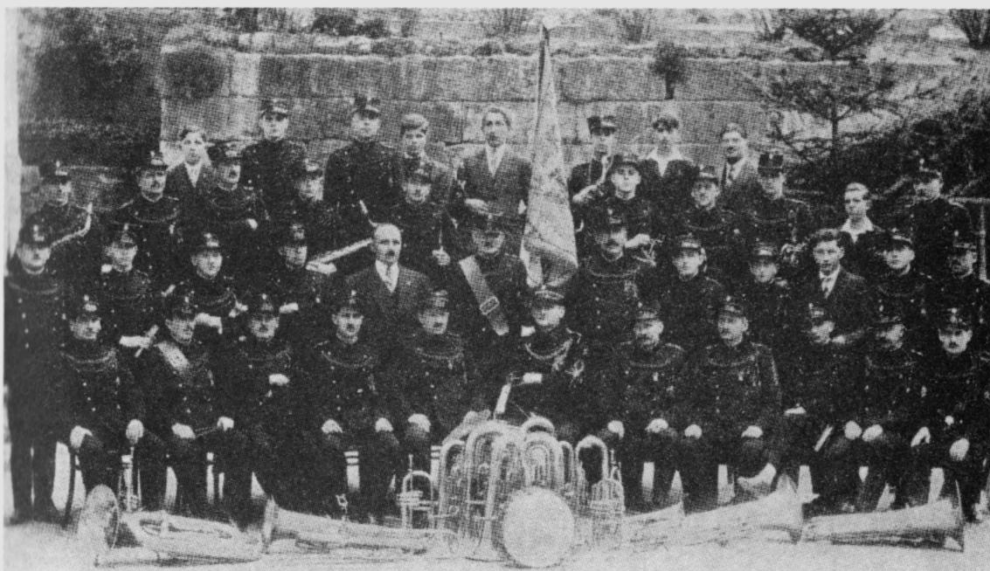
Quelques mois plus tard, le 28 septembre, c'était M. le doyen Quenet qui nous quittait, après quelques jours seulement de maladie. M. le doyen Quenet fut un soutien fidèle pour notre société dont il était membre d'honneur.

En 1935, l'effectif est de 29 membres. Fait à souligner, le subside communal annuel se monte à fr. 100.--.

Les 20 et 21 juin 1936 a lieu le XXIe Concours jurassien à Reconvilier, auquel participe la Fanfare avec 35 exécutants, dirigés par M. Scherrer. Morceau imposé : "*Satz aus der Serenade im klassischen Stil*", de Friedmann. Morceau de choix : "*Ouverture de Stradella*", de Flotow. Pour la première fois, la société concourait en IIe division où elle sort en 6e rang avec 123 points et rapporte une couronne de lauriers, franges or. Conclusion du jury : "*Impression générale très bonne*".

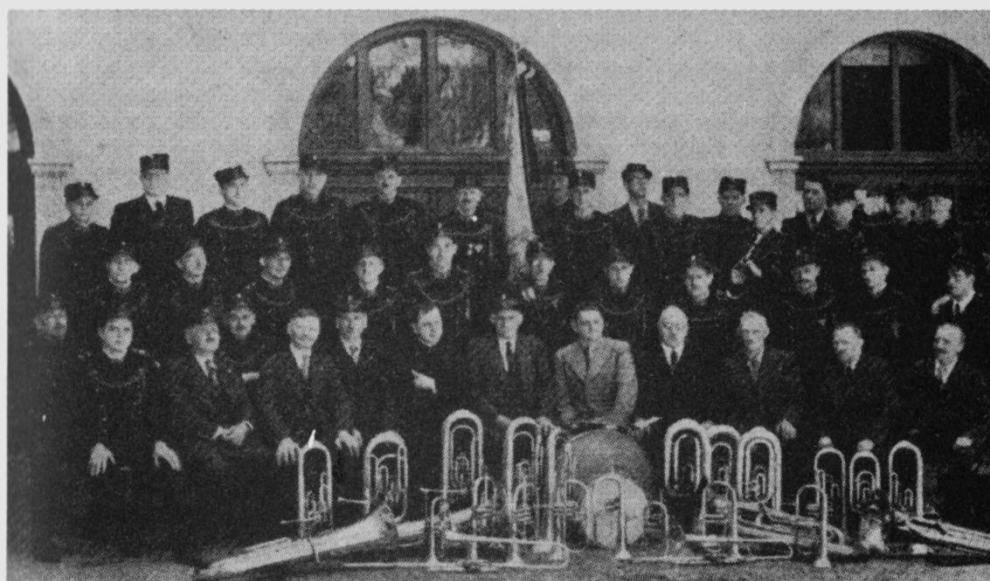
A l'assemblée du 23 janvier 1937, M. l'abbé Stékoffer, révérend curé-doyen et M. Edgar Grimm, industriel, sont nommés membres d'honneur. Le même jour, les sociétaires ayant vingt-cinq ans et plus d'activité reçoivent un diplôme d'honneur, à savoir : MM. Jules Brunod, Joseph Adatte, Jules Agnolini, Henri Graff, Léon Ammann et Gottfried Zulliger. Toute la société applaudit à cette attention bien méritée pour ces membres modèles.

La même année, belle promenade au Vieil Armand et à Mulhouse.



1928

L. Roy J. Messerli F. Erard G. Python P. Barré G. Houlmann G. Feune
M. Lusa A. Comment L. Ammann E. Bouvier Eichenberger G. Messerli C. Chapuis E. Messerli L. Barré A. Lachat
L. Froidevaux P. Erard C. Franzioni M. Donzé X. Marchand A. Cuenin A. Cramatte H. Berdat R. Borer G. Feune G. Agnolini
maire [E. Chapuis
J. Agnolini J. Adatte G. Zulliger A. Rondez P. Donzé H. Scherrer Zwahlen L. Migy C. Migy H. Graff R. Houlmann
président directeur



1938

1er rang en haut : Lachat C. Brunod J. Jolissaint H. Erard F. Amann L. Comment A. Houlmann F. Messerli E.
Hager A. Roy L. Lachat A. Barré L. Wullaume C. Lusa M. Schaffter R. Berdat O.
Au milieu : Piquerez L. Canale A. Migy L. Migy C. Comment A. Feune G. Adatte J. Berdat H. Houlmann R.
Graff H. Houlmann J. Roy L.
3e rang en bas : Messerli J. Desbœufs O. Zulliger G. Ossola C. Agnolini J. Steckoffer S. Brunod J. Scherrer H.
membres d'honneur président directeur
Marchand X. Cuenin A. Donzé P. Cerf P.
membres d'honneur
Manquent : Messerli G. Kohler A.

1938

Et nous voici en 1938, fertile en événements. On relève 78 répétitions. La Première Journée musicale du Jura-Nord a lieu le 19 juin à Saint-Ursanne. Organisée de main de maître sous la présidence de M. Xavier Marchand, maire, et de personnes dévouées et compétentes, cette manifestation remporte un vif succès. Douze sociétés sont inscrites au programme.

Centenaire

Les 13 et 14 août, dans la ville joliment pavoisée, sous un ciel d'abord maussade puis gaiement éclairci, se déroulent les festivités du Centenaire. Celles-ci débutent déjà le vendredi 12 août par un concert pour les enfants à la Halle de gymnastique (entrée 20 cts.). La soirée du samedi prépara les cœurs et les esprits à la grande journée du lendemain. Un concert donné par les sociétés locales, en l'honneur de la Centenaire, fut très réussi. Notons en passant qu'il débuta par une marche jouée par la Fanfare,

Marche du centenaire, composée pour la circonstance par son directeur M. Scherrer. Le dimanche, diane à six heures. Une messe a lieu à la Collégiale et M. le Doyen Simon Stékoffer, dans un excellent sermon de circonstance, magnifie la musique, semeuse de vraie joie. Puis c'est la touchante cérémonie du souvenir au cimetière, où les voix claires des enfants alternent avec les accents de la Fanfare et les chants si prenants de la Sainte-Cécile. Un émouvant hommage aux disparus est rendu par M. Jules Brunod, président. L'après-midi, M. Léon Membrez, vice-président de la Fédération Jurassienne de Musique, dans un magnifique discours dont nous voudrions pouvoir ici répéter les paroles, remet une coupe à la jubilaire, don de la F.J.M. Une autre marque de reconnaissance est offerte par la Société locale de gymnastique. Le soir à la halle, les artistes de la Sainte-Cécile donnaient un opéra, *Le Sourd*. Ce fut un triomphe ! Charme inoubliable des gracieuses comédiennes aux voix si pures, alternant avec les tons graves et prenants de leurs partenaires. Puis pour clore, le Ballet des matelots donné par Ursanna-Sport, si gentil, si gai, si frais. Orchestre, décors, enthousiasme, le tout se termina par un bonsoir paternel de M. le maire X. Marchand, qui clôtura par ces mots : *"Heureuse et fière soit notre Fanfare !"* En témoignage de reconnaissance, celui-ci est acclamé membre d'honneur cette même année, ainsi que M. Paul Cerf, de Monnat.

Hélas, de sombres nuages s'amoncellent dans les sphères diplomatiques mondiales. Le 12 mars, les troupes allemandes entrent à Vienne, et c'est l'annexion de l'Autriche à l'Allemagne. La France appelle ses réservistes et occupe la Ligne Maginot, l'Angleterre mobilise sa flotte. En Suisse, les troupes frontalières se familiarisent avec les exercices de mobilisation. En un mot, tous les pays d'Europe sont en ébullition provoquée par une psychose de guerre. Le chancelier allemand Adolf Hitler prépare la mise à feu et à sang de quasi le monde entier.

L'organe dirigeant se compose comme suit : MM. Jules Brunod, président; Gilbert Feune, vice-président; Gottfried Zulliger, caissier; Aurélio Canale, secrétaire; Gottfried Messerli, Marcel Lusa et Achille Comment, assesseurs; Joseph Adatte, chef-matériel; Henri Scherrer, directeur et Emile Messerli, sous-directeur.

1939

L'année s'ouvre sous de sombres perspectives. En Suisse, le Département de l'économie publique décrète le rationnement de la benzine et l'interdiction de vente de certaines denrées alimentaires, on confirme à nos voisins notre volonté de maintenir notre neutralité, l'atmosphère est chargée.

Malgré tout, Porrentruy organise la 22e Fête Jurassienne de Musique. La Fanfare concourt en 2e division et se classe première, ainsi qu'au concours de marche : 83 points à l'exécution et 40 au concours de marche, le maximum ! La joie se lit sur tous les visages; on exulte et pourtant on craint le pire.

Ce jour-là, on a le plaisir d'entendre jouer le clairon Cellier. Brave poilu de guerre 1914-18, celui-ci fut le premier à sonner l'armistice le matin du 11 novembre 1918. On entendait des murmures dans la foule : *"que Dieu nous protège d'une nouvelle guerre"*. Hélas... le 2 septembre la catastrophe se déclenchait. La Suisse décrète la mobilisation générale et le lendemain, le premier ministre anglais Chamberlain ainsi que la France déclarent l'état de guerre à l'Allemagne. Les 30 et 31 Juillet, les musiciens visitent l'Exposition nationale à Zurich (qui continuera d'ouvrir ses portes malgré la guerre). Les pavillons, le téléphérique, la rivière enchantée, les guinguettes au bord de l'eau, que de souvenirs...

1940

Le chef-matériel Joseph Adatte et René Houlmann sont promus vétérans, le premier totalisant 35 années d'activité et le deuxième 25 ans.

L'armée suisse est sur pied. Depuis la mobilisation, le 2 septembre 1939, les répétitions étaient suspendues, mais reprendront déjà le 15 février. Hélas ! Le 3 mars, il est à nouveau décidé de les interrompre, vingt membres étant sous les drapeaux.

Le 18 avril, la Fanfare accompagne M. Charles Ossola à sa dernière demeure : ancien caissier, membre d'honneur et grand ami de la société. Quelques militaires stationnés dans la localité renforcent les rangs.

Le 25 avril on reprend les répétitions, mais le 30 mai, jour de la Fête-Dieu, il n'est malheureusement pas possible d'accompagner le Saint-Sacrement à la procession, les deux tiers des membres étant mobilisés. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de la guerre. Les répétitions reprennent lors de démobilisations de troupes.

Une délégation assiste à l'enterrement du plus vieux membre honoraire, M. Xavier Jeannerat, cordonnier. Le vice-président Gilbert Feune quitte la localité pour aller s'installer à Delémont. Son poste est repris par M. Marcel Lusa.

Cette même année on rend les derniers honneurs à M. Charles Lachat. Jeune membre, 18 ans, dévoué et consciencieux, trop tôt enlevé à l'affection des siens, dont cinq frères sont à l'époque membres de la société.

Juin 1940 - Les jours sombres de juin 1940 resteront gravés dans la mémoire de tous ceux qui les ont vécus. Sans fanfare hélas !

Après la bataille des Flandres, les troupes allemandes effectuent une avance foudroyante à travers la France et arrivent bientôt aux frontières de l'Ajoie. Dès le 15, les routes sont sillonnées de fugitifs, qui demandent l'entrée sur le territoire suisse. De Delle à Goumois, ce n'est qu'un cortège, un triste défilé d'hommes âgés emportant meubles et autre matériel indispensable, de femmes poussant voitures contenant bébés et colis, d'enfants serrant leurs poupées ou de maigres jouets... Puis aux civils se joignent bientôt les militaires, et ce sont près de 40'000 soldats qui entrent en Suisse dans notre région, soit la totalité du 45e Corps d'armée franco-polonais. Le dimanche 16 juin, les premiers réfugiés civils entrent à Saint-Ursanne. Parmi eux, le maire de Bremoncourt, porteur d'un ordre d'évacuation de tous les jeunes gens de ce village, de moins de 18 ans. Lundi et mardi, d'autres arrivent encore et on en dénombra environ 300 en tout. Le 19, la colonne de munitions de la Division polonaise 2 passe dans notre ville pour être parquée aux Grippons. 1'300 hommes sont hébergés à Saint-Ursanne qu'ils quittèrent le lendemain. Cette première colonne était à peine arrivée que deux régiments de la même Division polonaise, dans lesquels se trouvaient des éléments divers de troupes françaises, entrent à Saint-Ursanne, et le défilé lamentable ne cesse que le 21. Le pont de Glère saute le 19 sur ordre militaire français et un affolement touchant à la panique s'était emparé de tous ces soldats. Toutes les fabriques de la cité du Doubs ferment leurs portes et dans un élan spontané de générosité, toute la population de Saint-Ursanne loge, reconforte, distribuant thé, chocolat, provisions, cigarettes, etc. Nous revoyons encore ces fiers Spahis en ample uniforme, montés sur leurs fougueux pur-sang arabes, ces petits Annamites à la mine tirée, remerciés gentiment en s'inclinant gravement, ces Français, heureux de se trouver en terre hospitalière, et surtout ces Polonais, dans notre antique sanctuaire, devenu pour la circonstance le plus secourable des logis (2'000 hommes couchèrent en effet dans la Collégiale et au Cloître), faire leur prière en commun, agenouillés devant l'autel, avant de s'endormir enfin tranquilles, sous le regard protecteur du crucifix. Le 24, tout était consommé et un détachement motorisé allemand, fort de 40 hommes occupait Bremoncourt. Tout le matériel recueilli, notamment plus de 2'800 fusils, pistolets, lance-mines, masques à gaz, pièces d'artillerie, etc., fut chargé sur wagons à la gare de Saint-Ursanne pendant les journées des 21 et 22 juin 1940. Seize wagons d'un poids total impressionnant de 169'810 tonnes furent expédiés vers Delémont. Cette page d'histoire, douloureuse et tragique, se devait de figurer, quoique très brève, dans cet historique.

1941

Année calme pour la Fanfare, année de guerre. Malgré cela, le 22 juin, on trouve les musiciens à Ocourt autour de bons quatre heures. Le 1er août, notre pays fête le 650e anniversaire de sa fondation. Le feu commémoratif est allumé au Grütli et sa flamme transportée par torches dans toutes les localités de Suisse. A Saint-Ursanne, elle est accueillie par des sonneries de trompettes, réceptionnée par M. le maire Xavier Marchand, portée à la Collégiale puis au château où elle allume le feu du 1er août. On offre une coupe dédicacée à la section locale de gymnastique qui fête le 50e anniversaire de sa fondation.

Le 15 novembre, les musiciens en deuil conduisent M. Gottfried Eulliger au champ du repos. Caissier de la société, membre actif depuis le 6 novembre 1906, serviable, dévoué, il ne comptait que des amis que son brusque départ a laissés dans la peine.

1942

Le poste de secrétaire est supprimé et adjoint à celui de caissier. Au début de cette année, le comité se compose ainsi :

MM. Jules Brunod, président; Marcel Lusa, vice-président; Léon Migy, secrétaire-caissier; Joseph Adate, chef-matériel. Achille Comment père, Armin Hager et François Houlmann, assesseurs. MM. Henri Scherrer, directeur et Emile Messerli, sous-directeur.

On fête un vétéran, M. Achille Comment père, qui totalise 40 ans de musique. Mais, revers de la médaille, on rend les derniers honneurs à M. Paul Cerf, de Monnat, fidèle membre d'honneur et soutien; il fut membre actif durant 26 ans. Les musiciens marquent leur sympathie à leur maman Joséphine. Mme Joséphine Roy tenancière du restaurant de l'Ours, fête ses soixante ans et, en riant aux éclats, elle leur dit sa joie. *"Je n'ai jamais reçu autant de baisers en si peu de temps... mes joues sont encore toutes humides !"* Le 18 juillet, on prend part à la 2e Journée Musicale du Jura-Nord à Courtételle.

En ces temps-ci, lors de concerts nocturnes, sérénades, etc., on s'éclaire encore avec des bougies et le chef-matériel fait remarquer lors d'une assemblée : "chacun est responsable de sa bougie..." Heureux temps. Autrefois, c'était au moyen de lampes à carbure qui fumaient, s'éteignaient, faisaient tout, sauf donner de la lumière aux musiciens...

1943

Au début de l'année, on fête les 25 ans d'activité de M. Marcelin Donzé. Malgré la guerre qui continue à ravager le monde, on part en promenade le 12 septembre. Bienne-Macolin (funiculaire), à pied jusqu'à Douanne et retour à Bienne en bateau. On rentre enchanté d'avoir "découvert" un des plus beaux sites de chez nous. Notons que la caisse octroie fr. 5.-- à chaque participant.

Une mobilisation ayant lieu le 11 décembre, la Fanfare ne peut se produire à la Fête patronale. Par contre, le 19, un nouveau maire est élu en la personne de M. Joseph Migy-Fattet. Une manifestation de sympathie a lieu et la Musique, tout naturellement, fait entendre ses accents les plus mélodieux.

Nous nous permettons de citer un événement peu ordinaire et qui aurait pu avoir une suite tragique. Le 7 février, à 21 h. 05, le tunnel de la Croix, reliant Saint-Ursanne à Courgenay s'effondrait partiellement vers le milieu. La cheminée d'aération aménagée lors de sa construction s'était peu à peu comblée pour finalement s'affaisser. Durant quelques mois, des autocars pallièrent le trafic entre Saint-Ursanne et Courgenay.

1944

Le président M. Jules Brunod est nommé membre d'honneur de la Fédération Jurassienne de Musique, ceci en reconnaissance du travail fourni au sein du Comité central, dans lequel il fonctionna en qualité de membre. Il est chaleureusement félicité et fêté par la société. On congratule par la même occasion M. Octave Desboeuf qui totalise 35 ans d'activité musicale.

On attribue également l'honorariat à Mme Joséphine Roy en remerciement des services rendus et l'amour qu'elle porte à la Fanfare.

Les répétitions se font rares, elles sont suspendues pendant six mois, mais on joue tout de même à la Première Communion et à la Fête-Dieu.

Quelques mois plus tard, l'armée allemande est en déroute et la bataille fait rage à nos frontières. En fin d'année, début novembre, les troupes allemandes évacuent Bremoncourt et le drapeau français flotte à nouveau sur le bâtiment des douanes. Les armées alliées remontent la Franche-Comté, contournant l'Ajoie pour arriver enfin à Constance. On entrevoit la fin des tueries, et les répétitions reprennent leur cours normal au mois de décembre après le licenciement d'une partie des troupes jurassiennes.

1945

Armistice 9 mai 1945 - Le cauchemar est fini, l'armée allemande a capitulé et bientôt ce sera le Japon qui rendra les armes, affaibli et ruiné qu'il est par l'explosion des bombes atomiques de Nagasaki et de Hiroshima. Toute la population de Saint-Ursanne, en musique bien sûr, fête la fin de la guerre sur la place du Mai. Les cloches sonnent et on remercie Dieu d'avoir été épargné des horreurs de la guerre.

Ironie du sort, un mois après, un jeune membre de la Fanfare, M. René Moll, part en France y effectuer son service militaire. Le 1er juillet on est à Bremoncourt où a lieu la 3e Journée musicale du Jura-Nord. Quarante membres sont sur les rangs.

Le 15 juillet, on prend part au 23e Festival de la Fédération des Sociétés de Musique et de Chant du District de Delémont qui a lieu à Vicques. Le trajet aller-retour de Delémont s'effectue en chars tirés par des chevaux et est des plus gais ! Au retour, à Delémont, on s'aperçoit qu'un char n'a plus que trois roues... !

Le 18 décembre, le glas sonne le trépas de M. Paul Donzé, ancien président et membre d'honneur. Membre de la société de 1896 à 1935, celle-ci l'accompagne à sa dernière demeure le 20 décembre. Un vaillant membre soutien et ami s'en est allé ne laissant que regret parmi ceux qui l'ont connu.

1946

La paix est revenue, le monde respire et notre Fanfare continue courageusement sa marche. On acclame et on fête deux vétérans, MM. Henri Graff et Léon Ammann qui ont tous deux 35 ans d'activités.

La joie fait de nouveau place à l'anxiété des dernières années, et le cortège de Carnaval défile à nouveau, musique en tête, dans les rues de notre ville, ceci après une interruption de sept ans.

Le 17 juin, la Musique figure sur le Livret de fête de la 23e Fête Jurassienne de Musique à Tramelan, concourant en 2e catégorie. Morceau de choix : *"Rapsodie russe"* de H. Heusser; morceau imposé : *"A la forge"* de L. Kempster; marche : *"En avant"* de H. Scherrer, directeur. On se classe 3e sur huit sociétés et 2e au concours de marche. Beau résultat qui fait honneur à Saint-Ursanne.

Le 23 juin, on donne concert en l'honneur de Mgr François de Streng, évêque de Bâle et Lugano, en tournée de confirmations dans le Jura.

Le 14 juillet, les musiciens sont à Saint-Hippolyte, ville sœur de Saint-Ursanne. La place manque ici pour décrire l'ambiance de cette fête nationale française après les terribles années de guerre. Laissons parler un participant : *"Un membre de la Fanfare nous conduit en camion jusqu'à la frontière ou nous sommes salués par M. Léon Springer, maire de Saint-Hippolyte. On traverse Bremoncourt en musique et à Vaufrey déjà, le verre de l'amitié est offert. Aux cris de "Vive la Suisse !", on entre à Saint-Hippolyte. Le Conseil communal de Saint-Ursanne, maire en tête, reçoit des fleurs. Puis c'est la cérémonie au Monument aux morts, la réception à la mairie et le repas de midi et du soir chez l'habitant. L'après-midi, grand cortège et concert sur la place, le soir, réjouissances. Accueil émouvant et délirant d'un peuple, d'une nation qui a souffert et qui semble, en nous recevant, remercier la Suisse tout entière. Nous gardons un souvenir inoubliable de ce 14 juillet 1946."*

Le 19 octobre, trois nouvelles cloches reçoivent le baptême à Saint-Ursanne. Destinées au clocher de la Collégiale, elles ont pour noms : Raphaël - Pax' - Joséphine, et remplaceront celles détruites à la Révolution française. Mgr François de Streng est accueilli à Saint-Ursanne aux accents de la Fanfare et il effectue le trajet de la route de la Gare à la cure en calèche, escorté par de fringants cavaliers en uniformes. Le soir du même jour, la première soirée d'après-guerre est donnée par la Fanfare. La dernière en effet a eu lieu le 18 mars 1939. Inutile de décrire l'ambiance de joie et de gaieté qui y régnait après sept ans d'interruption de concerts. 1946 fut une année de labeur, on enregistre en effet 105 répétitions.

1947

Cette année est sensiblement plus calme, 83 répétitions. Le 30 janvier on enregistre avec beaucoup de regret la démission du président, M. Jules Brunod. Membre de la Fanfare depuis 1899, après 30 ans de présidence, alternant avec son ami M. Paul Donzé et MM. Hubert Moser et Charles Domon, celui-ci mérite beaucoup de la société à laquelle il a consacré la majeure partie de ses loisirs. Homme intègre, aimé et estimé de tous, son souvenir reste vivant dans le cœur des musiciens. Ce même jour il est acclamé président d'honneur de la Fanfare municipale de Saint-Ursanne.

On nomme le 30 janvier également un nouveau président en la personne de M. Georges Cramatte, instituteur de la classe supérieure de Saint-Ursanne.

Le 16 mars on donne concert en l'honneur des délégués de la Fédération des Sociétés de Musique et de Chant du District de Delémont qui tient ses assises annuelles au restaurant de l'Ours.

Le dimanche après-midi, 23 mars, la première émission radiophonique est enregistrée à Saint-Ursanne par les soins du Studio de Bâle. Carillon de cloches, orgues, chants du Chœur mixte, voix cristallines des enfants des écoles, causerie historique par M. le maire Joseph Migy, alternèrent avec les accents de la Fanfare. Un belle page du folklore jurassien fit la joie des auditeurs sur les ondes de Beromünster.

Cette même année, on lance l'idée de la création d'un fonds pour l'achat d'uniformes.

Les 28 et 29 juin, on est en promenade à Lucerne, Rütli et on visite les archives fédérales à Schwyz. Le 6 juillet, la jeune Fanfare La Montagnarde d'Epauvillers a le plaisir de recevoir la Musique à l'occasion d'une fête champêtre. En montant, on s'arrête à Montenol où l'autorité communale, en la personne de M. Paul Jeannerat, maire, nous offre le verre de l'amitié. Le 14 septembre, la Fanfare municipale a l'honneur d'être marraine pour la nouvelle bannière de la Fanfare l'Avenir de Boécourt. Cette belle journée se termina joyeusement et les casquettes de quelques membres rentrent le lendemain par le premier train ! Malgré ces différentes sorties, l'année se termine favorablement et on relève un bénéfice de fr. 1'486.--.

Les fêtes du Centenaire de la Société jurassienne d'Emulation se déroulent à Porrentruy les 26, 27 et 28 septembre. Ces manifestations se terminent à Saint-Ursanne le 28 septembre. Les émulateurs sont salués par la Fanfare, les écoliers, le Chœur mixte, ainsi que par les autorités communales et paroissiales. M. le maire Joseph Migy-Fattet présente un tableau des fastes de notre ville dans un discours fort apprécié. Les congressistes visitent ensuite la Collégiale sous la conduite de M. l'abbé M. Chappatte et on n'oubliera pas de longtemps le concert d'orgues du maître jurassien Joseph Gogniat, directeur du Conservatoire de Fribourg. Centenaire... 1847, date lointaine, nous y songeons à peine et pourtant l'appel du père du Jura, Xavier Stockmar, originaire de Montmelon, conserve toute son actualité : "*Unissez-vous, fils de la Rauracie...*"

1948

L'année débute par des félicitations adressées à deux vétérans, MM. Emile Messerli, sous-directeur, et Camille Coullery. Le premier totalise 25 ans d'activité et le deuxième 35 ans d'activité musicale.

Un poste de secrétaire est recréé et le comité se compose comme suit :

Georges Cramatte, président
Marcel Lusa, vice-président
Léon Migy, caissier
Henri Jolissaint, secrétaire
François Houlmann, assesseurs
André Kohler
Joseph Adatte, chef-matériel
Henri Scherrer, directeur

Emile Messerli, sous-directeur

Le 1er février, date importante, il est décidé de renouveler les uniformes.

Le 18 juillet on participe à la IVe Journée musicale du Jura-Nord.

M. Antoine Cramatte, garde-police, membre d'honneur et ancien membre actif, est rappelé à Dieu.

1949

Sous l'impulsion de son dynamique président, M. Georges Cramatte, la Fanfare connaît en 1949 une intense activité. Jugeons-en :

Inauguration de nouveaux uniformes, organisation du 27e Festival de la Vallée de la Sorne et d'une grande kermesse et, en plus, toutes les manifestations locales, etc.

Les uniformes inaugurés en 1924 étaient pour la plupart usés, voire même inutilisables, aussi dès le printemps 1948 un comité de soutien était à l'œuvre en vue d'en doter la société de nouveaux. Il se composait comme suit : MM. Jules Brunod président; Aurélio Canale, secrétaire; Germain Stouder, représentant de l'Union des sociétés locales. Les 28 et 29 août une kermesse a lieu aux alentours de la halle de gymnastique. On relève notamment la participation de la Fanfare Municipale de Delémont, la marraine de notre drapeau, et des sociétés locales. Le bénéfice réalisé de fr. 1'900.-- s'en va alimenter le fonds créé pour l'achat du nouvel équipement. Une collecte organisée à Saint-Ursanne et dans les communes environnantes de Montmelon, Montenol, Seleute et Ocourt rapporte la somme de fr. 11'170.46. Dans ce chiffre sont compris fr. 3'000.-- que les citoyens de Saint-Ursanne, au nombre de 180, acceptèrent dans un magnifique élan de générosité à l'assemblée communale du 10 décembre 1948. A ce montant s'ajoute la quote-part de la Fanfare de fr. 3'000.-- et le bénéfice de la kermesse. Fr. 16'070.46 sont donc à la disposition pour la confection de l'uniforme. Quel beau geste de solidarité envers la Fanfare. La commande est passée à la maison PKZ de Zurich, et le jour de la Fête des mères, deuxième dimanche de mai. Les uniformes sont endossés pour la première fois. Les anciens sont vendus au prix de fr. 5.-- à des particuliers. Un de ceux-ci est offert à la Société d'embellissement pour son musée de la Porte Saint-Pierre. Le 3 juillet a lieu à Saint-Ursanne le 27e Festival de la Vallée de la Sorne. Un comité sous la présidence de M. Jules Brunod avait été chargé de mettre sur pied cette importante manifestation. Il se composait ainsi : Président d'organisation, Georges Cramatte; secrétaire général, Arthur Jolidon; caissier général Ferdinand Urthaler. Quinze sociétés sont inscrites sur le livre de fête. La Musique des Cadets d'Arlesheim rehaussait la fête par sa gracieuse et amicale présence. Le Chœur de bienvenue composé pour la circonstance par M. l'Abbé P. Stadelmann et mis en musique par M. H. Scherrer fut un succès. Aujourd'hui encore "*Echo de Saint-Ursanne*" est encore souvent joué et chanté. La manifestation s'est soldée par un bénéfice de fr. 3'774.80.

L'organe dirigeant se compose ainsi en 1949 :

Georges Cramatte, président
Aurélio Canale, vice-président
(nouveau, en remplacement de Marcel Lusa)
Henri Jolissaint, secrétaire

Joseph Adatte, chef-matériel
Léon Migy, caissier
Albert Lachat, assesseurs
René Choulat
Henri Scherrer, directeur
Roger Lachat, sous-directeur
(nouveau, en remplacement d'Emile Messerli)

Les musiciens ont le grand plaisir de fêter trois nouveaux vétérans. En effet, à l'assemblée générale de la Fédération Jurassienne à Courrendlin, M. Henri Scherrer, directeur, s'est vu décerner la médaille fédérale pour 35 ans d'activité, et MM. Henri Berdat et Camille Migy pour 25 ans.

Le 12 février de cette même année un nouveau membre d'honneur est inscrit sur la liste. Il s'agit de M. Paul Trümpy, directeur de la Maison Thécla S.A. à Saint-Ursanne. Ami de la musique, la Fanfare municipale ne pouvait mieux faire que de récompenser (combien modestement) un fidèle bienfaiteur.

Hélas, chaque médaille a son revers. Cette année voit la disparition de Madame Joséphine Roy, membre d'honneur. Enlevée à l'affection des siens, connue et estimée de tous, elle apportait discrètement la joie et le bonheur dans l'intimité de son établissement. La société a grandement bénéficié de sa générosité, qui se manifestait à chaque occasion. Combien de fois n'a-t-elle pas mis la salle de son restaurant à disposition dès que le local de la halle de gymnastique était occupé. A chaque souper, réception et autres, la maman était présente. Vers elle s'en va notre souvenir reconnaissant.

Saint-Ursanne voit ses vieux murs reprendre leur splendeur d'antan et le rempart ouest ainsi que la tour de guet sont reconstruits pour environ fr. 22'000.--.

1950

Durant l'hiver 1949-50 on se met sérieusement au travail en vue du concours jurassien qui a lieu à Saint-Imier les 17 et 18 juin 1950. La Fanfare municipale poursuivant sa marche ascendante continue et multiplie les répétitions, soit 56 générales et 38 partielles. Le résultat obtenu à Saint-Imier est la juste récompense du travail fourni, ce qui est tout à l'honneur des musiciens et de ses chefs. Avec *Tancredi*, ouverture de Rossini, arr. de Weybrecht, on totalise 94 points et la Fanfare est première en 2e Division. Au concours de la marche, on obtient 38 points sur 40. Magnifique aboutissement qui est tout à l'honneur de la ville de Saint-Ursanne.

Une deuxième émission radiophonique est enregistrée à Saint-Ursanne, à nouveau par les soins de Radio-Bâle, le mardi 9 mai. La Fanfare et la Sainte-Cécile, sous la direction d'Henri Scherrer font honneur à notre région en interprétant des morceaux de choix. Les voix pures de deux groupes d'élèves de l'école primaire, dirigés par Georges Cramatte, alternent avec l'orchestre champêtre d'Emile Messerli. Cette émission sera retransmise en différé par Beromünster le jeudi 18 mai 1950.

Une promenade de trois jours à Paris était prévue pour Pâques, mais hélas, le ralentissement du travail dans les usines en empêche sa réalisation. En automne, les affaires vont mieux et c'est avec le cœur joyeux que l'on part pour le Mont-Pèlerin.

La marraine de notre drapeau, la Fanfare municipale de Delémont fête le 8 octobre son 75e anniversaire. En reconnaissance et par amitié, une délégation de trois membres est envoyée à Delémont et remet à la jubilaire un plateau-souvenir.

Un membre fidèle, M. Henri Berdat, quitte Saint-Ursanne pour aller s'installer à Bienne.

Le 31 décembre, la fortune en espèces ascende à fr. 4'340.63.

1951

Au 1er janvier, l'effectif de la Fanfare est le suivant : 39 instrumentistes, 1 président, 1 directeur, 1 porte-drapeau.

Le 24 janvier, une sérénade est donnée en l'honneur de M. Achille Comment, père. Pour la première fois, en effet, la société fête un vétéran de 50 ans. M. Comment, après avoir été membre durant de nombreuses années de la Fanfare L'Ancienne de Courgenay, est venu s'installer à Saint-Ursanne. N'abandonnant pas la musique, il fit son admission dans notre Fanfare où il fut un membre dévoué. Le 21 janvier de cette année il reçoit son diplôme fédéral pour 50 ans d'activité à l'assemblée de la Fédération Jurassienne de Musique à Courgenay. En témoignage de reconnaissance, la société le fête comme il se doit et le papa Comment a peine à retenir ses larmes...

M. Laurent Houlmann est nommé caissier en remplacement de M. Léon Migy.

Dans la nuit du 28 au 29 novembre, à 3 h. et demi, la population de Saint-Ursanne est tirée brusquement de son sommeil par la voix lugubre du tocsin. Le magasin de la Société Coopérative, sis à la Grand-rue, était la proie des flammes. Au matin, de ce bâtiment modèle pour l'époque, construit en 1938, il ne restait plus que des murs noircis et d'énormes stocks de marchandises calcinées. Les dégâts s'élevaient à environ fr. 400'000.--. Spectacle de désolation, mais désastre purement matériel heureusement. La Direction de la Société Coopérative s'attelle avec courage et énergie à reconstruire plus beau qu'avant, et en octobre 1952 déjà, l'inauguration du nouveau bâtiment a lieu en présence des autorités communales et religieuses ainsi que de la Direction de l'U.S.C. de Bâle. Et la Fanfare ? Naturellement, et cela ne se conçoit pas autrement, c'est elle qui donne le ton et l'ambiance à la manifestation.

1952

Durant l'hiver 1951-52, M. Camille Coullery s'occupe du solfège. Vieux musicien, originaire de Fontenais et travaillant à Saint-Ursanne, il ne ménage ni ses peines ni son temps à former les jeunes.

A l'assemblée générale du 12 mars, M. Joseph Migy-Fattet, maire de Saint-Ursanne, est nommé membre d'honneur. A la demande de la société, le Conseil communal fixe le subside alloué chaque

année à fr. 500.--. Beau geste de solidarité de la part de la communauté envers la société-mère de Saint-Ursanne.

Dans sa séance du 10 mai, le comité réajuste la police-incendie, soit:

Equipements fr. 15'000.--
Instruments fr. 10'000.--
Partitions fr. 2'000.--
Mobilier fr. 1'000.--
Drapeaux fr. 2'000.--

Vendlincourt, le riant village d'Ajoie, voit la Fanfare à la Ve journée musicale du Jura-Nord. Le samedi soir, 28 juin, on donne le concert de gala du Festival des Fanfares démocratiques du District de Porrentruy.

Le lendemain, le 2e Congrès suisse des Chevaliers de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem a lieu à Saint-Ursanne. Des cérémonies fastueuses, rehaussées par la présence de Mgr Maillat et les Petits Chanteurs à la Croix de Bois ainsi que la Fanfare, se déroulent tant en la Collégiale que dans les rues de notre antique cité médiévale. De hautes personnalités religieuses et civiles y prennent part et il faut remonter loin dans l'histoire de notre ville pour trouver une manifestation religieuse aussi revêtue. Son Excellence le Cardinal Canali, Grand Protecteur de l'Ordre, s'était fait représenter par son Excellence le Cardinal Valerio Valeri, Grand Chancelier de l'Ordre, venu spécialement de Rome. Etaient également présents : Mgr Bernardini, Nonce apostolique à Berne; Mgrs Meile de Saint-Gall et Lisibach de Soleure; Mgr Oesch, Secrétaire général de Suisse;

Mgr Schaller; MM. Schnyder de Wartensee, Lieutenant de Suisse, et M. G. Burrus, Lieutenant de Suisse romande.

Cette année voit trois piliers et musiciens-nés toucher leurs médailles pour 25 années d'activité. MM. Marcel Lusa, Gottfried Messerli et Albert Lachat reçoivent en effet à Tavannes la juste récompense de l'effort accompli.

Le samedi 27 septembre a lieu la 87e Assemblée générale de la Société Jurassienne d'Emulation. Le concert donné par la Fanfare en l'honneur des émulateurs et des personnalités présentes fut particulièrement applaudi.

Le 7 novembre, la Fanfare, au son de la "*Marche funèbre de Chopin*", conduit à sa dernière demeure Joseph Adatte, chef-matériel et tambour. Entré le 1er août 1904, il fut membre fidèle et dévoué et son souvenir reste vivant au cœur de ceux qui ont su l'apprécier et qui l'ont connu.

Le boucllement des comptes est réjouissant, les recettes ascendent à fr. 3'945.-- et les dépenses à fr. 2'368.--.

1953

Le 18 janvier, deux de nos membres, MM. Léon Roy, tenancier de l'auberge de l'Ours, et Louis Barré se voient décerner la médaille de vétérans pour 25 ans d'activité à l'assemblée de la Fédération Jurassienne de Musique à La Neuveville.

Le comité est constitué comme suit :

Georges Cramatte, instituteur président
Aurélio Canale, employé de bureau vice-président
Laurent Houlmann, employé de bureau caissier
Jean-Paul Messerli, dessinateur tech. secrétaire
Achille Comment, boîtier assesseurs
Marcel Etique, boîtier
Henri Scherrer, dessinateur technique directeur
Roger Lachat, acheveur sous-directeur

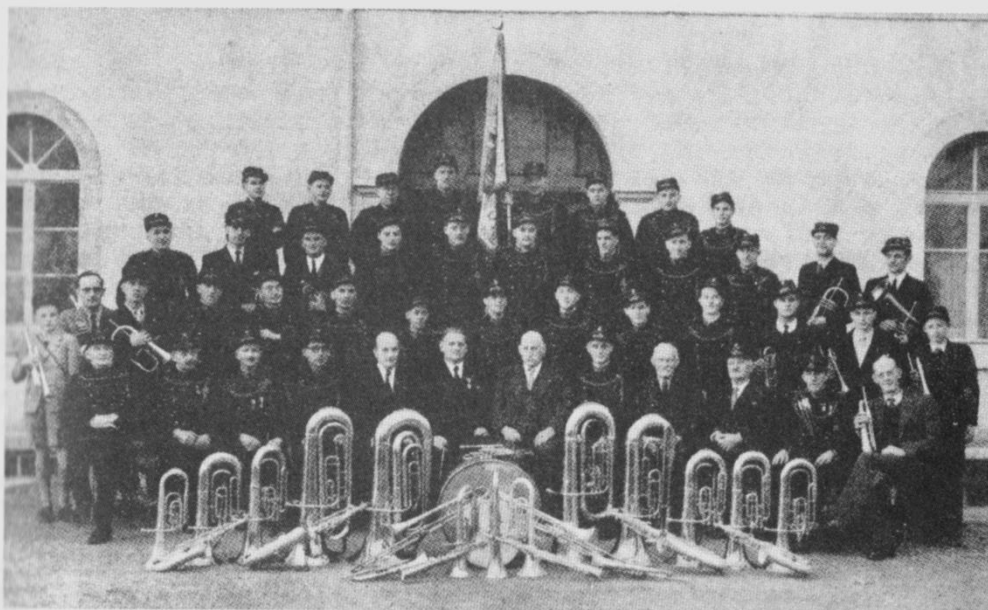
Les 23 et 24 mai, par un temps splendide, les musiciens passent deux jours en Bourgogne. Dijon, visite des Hospices de Beaune et de la Cave Calvet. Pommard, Vosne-Romanée, Gevray-Chambertin, tous les villages aux noms célèbres de la Côte-d'Or sont traversés. On s'arrête au Château de Clos-Vougeot et dans la salle des Chevaliers du Tastevins, on entonne un "*Joyeux enfant de la Bourgogne*". Cette promenade est certainement la plus jolie qu'aient effectuée les musiciens.

Le 12 juillet, on assiste en qualité de Mairaine de drapeau à la bénédiction de la bannière de la Montagnarde d'Epauvillers.

Sept instrumentistes sont inscrits pour la le Journée de perfectionnement organisée par la Fédération des Sociétés de Musique et de Chant du District de Delémont. Ce cours a lieu le 15 novembre à Courroux, au restaurant du Raisin.

On relève en 1953 : 71 répétitions, plus 5 partielles. Les honoraires des personnes en charge sont les suivants :

Directeur fr. 500.--
Sous-directeur fr. 35.--
Secrétaire fr. 40.--
Caissier fr. 35.--
Chef-matériel fr. 35.--
Moniteur solfège fr. 35.--



1948

R. Amann M. Grillon R. Marquis R. Beuchat F. Houlmann J. Lachat P. Schnetz C. Schaffter
 H. Berdat G. Messerli L. Roy R. Schaffter A. Lachat R. Lachat L. Grüring H. Jolissaint A. Comment R. Grillon A. Kohler
 C. Messerli G. Etienne H. Beuchat L. Roy L. Migy C. Migy C. Maleszewski L. Barré A. Canale H. Vernizzi Houlmann E. Monnier
 [C. Houlmann G. Erard
 O. Berdat H. Graff A. Comment M. Lusa G. Cramatte H. Scherrer J. Brunod E. Messerli A. Cuenin O. Decbœufs J. Adatte C. Coullery
 président directeur prés. d'honneur membre d'honneur



1955

1er rang (haut) : N. Houlmann G. Erard F. Houlmann R. Ammann D. Gerster
 2e rang : C. Schaffter F. Etique D. Erard J. Messerli M. Etique A. Canale E. Messerli J. Faivre R. Marquis J.-P. Messerli
 3e rang : G. Couche R. Lachat P. Schnetz L. Beuchat J. Lachat L. Houlmann G. Messerli H. Jolissaint A. Comment
 [M. Grillon L. Migy C. Migy J. Châtelain
 Devant : S. Berger H. Vernizzi H. Graff C. Coullery J. Thiévent J. Brunod H. Scherrer J. Brunod A. Lachat
 secrétaire président directeur président d'honneur
 [A. Canale A. Comment L. Barré L. Roy P. Donzé

1954

1954 est une année fertile en événements. Saint-Ursanne voit effet sa Fanfare prendre part à la XXVe Fête jurassienne de musique à Moutier le 13 juin. Effectif : 38 musiciens. Morceau imposé : "Cérès" de Mahy. Morceau choisi : *Chant de guerre*, ouverture de F. Andrieu. Résultat : Première en 2e Division avec 95 points (le maximum 2) et 39 points au concours de marche avec Colonel Bogey. Aboutissement heureux de l'effort fourni, ceci grâce à M. Henri Scherrer, son talentueux directeur. Des éloges tous particuliers sont à adresser à son président, M. George Cramatte qui, peu après, le 23 juin, faisait ses adieux à la société. Président depuis 1947, M. Georges Cramatte, en homme avisé et excellent organisateur, réussit à amener la Fanfare Municipale à un niveau jamais atteint et ses années passées à la présidence reflètent une saine gestion et une organisation ordonnée. En témoignage de gratitude, il est nommé membre d'honneur. Cette même année il quitte Saint-Ursanne pour aller s'installer à Porrentruy. Trois mois après, un nouveau président était élu en la personne de M. Jean Brunod. Fils de notre ancien président, lui-même musicien, la Fanfare ne pouvait faire un choix plus judicieux. Il entre en fonction le 1er décembre 1954.

Deux membres fidèles, MM. Aurélio Canale et Achille Comment, fils, sont promus vétérans jurassiens pour 25 ans d'activité (et membres d'honneur de la société, ceci automatiquement après 25 ans de sociétariat) le 17 janvier à l'assemblée de la Fédération

Jurassienne de Musique à Bassecourt.

Le comité décide le 21 septembre l'achat d'instruments pour une valeur de fr. 5'000.--. Ces achats se feront par étapes.

Le 16 mai on fraternise à nouveau avec les musiciens à Epauvillers à l'occasion d'une fête champêtre.

1955

M. L'abbé Chappatte, révérend curé de Miécourt et ancien vicaire de Saint-Ursanne, a écrit une biographie de l'ermite du Doubs Ursícinus. En reconnaissance et par solidarité, il est décidé de lui faire parvenir un cachet pour son ouvrage : Saint-Ursanne au bord du Doubs.

Le 3 avril a lieu une imposante assemblée générale à la halle de gymnastique. Elle a pour but la création d'un Comité de soutien. On y relève notamment la présence de MM. Léon Membrez, président de la Fédération Jurassienne de Musique, Joseph Berdat, président de la Fédération des Sociétés de Musique et de Chant du district de Delémont, Gilbert Feune, représentant de la Fanfare municipale de Delémont (société marraine de notre drapeau), Jules Brunod, président d'honneur, Georges Cramatte, ancien président, Mme Hilda Grimm, marraine de notre drapeau. Y participent également les délégations des fanfares d'Epauvillers et de Boécourt, les autorités communales et paroissiales de Saint-Ursanne ainsi que plusieurs membres d'honneur. En tout 120 participants. En fin de séance, on présente le film de la Fête fédérale de musique 1953 à Fribourg.

On achète pour environ fr. 3'500.-- d'instruments, entre autres, une contrebasse sib et une petite-basse sib à 4 pistons. Le dimanche 16 octobre, les musiciens posent pour la photographie dans la cour de l'Asile des vieillards, et l'après-midi on part à pieds Sur-la-Croix, où un concert est donné à la

famille Saxer et à Outremont à M. Grosschupf. Puis ce sont de bons quatre heures au restaurant des Rangiers et le retour à Saint-Ursanne.

On relève 67 répétitions en 1955.

1956

Le 31 mars, le Comité de soutien est définitivement créé :

Henri Donzé, gérant Coop président
Gaston Stouder, industriel vice-président
Marc Comment, employé secrétaire-caissier
Joseph Noirjean, hôtelier assesseurs
Jean Brunod, entrepreneur

On se met immédiatement à l'œuvre et des cartes de membres protecteurs au montant minimum de fr. 10.-- sont placées. Aujourd'hui ce comité rend d'appréciables et inestimables services à la Fanfare qui lui doit toute sa gratitude. Le 13 mai, aubade est donnée à Mgr l'Evêque de Bâle et Lugano François von Streng, en tournée de confirmation à Saint-Ursanne.

On fête cette année les 35 ans de direction de M. Henri Scherrer qui coïncident avec ses 35 ans de mariage. Avec une patience inlassable, sans relâche, mettant tout son savoir musical au service de Saint-Ursanne, M. Scherrer a bien mérité de sa Fanfare.

Le comité est composé comme suit :

Jean Brunod, président
Aurélio Canale, vice-président
Laurent Houlmann, caissier
Joseph Thiévent, secrétaire
(en remplacement de Jean-Paul Messerli)
Jean Faivre, chef-matériel (aide C. Schaffter)
(en remplacement de Henri Jolissaint)
Marcel Grillon, assesseurs
Roger Lachat

Commission musicale :

Henri Scherrer, directeur
Roger Lachat, sous-directeur
Albert Lachat
Achille Comment
Gottfried Messerli
Jean-Paul Messerli
Camille Coullery

On embellit et on rend plus attrayants les uniformes. Viennent le compléter : 1 fourragère rouge, 1 casquette forme légionnaire avec cordon rouge, 1 paire de gants blancs pour les cérémonies et un ceinturon bordé de deux galons rouges.

Le 17 juin on est à Courroux à la IVe Journée musicale du Jura Nord avec treize autres sociétés.

En 1937, la Fanfare fut admise dans la Fédération des Sociétés de Musique et de Chant du District de Delémont. Depuis cette date et sans jamais faillir à son devoir, elle prend part ponctuellement chaque année au Festival organisé par cette fédération. Pour la première fois en 1956, la société se voit contrainte de renoncer à y participer, le 15 juillet à Develier. En effet, cette date coïncide avec une Première messe. La Musique a l'honneur d'accompagner un enfant de Saint-Ursanne qui monte pour la première fois à l'autel. Il s'agit de Jean Houlmann, qui sera désormais le R.P. Nicolas, dominicain.

Pour la circonstance on inaugure la nouvelle tenue de gala et les musiciens ont fière allure avec leurs casquettes à la française et leurs gants blancs. Le cortège conduit le primisciant à la Collégiale. On relève notamment la présence à cette cérémonie d'un prêtre de l'Afrique noire, ami de Jean Houlmann, de M. le doyen de Saint-Ursanne, Joseph Barthe, et de deux autres prêtres issus de Saint-Ursanne, M. le Chanoine Charly Guélat et l'abbé Robert Migy.

C'est ensuite le concert devant le restaurant de l'Ours où a lieu le banquet officiel. Une pluie battante empêche la production prévue pour 16 heures. En fin de journée, la Fanfare remplit encore un devoir bien agréable. Au son d'une marche entraînante, elle réceptionne à la gare son membre-vétérant Achille Comment, père. Celui-ci rentre de Develier où il est allé toucher sa channe-souvenir pour 50 ans d'activité musicale offerte par la Fédération des Sociétés de Musique et de Chant du district de Delémont.

Un 1er août sans fanfare ! Et pourtant cela se passe cette année, douze membres seulement seraient sur les rangs... Et pour cause : la Fête nationale se situant généralement pendant les vacances horlogères, plusieurs musiciens sont absents de la localité. Cette situation tend à s'aggraver chaque année, et ceci en dérogation à la bonne volonté et au dévouement proverbiale de la Fanfare Municipale de Saint-Ursanne.

Une loterie de 20'000 billets est organisée; son bénéfice ira à l'achat d'instruments et à la participation éventuelle à la Fête Fédérale de Musique à Zurich en 1957.

1957

Pour la première fois depuis sa fondation, la Fanfare participe à une Fête Fédérale de Musique. L'événement a son importance et commentons-le avec un peu plus de détail. Écoutons un participant :

"La fête a lieu à Zurich les 13 et 14 juillet 1957. Au son d'une marche entraînante, nous quittons notre cité le samedi 13 à 11 heures. Un seul membre est absent, retenu auprès de son épouse gravement malade. Quelques fidèles amis nous accompagnent et nous arrivons à Zurich au début de l'après-midi. Un guide mis à notre disposition nous conduit à nos cantonnements, soit : la caserne.

Après s'être restaurés, nous nous mettons en route pour la Hohlstrasse où a lieu le concours de marche. Notre présentation impeccable, le défilé dans un alignement parfait, jouant Berne Suisse de Paul Montavon aux acclamations d'une foule nombreuse, laisse bien augurer du résultat.

C'est ensuite le souper dans une immense cantine de 7'000 places et la soirée à Zurich. Par petits groupes, nous allons faire la connaissance de la capitale de Limmat, toute illuminée et parée pour la circonstance. Le dimanche 14, après le petit déjeuner, en grande forme nous nous présentons devant le jury à la Salle blanche de la Maison du Peuple. Dans un silence impressionnant, très calmes et très sûrs de nous, nous exécutons "Nabucco" de Verdi, morceau de choix, et " Hebe" de J. Goddard, morceau imposé. En quittant la salle, un ami accompagnant de Saint-Ursanne, nous offre l'apéritif. Puis c'est le dîner à la cantine. L'après-midi nous admirons un splendide cortège qui parcourt les rues de Zurich et vers 16 h. 30 nous apprenons les résultats dans une joie émue et salués par de grands bravos ! Concourant en 3e catégorie, nous avons obtenu une première couronne, premier rang, avec mention excellent. Le retour a lieu dans une folle gaieté; il y eut même des rondes et des polonaises sur le quai de la gare de Zurich. La population et nos sociétés sueurs de Saint-Ursanne nous attendent à la gare. Sous un accueil délirant et une réception encore jamais vue à Saint-Ursanne, nous sommes félicités de toute part. C'est d'abord le salut et les remerciements de l'Autorité communale par la voix de M. le maire Joseph Migy. Ensuite M. Henri Donzé, président du comité de soutien, apporte le salut des membres protecteurs, puis M. Martin Jeannerat, délégué par notre fanfare-filleule d'Epauvillers, nous fait part de sa sympathie. Notre président M. Jean Brunod laisse parler son cœur en remerciant tous ceux qui, par leur aide, nous ont permis de prendre part pour la première fois à une Fête Fédérale et en félicitant notre talentueux directeur M. Henri Scherrer ainsi que tous les musiciens qui ont fait honneur à Saint-Ursanne." Relevons en passant que Saint-Ursanne était la seule fanfare du District de Porrentruy à Zurich.

1957 voit le départ de la localité de notre membre Camille Coullery. On relève 103 répétitions cette année, certainement un chiffre record.

1958

Le 19 janvier a lieu à Montfaucon l'Assemblée Générale de la FJM. A cette occasion deux membres fidèles, Emile Messerli et Léon Migy, sont promus vétérans. Le premier pour 35 ans d'activité et le second pour 25 ans. A leur retour, la Fanfare les accueille à la gare. Après un tour de ville, une gentille cérémonie se déroule au restaurant de l'Ours. Ce soir-là, la décision est prise de rendre hommage de la même façon à chaque futur vétéran

Beau geste de reconnaissance qui mérite d'être relevé. Le solfège, ou plus précisément l'Ecole de musique, sous la nouvelle direction de M. J.-Paul Messerli (en remplacement de M. Coullery), compte 11 élèves au début de cette année.

L'organe dirigeant se compose ainsi :

Jean Brunod, président
Aurèle Canale, vice-président
Camille Schaffter, chef-matériel
Gérard Python, caissier
Joseph Thiévent, secrétaire
Georges Erard, assesseurs
Joseph Lachat

Au matin du 1er avril, les cloches de la Collégiale nous annonçaient le départ pour un monde meilleur, de notre ami Henri Graff. Entré dans les rangs de la société le 31 mars 1911, celui-ci fut pendant près de 47 ans un membre fidèle, et seule la mort vint l'arracher à la Fanfare où il ne comptait que des amis. Avec Léon Migy qui sur sa tombe trop tôt ouverte évoqua sa vie et ses mérites, nous redisons : "*Au revoir cher ami Henri*". Cette année on enregistre également le décès de deux membres d'honneur, M. le Doyen Stékoffer à Boécourt, et M. Henri Berdat à Bienne.

Les 21 et 22 juin se déroule à Courrendlin la 26e Fête Jurassienne de Musique. La Fanfare, forte de 36 exécutants, y participe et concourt en 2e division. Au programme : "*Marche jubilaire*" de Jos. Bauwens, morceau imposé, et "*Crown cavalcade*", ouverture de P.B Carver, morceau de choix.

Cette journée est inoubliable pour la société, car en effet, elle obtient un résultat rarement atteint par une société de musique lors de concours, soit le maximum 100 points pour les deux morceaux, et 36 points sur 40 au concours de marche, se classant ainsi première en 2e division devant douze autres sociétés. Jamais depuis sa fondation un pareil résultat n'avait été enregistré. Le même soir, le 22 juin, une réception digne des vainqueurs lui était réservée à son retour. Toute la population, autorités communales et religieuses en tête, manifestèrent leur attachement à leur Fanfare.

1958 est décidément une année de labour fertile en événements. Une importante manifestation a lieu les 5 et 6 juillet. En effet, pour la deuxième fois se déroule à Saint-Ursanne le Festival de la Fédération des Sociétés de Musique et de Chant du district de

Delémont. Organisé de mains de maître par M. Henri Donzé, président du comité de soutien, et de personnes dévouées, il remporte un succès éclatant.

Les productions se déroulent dans la grande halle-cantine érigée sur le terrain des Champs-Fallat (entre la chapelle de Lorette et la scierie). On relève la participation de quinze sociétés et une foule énorme applaudit l'*Ensemble romand de musique de cuivre* (dir. Roger Volet) au concert de gala du samedi soir. Ce 36e festival fut réussi en tous points.

Le 4 mai on est à Saint-Hippolyte, ville sœur située au bord du Doubs à 30 kilomètres en aval de Saint-Ursanne. La Fanfare est invitée et fonctionne en qualité de musique de fête à une manifestation sportive. Belle journée passée en compagnie de nos amis de France.

Après le travail, le délassement. Aussi voyons-nous les musiciens partir pour une course de deux Jours à Pallanza-Iles Borromées.

1959

Le samedi 4 avril, la Caisse de crédit mutuel de Saint-Ursanne fête le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. La Fanfare offre un concert et ce sont 33 musiciens en tenue de gala qui sont invités au banquet officiel.

La Chambre de Commerce de Belfort organise pour la première fois de grandes manifestations en cette ville et la Musique y prend part le 30 mai. La pluie tombe sans arrêt, mais la bonne humeur ne cesse de régner et on joue pendant environ une heure trente au cortège officiel. C'est ensuite un généreux vin d'honneur offert dans la vieille

ville par l'Amicale des Suisses de Belfort. M. Testorelli, leur président, nous adresse la parole et une délégation est reçue à l'Hôtel de ville. Après le repas du soir, le temps se gâte définitivement et on donne concert dans un petit restaurant où, une fois de plus, on apprécie la générosité de nos amis de France.

M. Albert Cuenin, porte-drapeau de 1898 à 1936, est conduit au champ du repos au son d'une marche funèbre. Membre d'honneur, aimant profondément sa Fanfare qu'il accompagnait en toutes circonstances, celle-ci conserve de lui le meilleur souvenir. Que la terre te soit légère, Albert...

1960

Au début de cette année, la Fanfare est à nouveau en deuil et pleure son vétéran de 54 ans de musique, M. Achille Comment, membre d'honneur. Son épouse est allée le rejoindre au mois d'octobre 1963. Vers eux deux s'en va notre souvenir ému.

Le 17 janvier se tiennent à Saint-Ursanne les assises annuelles de la FJM. La séance administrative a lieu le matin dans la grande salle de l'hôtel du Bœuf, puis c'est le banquet servi à la halle de gymnastique par M. Léon Roy, tenancier de l'auberge de l'Ours. Un concert donné par la Fanfare fut fort goûté. La société se fait ensuite un agréable devoir de fêter un membre assidu, Camille Migy, qui, ce jour-là, recevait sa médaille pour

35 ans d'activité et de dévouement. Après un tour de ville, ce fut le verre de l'amitié au restaurant de l'Ours pour fêter le nouveau vétéran.

Une compagnie de sapeurs est stationnée dans nos murs et le 1er mars, mardi-gras, la Fanfare prête son concours lors de la prise du drapeau du Bat. Mot. génie 31. Lors du concert qui suivit en l'honneur des officiers et autorités à l'hôtel de la Demi-Lune, on joua *Bréchet's Boogie*. Or, à la surprise de tous, on apprend avec plaisir que ce morceau a été composé spécialement par Haenni pour l'ingénieur Bréchet, capitaine de la compagnie stationnée à Saint-Ursanne. En son honneur, on rejoue le Boogie.

Le comité qui jusqu'ici se composait de sept membres en comprendra neuf dès cette année.

On nomme un sous-directeur en la personne de M. Jean-Paul Messerli.

Le 18 juin, des employés d'une grande imprimerie de La Chaux-de-Fonds sont réceptionnés en musique. Une foule d'enfants et de grandes personnes arboraient la coiffure "Impartial". Le lendemain on se rend à Delémont où se déroule la fête commémorant le 75e anniversaire de la FJM. Cette fédération groupe en ce jour 2178 membres répartis dans 65 sociétés. Notre fanfare, elle, a un effectif de 36 membres. Le 26 du même mois a lieu en notre ville la Première Fête des Patoisants jurassiens. Comme il se doit, la Musique est de la partie.

Le 3 juillet, Festival de la Fédération des Sociétés de Musique et de Chant du District de Delémont à Courroux. La baguette est tenue par le nouveau sous-directeur M. Messerli, M. Scherrer, directeur, étant hospitalisé. On interprète brillamment *Violettes impériales* de Scotto. Le 31 - décidément les mois de juin et juillet n'auront pas laissé beaucoup de répit aux musiciens - après la messe, concert est donné en l'honneur de l'Amicale des Suisses de Belfort de passage dans notre ville. Le 11

septembre, les chefs de section du Jura sont également reçus en musique. Le vendredi 23 septembre, une manifestation de sympathie est organisée en l'honneur de M. Gaston Stouder, industriel. Celui-ci, élu récemment député, rentre ce jour de sa première session au Grand Conseil, et la Musique tient elle aussi à le fêter.

Le 17 décembre, le nouveau bâtiment scolaire situé sur le terrain des Saules est inauguré. Par une bise glaciale, la Fanfare exécute les plus belles marches de son répertoire.

On n'oublie pas non plus ses bienfaiteurs. On fête les 90 ans de MM. Charles Grimm et Joseph Lachat. On envoie également une petite attention à Mme Girardin de la Seigne.

Une Journée du Souvenir est organisée dans toute la Suisse en la mémoire du général Henri Guisan, chef de l'armée suisse durant la guerre de 1939 à 1945. La Fanfare lui rend hommage. Le 31 décembre, on totalise 68 répétitions, 16 manifestations, un festival, un concert public et une soirée... bravo !

Une commission des jeunes est créée et élue. Elle a pour tâche la surveillance des solfégiens et tout ce qui touche à l'Ecole de musique.

Sont élus : MM. Aurèle Canale, président; Jean-Paul Messerli, directeur des cours; Pierre Lovis, caissier; Jean Faivre, assesseur.

1961

Le 16 janvier de cette année on se rend tout joyeux à la répétition, la Fanfare prenant possession de son nouveau local à l'ancienne maison d'école, rue du Quartier. Depuis sa fondation en 1838, les répétitions s'effectuèrent à plusieurs endroits, soit entre autres : à l'Ecole des garçons (qui était située au Chemin du Château, à l'ancienne auberge du Cheval Blanc (maison des Œuvres actuelle), à l'hôtel des Deux-Clefs, à l'école enfantine et, depuis de nombreuses années, dans la petite salle de la halle de gymnastique. Malheureusement ce dernier local laissait à désirer. Trop exigü, trop bas, occupé été comme hiver par la troupe et représentations diverses, il fallait déménager pupitres et instruments et s'en aller répéter le plus souvent au restaurant de l'Ours. La nouvelle salle de répétition, mise gracieusement à disposition par l'Autorité communale, est spacieuse et bien éclairée. M. Marquis est désigné comme concierge.

On a le plaisir de compter un vétéran de plus pour 25 ans d'activité musicale en la personne de M. Ernest Gross, arrivé de Courtemaîche quelque temps auparavant. Malheureusement, celui-ci fut empêché d'aller toucher sa distinction. C'est une délégation de la Fanfare qui la lui remet et il est félicité comme il se doit.

Dix-sept jeunes gens suivent le cours de solfège sous la direction de M. Jean-Paul Messerli. Ceci laisse bien augurer pour l'avenir.

Le dimanche 9 juillet, par un temps splendide, la Municipale donne un concert fort apprécié au Jardin zoologique de Bâle : Au programme : 16 morceaux. Soixante-cinq personnes accompagnent la société, dont trente-cinq enfants.

Le 5 août on se rend Sur-la-Croix donner une sérénade à M. le Dr Saxer, qui fête ses 70 ans. Celui-ci, fidèle ami et membre soutien, mérite bien de la société. De bons quatre heures entrecouper les productions.

Le 5 septembre, les solfégiens s'en vont au Noirmont, invités par les Cadets de ce beau village franc-montagnard. Réception, pique-nique, jeux, chants et musique, tout y est. Belle journée pour les jeunes.

1962

L'année débute dans la joie et l'allégresse. Quatre membres fidèles sont promus vétérans. MM. Gustave Maillard, Gottfried Messerli et Albert Lachat totalisent 35 ans d'activité et Henri Jolissaint 25 ans. Après le tour d'honneur de la ville, une gentille agape réunit tous les musiciens au restaurant du Jura dont le tenancier est un des heureux jubilaire, Albert Lachat.

On sait que les porte-drapeaux ne touchent aucune distinction de la part de la Fédération Jurassienne de Musique. Or cette année, M. François Houlmann, qui depuis 25 ans porte bien haut notre bannière, reçoit le diplôme traditionnel de membre d'honneur de la Fanfare Municipale de Saint-Ursanne.

Le 13 mars, les musiciens sont consternés. Le directeur, M. Henri Scherrer, est hospitalisé pour une assez longue période. Le 1er avril on se rend à l'hôpital de Porrentruy et les musiciens mettent tout leur talent et leur cœur à donner aubade à leur chef et aux malades. Au retour, on passe à Bressaucourt où l'orchestre d'un restaurant fait valser jeunes et vieux.

L'Ecole de musique compte 21 solfégiens et le sous-directeur, M. Jean-Paul Messerli peut être fier de son œuvre. Il est décidé d'octroyer la somme de fr. 100.-- chaque année à la caisse de ces jeunes et futurs piliers de la musique. Le secrétaire M. Joseph Thiévent est remplacé par M. Francis Etique.

Le 8 septembre une course est organisée aux Rochers-de-Naye, avec visite du château de Chillon.

Les 23 et 24 juin, une grande kermesse se déroule à Saint-Ursanne, au Pré l'Abbé. Organisée par la paroisse, son bénéfice sera le départ d'une grande œuvre de restauration de notre vénérable Collégiale. Tout naturellement, la Fanfare prête son concours à cette manifestation.

Les jeunes musiciens du Noirmont sont à Saint-Ursanne le 23 septembre. Un pique-nique, avec visite de la Collégiale et des ruines du château, puis un concert sur la place de la Coopérative agrémentent cette splendide journée. Les liens d'amitié se serrèrent entre nos solfégiens qui, l'année précédente, se sont rendus au Noirmont.

Dans le courant de cette année, Saint-Ursanne continue ses travaux de restauration. Le rempart ouest est relevé et le rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville dégagé des affreux locaux qui s'y trouvaient. Ceux-ci masquaient les magnifiques voûtes du XVe siècle que l'on peut admirer aujourd'hui. On a l'amour des vieilles choses dans notre vallée du Doubs; on aime l'art et c'est tout naturel que l'on soit mélomane.

1963

Et nous voici en 1963, l'année du 125e anniversaire. Un nouveau vétéran a le plaisir d'allonger la liste des 35 ans d'activité. M. Louis Barré reçoit la médaille et est félicité comme il se doit. L'inclémence du temps empêche le tour de ville traditionnel.

MM. Mario Vernizzi et Albert Messerli prennent le poste de directeurs du solfège en remplacement de M. J.-P. Messerli, démissionnaire.

Le 7 juillet, Oltingue, charmante bourgade d'Alsace, reçoit la Fanfare qui prend part en qualité de musique de fête au 75e anniversaire du Corps des sapeurs-pompiers. Le vin d'Alsace coule à flot et l'on emporte un bon souvenir du pays des cigognes.

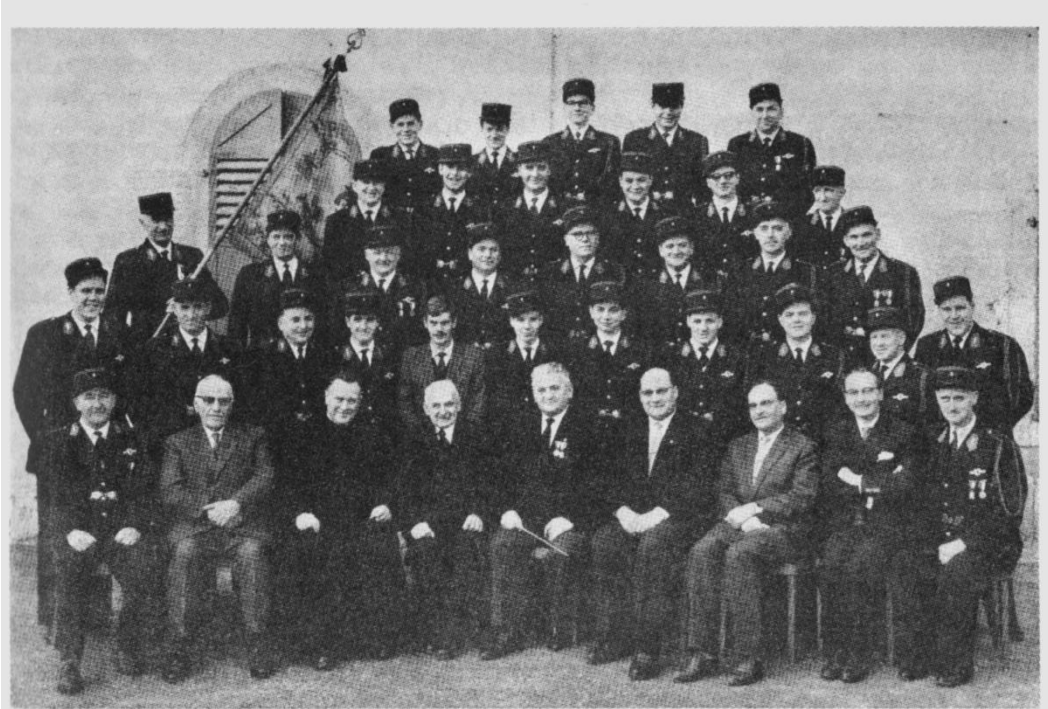
La Musique est à nouveau endeuillée. Le 27 août, au son de la Marche funèbre de Chopin, M. Octave Desboeufs est conduit au champ du repos. Totalisant 44 ans au service de la musique, 26 ans dans les rangs de l'Ancienne de Courgenay et 18 à Saint-Ursanne, celui-ci avait dû cesser toute activité en décembre 1949, par suite de maladie. Sur sa tombe, M. Jean Brunod, président, retraça la vie du défunt et nous redisons avec lui : *"Repose en paix"*.

Un mois plus tard, le 22 septembre, la population de Saint-Ursanne apprenait avec consternation le décès de M. Paul Trümpy, administrateur-délégué de la maison Thécla S.A., membre d'honneur de la Fanfare. Dès son arrivée à Saint-Ursanne en 1921, il se signala immédiatement comme excellent organisateur et chef émérite. Aimant profondément la musique, il n'a jamais cessé de faire bénéficier la Fanfare de son soutien moral et de son appui financier. Une délégation accompagnée du drapeau prend part, ainsi qu'une nombreuse foule de Saint-Ursanne, à la cérémonie funèbre le 26 septembre, à l'église Saint-Pierre de Zurich. Un bienfaiteur s'en est allé vers l'Eternel. Nous conservons de lui un souvenir inoubliable et reconnaissant.

Le 10 décembre, un troisième décès frappe à nouveau la Fanfare. En interprétant *"J'avais un camarade"*, nos musiciens rendent les derniers hommages à leur ami et membre d'honneur, M. Marcelin Donzé. Ayant cessé son activité d'instrumentiste après l'honorariat, il n'en continua pas moins de s'intéresser de très près aux problèmes et à la vie de la société. Son dernier acte tangible d'attachement à la musique, il le fit sur son lit d'hôpital en priant son frère Paul de bien vouloir battre le tambour à ses obsèques. Où trouver un sentiment de plus vive affection si ce n'est dans ses dernières pensées : Je l'aurai aimée jusqu'au trépas.

En fin d'année, l'organe dirigeant est ainsi constitué :

Henri Scherrer, directeur
Jean-Paul Messerli, sous-directeur
Jean Brunod, président
Aurèle Canale, vice-président
Gérard Python, secrétaire-caissier
Francis Etique, assesseurs
Henri Jolissaint
Pierre Buchwalder
Henri Vernizzi
Pierre Marquis
Pierre Lovis



Fanfare Municipale Saint-Ursanne (1.12.1963)

H. Vernizzi - R. Etique - M. Weber - M. Vernizzi - H. Jolissaint - F. Maillard - S. Tosalli - P. Buchwalder - A. Messerli - F. Etique - A. Comment - F. Houlmann - P. Lovis - G. Maillard - C. Schaffter - R. Marquis - M. Etique - G. Messerli - C. Migy - G. Python - L. Beuchat - P. Schnetz - J.-L. Meury - P. Marquis - D. Guélat - J.-P. Migy - M. Couche - J.-P. Messerli - P. Donzé - J. Faivre - A. Canale - X. Marchand (directeur de l'asile des vieillards) - J. Barthe (curé-doyen) - J. Migy (maire) - H. Scherrer - J. Brunod - G. Stouder (député) - L. Migy (membre d'honneur) - E. Messerli
Absents: E. Gross - M. Grillon - L. Barre - J. Lachat.



1964

L'année débute joyeusement et sous de bons augures. Le 19 janvier, la Fanfare accueille à la gare, en fin de journée, deux membres méritants qui sont allés quérir leur médaille de vétérans à Porrentruy. Aux accords d'une marche, MM. Amélio Canale et Achille Comment sont reçus par leurs amis. Tous deux totalisent 35 ans de sociétariat. Après un tour de ville, une réception a lieu devant la Coopérative et un apéritif est servi au Bœuf.

Cent Vingt-cinquième Anniversaire

*"Voici des fruits, des fleurs et des branches
Et puis voici mon cœur, qui ne bat que pour vous"*

Les 25 et 26 janvier 1964, Saint-Ursanne s'inspire du beau poème de Verlaine, car en ces jours, son cœur ne bat que pour la Fanfare municipale qui commémore le 125e anniversaire de sa fondation.

Préparées de main de maître par un comité qui a M. Jean Brunod à sa tête, ces festivités sont empreintes de joie, de ferveur et de dignité. Elles débutent le samedi par une soirée organisée à l'ancienne halle de gymnastique, qui sert aujourd'hui de hangar des pompiers. En primeur, la fanfare offre un concert très prisé sous la baguette experte du maestro Henri Scherrer, qui a composé pour l'occasion une marche intitulée "125e". Musiciens et directeur sont vivement et longuement applaudis.

Après cette page musicale, le président souligne avec chaleur la signification d'une telle commémoration. Il affirme que grâce à la collaboration des autorités communales et paroissiales, de toutes les sociétés locales et des populations des communes du Clos-du-Doubs, la Fanfare peut poursuivre son chemin. Il remercie et félicite tout spécialement le directeur pour ses 40 années de direction et adresse un vibrant hommage à toute la Fanfare. Il profite de l'occasion pour lancer un appel en faveur de la nouvelle bannière. M. Léon Migy-Studer, membre d'honneur, a le plaisir de présenter au public la brochure historique relatant, année après année, depuis 1838, les 125 ans de la Fanfare. La brochure, réalisée par ses soins et préfacée par M. Georges Cramatte, ancien président et maître d'application à l'Ecole normale de Porrentruy, est vendue au prix de 5 frs, alors que son prix de revient se monte à 5 frs 70.

M. Alfred Brogli, garde-pêche à Saint-Ursanne et représentant de la SFG, congratule la Fanfare et remet un cadeau-souvenir au président ainsi qu'un don en faveur de la nouvelle bannière.

Puis, les solfégiens sont présentés par leurs talentueux directeurs, MM. Albert Messerli et Mario Vernizzi. Ce groupe est longuement félicité.

Enfin, les membres du chœur mixte Sainte-Cécile agrémentent la deuxième partie de la soirée en interprétant divers chants et saynètes avec beaucoup de talent et de finesse, marquant ainsi la vieille amitié l'unissant à sa société sœur.

Une soirée familière menée aux sons d'un excellent orchestre termine cette première journée.

On débute le dimanche à 9 h.30 par un office solennel en la collégiale. Un magistral sermon de circonstance est prononcé par M. le doyen Joseph Barthe. Qu'il nous soit permis d'en citer les dernières phrases :

"Chère Fanfare de Saint-Ursanne, sois chaleureusement remerciée pour tout le bien accompli dans notre antique cité pendant tes 125 ans d'existence. Poursuis toujours ton labeur au service de l'idéal et de la beauté. Continue à charmer, à émouvoir, à élever les âmes et les cœurs. Aide-les à s'évader vers les régions pures et lumineuses de l'infini. Donne-leur la nostalgie des harmonies du ciel... Ainsi soit-il."

A la sortie de la messe, les musiciens sont salués par les enfants des écoles et l'un deux, M. Pierre Lachat, félicite la Jubilaire par un compliment, apportant ainsi l'hommage de la jeunesse de Saint-Ursanne. Puis, Fanfare en tête, on se rend au cimetière du Pré-Monsieur où se déroule la cérémonie du souvenir. M. Jean Brunod, président, en mots choisis, rappelle à chacun la brièveté de notre passage sur terre. La cérémonie, toute empreinte du respect dû aux membres disparus, est rehaussée par l'interprétation de *"J'avais un camarade"*.

De retour en ville, un dernier rassemblement devant la Coopérative donne l'occasion à M. Gaston Stouder, maire, de s'exprimer. Il se fait l'interprète de toute la population pour adresser ses remerciements et vives félicitations à l'heureuse Fanfare. Il assure la société de l'appui total du conseil communal et il ajoute, en remettant une enveloppe à M. Brunod, que les Autorités tiennent à être les premiers souscripteurs pour l'achat de la nouvelle bannière. Le président remet ensuite une assiette-souvenir à M. le maire et un dernier morceau de musique met un terme à ces journées.

La Fanfare vient d'écrire une nouvelle page de son histoire. Un tableau-souvenir, qui aujourd'hui encore orne la salle à manger du restaurant de l'Ours, anciennement local de la Fanfare, rappelle ces festivités. Ce travail, réalisé par la lithographie Frossard avec le concours de M. Sanglard, photographe à Porrentruy, est dû à la libéralité du président d'alors, M. Jean Brunod.

Alors que la nature renaît après un hiver bien long, le 19 mars, jour de la saint Joseph, M. Jules Brunod, président d'honneur, s'éteint dans sa 79e année. Il avait passé toute sa vie à Saint-Ursanne, reprenant l'entreprise en bâtiment fondée par son père, qui était arrivé de la vallée d'Aoste. Il fut le père de cinq enfants, dont l'un présida aux destinées de la société de 1955 à 1967. Entré dans la société en 1904, Jules Brunod en fut le président durant plusieurs périodes dont la plus longue est celle du 1929 à 1947, date à laquelle il fut nommé président d'honneur. Avec une énergie exemplaire et un dévouement sans limites, il conduisit la Fanfare d'une main sûre et ferme. Les musiciens appréciaient particulièrement son bon jugement et son intégrité. Il fut également membre du Comité de la Fédération Jurassienne de Musique qui lui décerna, suite à sa fructueuse activité, le titre de membre d'honneur. Le dimanche 22 mars, il est descendu dans la tombe au cimetière du cloître au son de *"J'avais un camarade"*. Il est d'ailleurs le dernier mis en terre en ce lieu, suite à l'interdiction du Conseil de paroisse du 1er septembre 1965, qui rendait ainsi au cloître sa vocation première. M. Léon Membrez de la Fédération Jurassienne et M. Amélio Canale, vice-président de la Fanfare, ont retracé la vie et fait l'éloge du défunt.

Deux jours plus tôt, un de ses grands amis était également conduit au champ du repos aux accents d'une marche funèbre : M. Jules Nusbaumer, né en 1877, ancien gérant et membre fondateur de la Coopérative, qui prit sa retraite en décembre 1943. Il coulait depuis lors des jours paisibles en sa

propriété. La Fanfare l'avait remercié pour les services rendus alors qu'il était maire, en le nommant membre d'honneur en 1918 déjà.

Ainsi disparurent deux figures marquantes de chez nous.

Le 14 juin, on anime la fête de gymnastique des pupilles et le 27, un concert est offert aux apprentis méritants du Jura. Cette dernière manifestation, organisée par l'ADIJ, se déroule à l'ancienne halle.

Le lendemain, Courgenay accueille toute une cohorte de musiciens. C'est en effet dans le village de la petite Gilberte que se déroule la 7e Journée musicale du Jura-Nord. Il est évident que notre fanfare y participe.

Malgré un temps maussade, on se retrouve en pique-nique au chalet des Chaignions le 11 octobre. Une sortie très réussie qui malheureusement est ternie par une mauvaise nouvelle. En effet, à notre retour en début de soirée, nous apprenons le décès d'un fidèle membre actif, M. Achille Comment. C'est à Héricourt, en France voisine, que la mort est venue le surprendre. Agé de 52 ans, bassiste émérite, notre ami a été ravi à sa famille, qu'il aimait et chérissait. Vétéran de 35 ans, ce n'est jamais en vain que l'on faisait appel à ses services. Toujours présent avec un réel esprit de sociétaire, il était admiré pour sa vivacité, spiritualité, sa jovialité et ses bonnes histoires. Et, pour la troisième fois en 1964, le mercredi 14 octobre, la Fanfare rend les honneurs à l'un des siens au son de la "*Marche funèbre*" de Chopin.

Commencée dans la joie, l'année se termine sur une note morose. Quatre démissions sont en effet enregistrées. Trente musiciens sont encore dans les rangs et ils ont effectué 66 répétitions.

1965

Et l'on repart sur une note plus gaie. En effet, le dimanche 17 janvier en soirée, la Fanfare réserve un accueil particulièrement chaleureux à deux de ses fidèles serviteurs qui reviennent de Courtelary où, aux assises annuelles de la Fédération Jurassienne de Musique, ils viennent de recevoir leurs médailles de vétérans. M. Henri Scherrer, directeur, pour ses 50 ans d'activité dont 42 comme directeur et M. Ernest Gross pour 35 ans. Aux sons de "*Vieux remparts*", marche de notre directeur, ils sont accueillis à la gare. Une pluie battante empêche le tour traditionnel de la ville et c'est à l'hôtel du Bœuf qu'a lieu une petite manifestation. Le chœur mixte Sainte-Cécile, dont M. Scherrer est également le directeur, ainsi que la SFG, ont tenu à s'associer à la Fanfare pour leur exprimer leur gratitude. Le président, en termes vibrants, congratule les heureux jubilaires et leur exprime sa reconnaissance pour toutes ces années passées au service du noble art qu'est la musique. Il sait tout particulièrement trouver les paroles qu'il adresse à M. Scherrer pour ses 42 ans de direction. M. Henri Donzé, président du Comité de soutien ainsi que M. Gaston Stouder, maire et député, apportent leurs messages d'amitié et la soirée se termine dans une ambiance de franche gaieté.

Soucieuse d'apporter une fois de plus sa contribution aux manifestations, la Musique égaie de ses plus beaux airs la 6e Journée internationale des invalides, qui tient ses assises en nos murs le 21 mars.

Le 6 juillet, on se rend à Glovelier au 43e festival du district de Delémont. Hélas, il est le dernier auquel participe M. Scherrer, qui est justement et longuement ovationné par la foule.

Le 11 du même mois, la fanfare La Montagnarde d'Epauvillers inaugure de nouveaux uniformes et notre société s'associe fraternellement à cette manifestation.

La Course internationale de côte Saint-Ursanne - Les Rangiers a lieu les 22 et 23 août et la Fanfare participe à la manifestation. Le samedi, on donne une aubade à la ferme de La Combe. Un petit drame bien pittoresque se joue alors : le sol étant fortement détrempé par des averses incessantes, on se déplace dans un vrai borborygme. M. Albert Messerli perd une de ses chaussures. Dans l'impossibilité de retrouver son soulier, notre jeune musicien rejoint ses pénates comme une auto qui aurait perdu une roue !

Les 4 et 5 septembre, on participe à la Journée romande des Patoisants. Le mauvais temps est de la partie et le magnifique cortège qui aurait mérité un rayon de soleil est perturbé par des pluies diluviennes.

Les bienfaiteurs ne sont pas oubliés et le mois de septembre leur est réservé : le 10, on donne une sérénade à Mme Aline Python qui fête ses 90 ans et le 21, Mme Lina Gerber, également nonagénaire, est à l'honneur. Le même jour, on offre quelques marches à Mme et M. Marchand, qui ont le bonheur de fêter leurs soixante années de vie commune. M. Marchand, ancien député-maire et directeur en retraite de l'Hospice des vieillards, est membre d'honneur et a en tout temps manifesté son attachement à la Fanfare.

J.J. Rousseau cite dans ses *"Pensées"* : *"Si la patience est amère, le fruit en est doux"*. En janvier 1964, lors de la célébration du 125e anniversaire, le président lançait un appel pour l'obtention d'un nouveau drapeau. Cette idée est devenue réalité et, en ce jour du 9 octobre 1965, une nouvelle bannière est inaugurée.

En dépit du temps brumeux de ce samedi, une cérémonie se déroule devant l'Hôtel de Ville avec tout le faste de circonstance. On y relève la présence des Autorités civiles et religieuses de Saint-Ursanne, de M. Simon Kohler, conseiller national et président d'honneur de la Fanfare municipale de Courgenay, des délégations des fanfares d'Epauvillers, de Boécourt et de la Municipale de Delémont. La Fédération du district de Delémont ainsi que les sociétés locales sont également représentées. Toutes les bannières apportent une note gaie en présence d'une foule des grands jours. Le tout débute à 14 h.30 par l'arrivée de la société marraine, la Fanfare municipale de Courgenay, précédée d'accortes filles d'honneur. La marraine, Mlle Marcelle Chevillat (aujourd'hui Mme Meusy), toute de distinction, déploie la nouvelle bannière, qui est remise solennellement à notre porte-drapeau, M. François Houlmann, par le banneret de Courgenay au son de la marche *"Au drapeau"*. Les souhaits de bienvenue sont prononcés par les présidents de Courgenay et Saint-Ursanne, MM. Spitznagel et Brunod. Les enfants des classes de MM. Moritz, Valley et Perret sont les premiers à saluer la bannière en interprétant un chant de circonstance : *"Salut au drapeau"*. En cortège, notre nouvel emblème parcourt pour la première fois les rues de la ville pour revenir à la place du Mai où l'on entend le porte-parole de la Fédération du District de Delémont, M. Aubry.

L'instant le plus émouvant reste sans contredit la remise de l'ancienne bannière à l'Autorité municipale. Alors que dans un calme religieux, les deux fanfares de Courgenay et Saint-Ursanne exécutent *"J'avais un camarade"*, tous les drapeaux présents donnent l'accolade à celui qui, quelques instants plus tard, prendra le chemin des archives au son d'une *"Marche solennelle"* interprétée par Courgenay. Pour clore, M. Gaston Stouder, maire, apporte l'hommage de la population à la nouvelle

bannière. On se rend ensuite à la collégiale où, dans une vibrante allocution, M. le Doyen Barthe fait honneur au drapeau. Suit une bénédiction, puis tous les drapeaux saluent pour la première fois notre nouvel emblème.

Après le repas du soir offert aux invités, la partie officielle se poursuit à la halle de gymnastique. La Fanfare municipale de Courgenay ouvre les feux et, sous la brillante direction de M. J.-P. Messerli, se taille un franc succès.

On profite de l'occasion pour élire quatre nouveaux membres d'honneur : M. le Doyen Joseph Barthe, Mme Joséphine Scherrer, M. Gaston Stouder, maire, et la toute gracieuse marraine de la nouvelle bannière, Mlle Marcelle Chevillat.

Les soies de l'ancienne bannière étaient ternies, ses franges tombaient en lambeaux. Elle avait été inaugurée en 1920. La nouvelle a été confectionnée par les soins de la Maison Heimgarten de Wil (SG). Elle porte les armoiries ainsi que les couleurs de la ville: elle est flammée de celles de la Confédération et décorée d'un instrument de musique. On y lit la date de fondation, 1838, et celle de 1965, date de son inauguration. La population de Saint-Ursanne et des alentours n'est certes pas restée insensible aux appels en faveur de la nouvelle bannière, mais c'est surtout grâce à la générosité de la marraine que le nouveau drapeau flotte au-devant de la Fanfare. Qu'elle en soit en ce jour encore vivement remerciée.

Un archiviste est nommé en la personne de M. Léon Migy-Studer. Il aura soin de déposer en la salle des archives de la municipalité l'acte de fondation de 1838 ainsi que les principales pièces justificatives, protocoles, comptes, etc.

1965 est l'année dont on se souvient : année heureuse et bénéfique qui, hélas, se termine avec un grand regret. En effet, lors de la répétition du 9 novembre, M. Henri Scherrer, directeur, fait part de sa démission. Et c'est avec un pincement au cœur que ses musiciens lui font leurs adieux le 21 décembre, dans le local décoré pour la circonstance : sapin de Noël, bougies, fleurs... Au tableau, une inscription :

"A notre cher directeur M. H. Scherrer, tous les membres de la Fanfare lui disent MERCI et lui souhaitent une agréable retraite."

Vingt-huit musiciens sont présents, ainsi que les Autorités communales, le Comité de soutien, la marraine du drapeau, le vice-président et le président. Celui-ci adresse les adieux de la société à M. Scherrer en termes émouvants. Il termine par ces mots : *"Nous ne vous disons pas adieu, mais au revoir..."*. Mlle Chevillat offre des fleurs puis M. Scherrer laisse parler son cœur et retrace sa carrière musicale à Saint-Ursanne :

Arrivé en mai 1918, il demande immédiatement son admission dans la société. Il est de suite nommé sous-directeur, puis directeur. Après 51 ans passés au service de la musique, dont 42 comme directeur à Saint-Ursanne, il abandonne ses fonctions. Selon son calcul, le tout représente environ 6'700 heures de direction.

Avec émotion, il dirige une dernière marche et remet sa baguette à son successeur, M. J.-P. Messerli, qu'il félicite en souhaitant de nouveaux lauriers pour la société. On exécute la marche du "125e" en l'honneur de M. Scherrer, œuvre de sa composition. C'est la première marche dirigée par le nouveau

directeur, sous les acclamations. La soirée se termine joyeusement au local qui, pour la circonstance, s'est transformé en buvette ! Une merveilleuse page de l'histoire de la société vient de se tourner.

A la fin de l'année, le Comité de soutien est ainsi composé :

Donzé Henri, président, gérant de la Coop
Comment Marc, secrétaire-caissier, directeur technique
Stouder Gaston, vice-président, fabricant, député-maire
Valley Victor, instituteur
Studer Germain, hôtelier (Deux-Clefs)
Boillat Hervé, directeur
Migy Joseph, ancien maire
Paupe Georges, maire de Montmelon
Cerf Fernand, maire de Seleute
Vernier Joseph, maire de Montenol
Brunod Jean, président de la Fanfare

1966

La Fanfare poursuit son chemin sous la baguette de son nouveau directeur, alors âgé de 33 ans. Le dimanche 16 janvier, on accueille à la gare trois nouveaux médaillés pour 25 ans de musique : MM. Henri Vernizzi, Camille Schaffter et Joseph Lachat. Après le tour de ville traditionnel, les musiciens méritants sont fêtés au restaurant de l'Ours. Ceux-ci sont nommés membres d'honneur lors de l'Assemblée générale du 11 février. A cette occasion, on fleurit également le vice-président, M. Amelio Canale, qui, ce même jour, a été élu membre du Comité de la Fédération Jurassienne de Musique à l'assemblée de Courrendlin.

Un nouveau membre d'honneur est particulièrement fêté : M. Jean Brunod est acclamé et il reçoit le diplôme d'honneur des mains du vice-président, qui relève ses mérites et souligne que la Fanfare lui doit beaucoup.

M. Francis Etique prend la direction du cours de solfège et, le 1er mars, il est nommé sous-directeur. En ce début d'année, on enregistre la démission de M. Joseph Lachat, qui va s'établir à Epauvillers, où il aura l'honneur de diriger la fanfare de ce beau village. M. François Houlmann, porte-drapeau depuis trente ans et dont la tenue altièrè était fort remarquée, est remplacé par M. Claude Brosy, garde-forestier à Saint-Ursanne. Le dimanche 17 avril, la Paroisse est en fête. M. Gervais Hulmann, enfant du domaine de Chez-Basuel (commune de Montmelon), prononce ses vœux solennels en la collégiale de Saint-Ursanne; la cérémonie est rehaussée par la présence de la Fanfare. Frère

Gervais a passé quatorze années en Indonésie et il œuvre actuellement au Pérou.

Le 14 mai, un concert est donné à la salle de l'hôtel du Bœuf en l'honneur des gymnastes vétérans jurassiens. Le lendemain, Mgr von Streng administre le sacrement de la Confirmation et la Fanfare est de la fête. Mgr l'Evêque, qui quittera prochainement ses fonctions, fait ses adieux à la population jurassienne.

Le troisième Rallye du Jura est organisé le 22 mai; la société y est fort applaudie.

Dans l'impossibilité de concourir à la 28e Fête jurassienne de musique à Bienne, la Fanfare ne participe qu'au concours de marche, le 26 juin.

On enregistre avec regret la démission de M. Gérard Python, caissier, qui quitte la localité.

On défile le 4 septembre au cortège de la Braderie de Porrentruy. La Fanfare de Courgenay inaugure ses nouveaux uniformes les 24 et 25 septembre. Le samedi soir, la Fanfare de Saint-Ursanne et l'Harmonie municipale de Morteau donnent un concert de gala.

La SFG est en fête du 6 au 8 octobre pour la célébration de son 75e anniversaire. Nous participons à la cérémonie du souvenir au cimetière le 8 octobre. Puis, c'est le cortège aux flambeaux suivi d'un concert donné conjointement avec la Sainte-Cécile. Tout Saint-Ursanne est associé à la joie de la société jubilaire.

Le 17 octobre, la population accompagne M. Léon Roy, marchand de vin, au champ du repos. Solfégien durant l'hiver 1931, il fit partie de la société durant de nombreuses années, mais ses activités professionnelles et extra-professionnelles l'obligèrent à quitter la Fanfare, dont il fut un excellent membre.

A la fin de l'année, M. Jean-Paul Messerli, directeur, donne sa démission. Il sera remplacé dès le 1er janvier 1967 par M. Francis Etique. Le Comité étant passablement transformé, il nous paraît utile d'en citer la composition :

Brunod Jean, président
Erard Paul, vice-président
Lovis Pierre, secrétaire
Broisy Claude, caissier
Houlmann Jean-Claude, assesseurs
Tosalli Silvio
Bourquard Francis
Schaffter Camille
Lachat Pierre

1967

L'année ne s'annonce pas sous d'heureux auspices. En effet, en deux ans, la société a connu trois directeurs et enregistré une quinzaine de départs, parmi lesquels d'excellents éléments, conducteurs de registres. Mais il ne faut pas désespérer, puisqu'en 1922, l'effectif n'était que de 23 membres et 45 ans plus tard, la Fanfare est toujours là.

Pour la troisième fois, nous nous rendons à St-Hippolyte, afin de prêter notre concours à une manifestation organisée par les sociétés locales. Une joyeuse ambiance préside à cette journée, agrémentée d'une réception officielle de la Municipalité et par le passage du Tour de France...

La Fédération du District de Delémont tient son Assemblée Générale au restaurant de l'Ours et la Fanfare, sous la direction de M. Francis Etique, offre un petit concert. Le lundi 4 septembre, au son d'une marche funèbre, on accompagne à sa dernière demeure M. Paul Erard, vice-président. On perd en lui un membre fidèle et dévoué.

Deux nonagénaires sont honorés les 18 novembre et 9 décembre : Mme Bartha Valli, vaillante grand-maman et arrière-grand-maman, puis M. Xavier Marchand, ancien député-maire. L'après-midi du 9 est consacré à égayer une petite cérémonie de promotion des jeunes gens du Clos du Doubs à l'hôtel du Bœuf.

1968

Le mardi 13 février, on assiste en fanfare aux funérailles de M. Joseph Migy, ancien maire (de 1943 à 1963) et membre d'honneur.

Lors de l'Assemblée générale du 2 mars, M. Jean Brunod, président, se sépare de sa charge. En termes élogieux et mérités, M. Canale, vice-président, retrace l'activité du démissionnaire, qui assume sa charge depuis 13 ans avec compétence et fermeté, à la satisfaction de chacun. C'est avec regret que l'on enregistre sa démission. M. Amélio Canale est nommé président par acclamations. Le directeur fait remarquer dans son rapport que seules 43 répétitions ont eu lieu cette année et qu'elles ont connu un fort taux d'absences...

Le 4 mai, un concert est donné à la Commission de l'EPGS (Ecole préparatoire de gymnastique et de sport, aujourd'hui dénommé Jeunesse et Sport).

La 8e Journée musicale du Jura-Nord déroule ses fastes à Bassecourt le 16 juin. Les rapports du jury sont très satisfaisants pour la fanfare : une mention "*Très bien*" est obtenue pour le concours de marche.

Le 7 juillet, Undervelier accueille les fanfares du District de Delémont.

On profite de l'invitation de la société de Movelier pour tout de même effectuer une sortie. Après deux concerts donnés en ce beau village du haut-plateau delémontain, on se retrouve à l'auberge de Lucelle pour un souper fort joyeux.

Quelques jours avant Noël, Saint-Ursanne est en deuil. Le 20 décembre, le Seigneur a rappelé à Lui le Doyen de Saint-Ursanne, M. l'abbé Joseph Barthe. Ordonné prêtre en 1935, il a servi l'Eglise de Delémont et de Pleigne. En 1952, il fut appelé à la tête de la paroisse et du décanat de Saint-Ursanne. En 1965, la Fanfare lui avait décerné son diplôme de membre d'honneur. Ponctuel, ordonné, le cœur simple et limpide, la voix toujours riieuse, le regard bleu, il allait cueillir la récompense du bon serviteur... L'abbé Barthe laisse le meilleur souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé. Une délégation de la Fanfare est présente aux obsèques qui se déroulent le 23 décembre à Vendlincourt.

1969

Le programme de cette année est moins chargé et malgré le mauvais équilibre des registres, on participe au 47e Festival des Fanfares du District de Delémont.

Le 20 avril, la Fanfare prend une part active et joyeuse à l'installation du nouveau prêtre de la paroisse, M. l'abbé Jean-Marie Frainier, natif de Porrentruy. "*En avril n'ôte pas un fil...*", le vieux dicton ne se démentit pas le jour de cette cérémonie : la neige reprenant son offensive, c'est par un

froid sibérien que l'apéritif est servi au cloître. M. Amélio Canale, président, démissionne de ses fonctions le 20 mai; il n'avait en effet accepté cette charge que pour une année. Il reviendra sur sa décision et reprendra sa charge au début de 1970 et sera à la tête de la société jusqu'en 1975.

Mme Hilda Grimm-Piquerez, marraine de l'ancien drapeau et membre d'honneur, reçoit, le samedi 6 décembre, la visite d'une délégation de la Fanfare à l'occasion de son anniversaire et elle est fleurie comme il se doit.

Malgré certains bouleversements au sein de la société, l'année se termine avec l'espoir de participer au Concours jurassien de 1970.

1970

On repart en toute confiance avec un effectif d'une vingtaine de musiciens. M. Paul Schnetz, vice-président, est vivement remercié en ce début d'année pour avoir assuré la présidence par intérim.

L'effectif est faible mais stable; une cotisation de frs 10.- par membre est perçue par année.

On honore les anciens : on offre une sérénade à M. François Houlmann, porte-drapeau et membre d'honneur, qui fête le mardi 31 mars son 80e anniversaire.

"Remember !", disait un certain roi d'Angleterre... Souvenez-vous... Et l'on se souvient que 30 ans auparavant, on est entré en Suisse par le poste-frontière de la Motte et que l'on a passé par Saint-Ursanne, avec armes et bagages. On se souvient que l'on faisait partie du 45e Corps d'armée franco-polonais et que sous la pression de l'armée allemande, on avait dû se réfugier en Suisse en juin 1940.

Patronné par l'Association des Prisonniers de Guerre Internés en Suisse, une cérémonie du souvenir a lieu à La Motte et Saint-Ursanne le dimanche 17 mai, jour de la Pentecôte.

Plusieurs centaines d'anciens soldats venus des quatre coins de France s'étaient donné rendez-vous. La Fanfare au complet participe à la cérémonie. On y relève entre autres les présences de nombreuses personnalités françaises et suisses, notamment le général Lecouls, commandant de la 67e division stationnée à Besançon; le colonel Goetz, du corps des gardes-frontière; le conseiller d'Etat bernois Simon Kohler; le député Paul Palewski, président du Conseil général des Yvelines et ancien interné; le colonel suisse Denis Borel, fils du colonel qui, en juin 1940, accueillit les troupes franco-polonaises au poste de douane de La Motte.

La cérémonie débute à 9 h.30 par un office, et c'est aux accents du "*Veni Creator*" de Witt chanté par la Sainte-Cécile, que les drapeaux français vont prendre place dans les stalles. La messe polyphonique de Saint-Louis sera ensuite interprétée. Le curé Alazard, ancien réfugié, entouré du Père Anselme et de M. l'abbé Frainier, préside l'office. A l'issue de la messe, tout le monde se retrouve à La Motte auprès du monument du souvenir orné des couleurs françaises et helvétiques. Alors que notre fanfare interprète la "*Marseillaise*", une gerbe est déposée au pied du monument. Plusieurs personnes prennent la parole et les discours sont entrecoupés par des productions des fanfares de Glère et Saint-Ursanne. Le maire de Bremoncourt offre l'apéritif aux musiciens, puis, toute la cohorte est invitée par la Commune de Saint-Ursanne et le verre de l'amitié est offert sous les Tilleuls et servi par des demoiselles en costumes jurassiens. Quelque deux cents convives se retrouvent à la halle de

gymnastique et la Sainte-Cécile offre un bouquet de chansons. M. Léon Migy présente Saint-Ursanne, en particulier ses aspects historiques. Les discours se succèdent, puis M. Brugial, président de l'APGIS, clos ces merveilleuses retrouvailles.

Comme le prévoit le programme de l'année, la société est invitée aux fêtes du Giron des Musiques de Franche-Comté à Morteau, notre ville sœur des bords du Doubs. Ces 6 et 7 juin restent gravés dans la mémoire de chaque participant. On relève la présence des sociétés suisses de Boudry et de la Municipale de Courgenay. La réception est amicale et spontanée, le beau temps est de la partie et l'ambiance digne des plus belles fêtes, même si la diane a lieu à cinq heures !

Le concours jurassien a lieu à Porrentruy les 20 et 21 juin. La Fanfare y participe en 2e division avec 24 musiciens. Au programme : "*Magda*", morceau de choix de Constant Moreau et "*Argus*", morceau imposé. La marche "*The Drum Major*" de J.S. Taylor est exécutée au concours de marche. C'est à cette occasion que la nouvelle bannière jurassienne est bénie sur le terrain du Banné. On est de retour à Saint-Ursanne vers 19 h. avec un laurier frange argent et un premier rang pour la marche du défilé. La Municipalité nous reçoit au restaurant de l'Ours. La participation à ce concours était le but principal de l'année; il est atteint !

Le 28 juin, on assiste au Festival du District de Delémont, à Courcelon. Il n'y a pas de jury.

Le samedi 5 septembre, un hommage musical est rendu aux époux Henri et Joséphine Scherrer-Vallat à l'occasion de leurs cinquante ans de mariage. L'année se termine ainsi sur cette belle marque d'estime à notre ancien directeur et à son épouse.

1971

L'année débute en fête et dans l'amitié. Deux pionniers sont médaillés à l'Assemblée Jurassienne de Courgenay le 17 janvier : M. Emile Messerli pour 50 ans d'activité et M. Henri Jolissaint pour 35 ans. L'accueil rituel leur est chaleureusement réservé.

Le prix de la carte de membres honoraires est fixé à 7 frs au lieu de 5 frs. M. André Maître est nommé vice-président.

Il nous plaît à relever un fait unique dans les annales de la fanfare. Pour la première fois, le 26 mars, une jeune fille, Mlle Elisabeth Berber, est admise dans les rangs.

Un cadeau sous forme de cuillère et fourchette argentées est remis aux membres n'ayant pas manqué plus de deux répétitions annuellement. Excellente idée...

Le mardi soir était réservé aux répétitions; dès le mois de septembre, elles auront lieu le vendredi.

On accompagne avec tristesse plusieurs personnes au champ du repos. Le 24 août, la Fanfare rend les honneurs à M. Albert Lachat. M. Canale, président, retrace la vie de ce musicien de grande valeur qui totalisait plus de 35 ans d'activité. Le samedi 11 septembre, M. Paul Donzé, le Polo pour ses amis, est accompagné à sa dernière demeure. Avec lui disparaît un tambour hors pair. Une délégation des fanfares d'Epauvillers et Courgenay renforce nos rangs pour interpréter la "*Marche funèbre*" de Chopin et "*J'avais un camarade*". Paul Donzé fut durant 20 ans le tambour de Saint-Ursanne...

Aucune fête, aucune manifestation sans le Polo... En des paroles très touchantes, notre président retrace la vie du défunt et, en signe de deuil, on interrompt les répétitions durant une semaine.

On s'en va donner concert à Ocourt le samedi 2 octobre et les épouses et fiancés des membres sont de la partie pour le souper au restaurant de ce village, pour d'agréables moments de saine détente.

Une nouvelle disparition affecte grandement toute la population. M. Henri Scherrer, ancien directeur, nous quitte. La Fanfare, renforcée par des musiciens d'Epauvillers, de Courgenay et des anciens membres, rend un dernier hommage à son chef le 26 octobre. A nouveau, la "*Marche funèbre*" résonne, en mémoire de celui qui fut un mélomane talentueux et distingué, un chef exigeant et estimé, un compositeur de valeur. Sur la tombe, le président retrace avec ferveur et émotion la carrière de notre cher disparu (voir 1965).

Il nous paraît bon de relever que Mme et M. Scherrer ont su inculquer l'amour de la belle musique à plusieurs générations; Saint-Ursanne leur doit beaucoup... à l'heure où nous écrivons ces lignes, Mme Scherrer vient de passer le cap des 86 ans et, fait remarquable, elle est toujours l'organiste distinguée et compétente de la collégiale de Saint-Ursanne. Nous lui présentons toute notre déférence.

Le dimanche 12 décembre, Saint-Ursanne se donne un nouveau maire en la personne de M. Charles Moritz, instituteur. La Fanfare fête l'ancien et le nouvel élu.

Signalons encore un heureux événement en cette année et revenons quelques mois en arrière : Notre marraine du drapeau, Mlle Marcelle Chevillat est devenue Mme Meusy en la chapelle du Vorbourg, le 26 juin. Dans l'après-midi, au retour des époux à Saint-Ursanne, la Fanfare était présente pour apporter au son des cuivres résonnants sur la terrasse de la Demi-Lune, ses vœux les plus fervents de bonheur aux époux.

1972

Une bienfaitrice de la société quitte ce monde au début de l'année : Mme Hilda Grimm-Piquerez, membre d'honneur et marraine de l'ancienne bannière. Le 21 janvier, elle rend le dernier soupir en sa maison située sur les hauteurs des Rangiers, commune d'Asuel. Une délégation avec la bannière rend les honneurs au cimetière.

Le dimanche 20 février, le glas sonne pour M. Xavier Marchand. Le plus ancien membre d'honneur (1938) et fidèle soutien de la Fanfare, ancien député-maire et directeur du Foyer vient de décéder à l'âge respectable de 92 ans. Organisateur avisé, orateur de talent, il fut nommé souvent président de diverses manifestations organisées par la Fanfare. Les honneurs lui sont rendus le 23 février.

En ce début d'année, le Comité est ainsi formé :

Canale Amélio, président
Maître André, vice-président
Jolissaint Henri, secrétaire
Broisy Claude, caissier
Schnetz Paul, chef matériel
Etique Marcel, assesseurs

Maillard Gustave
Lachat Pierre
Migy Jean-Pierre

On sait que le Comité de soutien fut créé au début de l'année 1956 avec une option précise : soutenir financièrement la Fanfare et subventionner certains achats importants par des récoltes de dons. Dans son rapport annuel de l'Assemblée générale du 25 mars, le compétent et dynamique secrétaire-caissier, M. Marc Comment, annonce qu'un montant de 5'200 frs a été versé à la caisse de la société jusqu'à ce jour et que le capital disponible atteint la somme de 11'827 frs. L'efficacité du Comité de soutien n'est plus à démontrer.

La fanfare La Montagnarde d'Epauvillers fête le 25e anniversaire de sa fondation. Le samedi 22 avril, la Fanfare participe à la liesse en donnant un concert fort prisé.

La SFG inaugure sa nouvelle bannière le samedi 27 mai. Tout naturellement, la Fanfare prête son concours. Cortège, cérémonie du souvenir au cimetière du Pré-Monsieur et manifestation officielle devant la COOP émaillent cette belle journée.

La 9e Journée musicale des fanfares du Jura-Nord a lieu à Alle. La Fanfare est sur les rangs et interprète une petite ouverture intitulée "*Festmusik*", de H. Renez. Le rapport du jury est élogieux et encourageant : "*Avec d'excellents musiciens, un jeune chef talentueux, Saint-Ursanne mérite nos compliments et retrouvera bientôt son prestige d'autrefois.*"

Le 25 juin, c'est le 50e Festival du District de Delémont à Develier. Au retour, on accueille et on anime le cortège de la SFG, qui rentre de la Fête fédérale d'Aarau. En évoquant ces souvenirs, on a la nostalgie de telles réceptions : gymnastes de blanc vêtus, défilant fièrement avec drapeau en tête et cornes d'abondance. Au-devant, des jeunes filles portant des fleurs... Réception par les Autorités, verre de l'amitié... Oui, ces souvenirs sont impérissables.

On apprend avec consternation, le 17 septembre, le décès de notre secrétaire, M. Henri Jolissaint. Après 36 ans de sociétariat, il fut tout à tour chef-matériel, secrétaire ponctuel et sérieux, et toujours membre dévoué à chaque occasion. Avec tristesse, les membres de la Fanfare lui rendent les derniers honneurs.

L'année se termine, comme le veut la tradition, par la sérénade de Saint-Sylvestre qui est offerte à la population ainsi qu'à M. le maire et M. le curé. A relever aussi l'apéritif offert par M. Germain Studer, propriétaire de l'hôtel des Deux-Clefs. Cette générosité est depuis longtemps fort appréciée.

1973

On ovationne et l'on fête comme il se doit un nouveau médaillé pour ses 25 ans d'activité : M. Marcel Etique, père du directeur. En ce début d'année, l'effectif de la société est de 28 musiciens.

Le 11 avril, c'est à nouveau un membre d'honneur qui est accompagné au cimetière : M. Otto Glauser. Il avait reçu l'honorariat en 1924.

A l'Assemblée générale printanière, 5 membres reçoivent le cadeau traditionnel pour assiduité aux répétitions : MM. Amélio Canale, Marcel Etique, Gottfried Messerli, André Maître et Christian Boesch.

Entrée en 1937 dans la Fédération du District de Delémont, la Fanfare avait eu le privilège d'organiser les festivals de 1949 et 1958. C'est à nouveau à elle qu'incombe la tâche d'élaborer le 51e festival. Un comité est formé, avec à sa tête M. Marc Comment, directeur technique, accompagné de personnes dévouées à la communauté et à la cause musicale. Les 22, 23 et 24 juin sont retenus et une vaste halle-cantine est construite au Pré-Monsieur, à proximité de Thécla SA.

La pluie est certes dispensatrice des biens terrestres, mais elle se chargea elle-même d'apporter un démenti cinglant à cette assertion. Ces trois jours s'annonçaient pourtant prometteurs...

De la poésie, de la beauté... La célèbre vedette de la chanson française, Madame Juliette Gréco elle-même, était à l'affiche avec ses musiciens le vendredi soir. Ce fut un grand récital, un spectacle inoubliable. Au-dehors, il ventait et la pluie tombait sans discontinuer. Le Doubs roulait ses eaux les plus tumultueuses et le sol avait peine à éliminer ce surcroît de liquide...

Le samedi soir, quatre fanfares donnèrent concert puis cédèrent leur place à l'excellent ensemble de Michel et Claude Geney. Alors, ce fut la débâcle : la pluie ne cessait de tomber. Le débit des sources situées en-dessus de la place de fête redouble et l'irréparable se produit : l'eau envahissait la cantine et vers 23 heures, on se vit dans l'obligation d'évacuer, sous une pluie torrentielle, les pieds dans plus de 30 centimètres d'eau.

Ce fut la fin du festival... Tout le monde (ou presque) fut averti et le dimanche fut réservé à la constatation des dégâts et à l'accueil de la fanfare de Develier, qui n'avait pu être contactée à temps et qui arrivait courageusement sous une pluie battante !

D'un cœur vaillant et avec ténacité, on décide de recommencer. Les 25 et 26 août, les neuf fanfares que les événements avaient retenues se présentent à Saint-Ursanne. Une halle-cantine a été construite en prolongement de la halle de gymnastique. Le tout se déroule normalement et laisse le petit bénéfice de 3'835 francs et 65 centimes.

1974

Par suite de nombreuses démissions, l'année s'ouvre, pour la société, sous de sombres perspectives. Il n'y a pas d'assemblée générale et l'on enregistre que 86 répétitions pour 1973 et 1974. Le manque d'effectif interdit toute participation au Concours jurassien du Noirmont.

Quelques difficultés sont néanmoins surmontées et la Fanfare est présente aux diverses manifestations civiles et religieuses traditionnelle, à l'Assemblée jurassienne des tireurs, au 40e anniversaire de la Banque Raiffeisen. Elle salue le passage dans notre cité des présidents des Offices du tourisme de Suisse. On est aussi au programme du Festival des Fanfares du District de Delémont qui a lieu le 30 juin.

La dignité d'un peuple réside dans son identité profonde, ses mœurs, sa conception de vie et ses institutions. Or, les Jurassiens avaient été spoliés de tous ces trésors après la chute de Napoléon, qui

précéda le Congrès de Vienne. Par le vote positif du 23 Juin, notre peuple a retrouvé son âme. Ce jour-là, la porte de la liberté s'est ouverte. Les citoyens de Saint-Ursanne, Montenol et Montmelon acceptent la création du Canton du Jura par 487 oui contre 117 non, avec une participation de 635 électeurs sur 681. On dénombre 31 bulletins blancs.

Sous une pluie torrentielle, un cortège s'organise au soir du 23 Juin et, sous les voûtes de l'Hôtel de Ville, on fête notre pays, qui désormais est libre de sa destinée.

A Genève, on fête avec ferveur le jour de l'Escalade et le 1er mars est célébré chez nos amis Neuchâtelois. Les Jurassiens commémorent désormais le 23 Juin et chaque année, la Fanfare est sur les rangs.

Cet événement d'importance se devait de figurer dans cette chronique.

1975

Au début de l'année, six personnes sont ajoutées à la liste des membres d'honneur : M. l'abbé Jean-Marie Frainier, curé de Saint-Ursanne; Charles Moritz, maire; Germain Studer, hôtelier; Marc Comment, directeur technique; Henri Donzé, gérant, et Hervé Boillat, directeur. Ces bienfaiteurs sont remerciés et fêtés comme il se doit.

Une note réjouissante : 14 cadets étudient la musique sous l'experte direction de l'infatigable Emile Messerli.

Trois nouveaux médaillés sont accueillis dans la joie : MM. Camille Migy et Gustave Maillard se voient récompensés pour 50 ans d'activité et M. Pierre Lovis pour 25 ans. Un grand merci est adressé à ces trois membres fidèles.

Le 4 octobre, les musiciens s'offrent un moment de détente à Tariche, établissement tenu par la famille Joseph Miserez, où ils passent d'agréables moments en compagnie de leurs familles.

La société de Tir au petit calibre inaugure son nouvel étendard le dimanche 19 octobre. Après la bénédiction, les accords de la Fanfare accompagnent le verre de l'amitié, servi sous les voûtes de l'Hôtel de Ville.

L'année se termine sous une bise glaciale par la sérénade traditionnelle de Saint-Sylvestre et l'apéritif chez notre nouveau membre d'honneur à l'hôtel des Deux-Clefs.

1976

On assiste, impuissant, à une lente détérioration de l'effectif : on ne compte plus que 16 membres actifs. Démissions répétées, manque d'intérêt pour la bonne marche de la société, absences aux répétitions... l'amour de la musique n'y est plus. Le directeur est bien pessimiste lors de l'Assemblée générale du 24 avril. Malgré cela, et tout à l'honneur des musiciens restant, le programme de l'année se déroule normalement. M. Amélio Canale, président depuis 1968, donne sa démission; il est remplacé par M. Pierre Lovis. Les assises de la Fédération jurassienne ont lieu à Bienne le 18 janvier.

Trois de nos membres y reçoivent des distinctions bien méritées. M. Gottfried Messerli est honoré pour 50 ans de musique, M. Camille Schaffter pour 35 ans et M. Jean Faivre pour 25 ans. Ils sont accueillis en fanfare à l'arrivée du train et, avec un réel plaisir, on félicite et on fête nos amis.

Vu l'abondance des manifestations locales, il est décidé de ne point participer à la 10e Journée musicale du Jura-Nord, prévue le 16 mai à Courfaivre.

Le vendredi 22 mars, on rend honneur à M. Charles Moritz, maire, qui vient d'être élu membre de l'Assemblée constituante de la République et canton du Jura. Le 12 avril suivant voit l'ouverture de l'Assemblée en l'Eglise Saint-Marcel de Delémont.

Le 23 mai, M. l'abbé Gilles Chassot dit sa Première messe à la Saint-Ursanne. Il est actuellement curé de Cornol. La Fanfare a l'honneur de précéder le cortège qui le conduit de la maison Béchaux à la collégiale et offre, après l'office, un petit concert à la population. L'après-midi, on se rend à Epauvillers où La Montagnarde fête son trentième anniversaire.

Le Val-Terbi s'ouvre devant la Fanfare le 26 juin; on se rend à Vicques pour le Festival de Musique du District de Delémont.

Comme chaque été, un concert est donné sur la place du magasin Coop; on se déplace ensuite au restaurant du Cerf à Montmelon pour fêter notre ancien président Amélio Canale et trois piliers de la Fanfare, les frères Emile et Gottfried Messerli et M. Camille Migy, qui atteignent tous trois 50 ans d'activité.

Bossuet aimait à dire que *"Dieu partage avec nous les choses d'en bas"*. Notre membre d'honneur, M. l'abbé Jean-Marie Frainier, est appelé à Boncourt... Le dimanche 8 août, on accueille en fanfare M. l'abbé Gérard Torriani.

La grande salle de l'hôtel du Bœuf est témoin, le 4 décembre, d'un événement rarissime. Mme Cécile Francioni, la mère Francioni, comme tout le monde aimait à l'appeler, fête ses 100 ans. La société de Chant Ste-Cécile et la Fanfare donnent le ton en présence des membres de la famille et des amis de l'heureuse jubilaire, de M. le préfet Jobé, des Autorités paroissiales et communales.

Les délégués des Fanfares du District de Porrentruy, qui sont affiliées à la Fédération jurassienne, tiennent assemblée en nos murs le 18 décembre. Ils ont à élire un membre au Comité jurassien en remplacement de M. Amélio Canale, démissionnaire. Après délibérations, c'est M. Albert Varrin, directeur de l'Ancienne de Courgenay, qui est désigné.

La traditionnelle sérénade clôt cette année fort bien remplie.

1977

L'année débute par la traditionnelle réception d'un médaillé de 35 ans, M. Henri Vernizzi, qui a été honoré le dimanche 16 janvier lors de l'Assemblée de la Fédération Jurassienne de Musique à Undervelier.

C'est avec satisfaction que le directeur présente son rapport annuel. On observe un net regain d'activité, les répétitions sont plus nombreuses et mieux fréquentées; il a même été possible

d'organiser des partielles. Quatre nouveaux membres sont admis : MM. René Faivre, Vincent Reinhard, Marco Bürgin et François Juillerat.

Déjà fière à juste titre d'un riche passé, voilà que Saint-Ursanne entre dans la vie contemporaine auréolée de distinctions. Il fait un froid de canard le jeudi 3 février, et un peu de neige se mêle encore aux tuiles faïtières... Les cinquante députés de l'Assemblée Constituante tiennent leur séance de clôture en la collégiale pour l'acceptation au vote nominal de la première Constitution de la République et Canton du Jura, qui sera ratifiée par les citoyens six semaines plus tard. La cérémonie imposante et solennelle est unique dans les annales de la ville. Sous la présidence de M. François Lachat, les constituants prennent place dans la nef et, derrière eux, les représentants des 82 communes du futur canton. Tous se retrouvent dans l'enceinte du cloître pour l'apéritif; puis, précédés de la Fanfare, députés et invités se rendent à la halle de gymnastique où les attend le banquet officiel. La Rue du 3-Février rappelle cet événement historique sans précédent.

Les cérémonies, fêtes et manifestations auxquelles participe la Fanfare se suivent au rythme des saisons : Première Communion, Confirmation, lundi de Pâques, fête des mères, Fête-Dieu, fête patronale... Une nouvelle commémoration est inscrite depuis peu au calendrier : la célébration du 23 juin, qui est fêtée avec la Sainte-Cécile et la population. Le dimanche 26 juin, on donne un concert apéritif au stade de football des Champs-Fallat lors du traditionnel tournoi. Dans l'après-midi, on assiste au Festival du district de Delémont, à Bassecourt.

M. François Houlmann, membre d'honneur, est accompagné à sa dernière demeure le mardi 9 août. Il fut un remarquable porte-drapeau de 1936 à 1966 et sa haute silhouette laissait flotter bien haut la bannière au-devant de la Fanfare.

En 1903, en musique bien sûr, on inaugurerait l'ancienne halle de gymnastique; 74 ans plus tard, le 17 décembre, la nouvelle halle de sport et de spectacle est ouverte en présence des Autorités et de la population. Notons en passant que bien des sociétés quittent avec un brin de nostalgie l'ancien bâtiment, berceau de mille et un souvenirs...

L'année se termine dans l'espérance, car ce ne sont pas moins de 18 élèves qui sont inscrits au cours de solfège, alors dirigé par la très qualifiée Mme Jacline Erismann. On parle sérieusement de l'achat de nouveaux uniformes.

1978

Le 11 mars, le directeur, M. Francis Etique, présente sa démission au Comité. Jeune homme compétent, il dirigeait la Fanfare depuis 1967; son papa le suit et ce sont ainsi deux musiciens qui sont rayés de l'effectif.

La soirée annuelle, dont le prix d'entrée est de 6 frs, se déroule le 29 avril. On applaudit les jeunes du solfège ainsi que le groupe des tambours de la Fanfare Municipale de Courgenay. Pour la circonstance, il a été fait appel à M. Jean-Claude Beuchat, qui, d'une main de maître, dirige un concert apprécié.

La société de chant Sainte-Cécile, la Fanfare, les Autorités, fêtent les 90 ans de Mme Joséphine Schaffter. Après les productions, le verre de l'amitié est offert par sa famille dans une salle de l'ancienne maison école.

Le 23 juin est à nouveau fêté sur la Place du Mai. La Sainte-Cécile et Fanfare rivalisent d'ardeur et de ferveur en ce jour du 4e anniversaire de la naissance de notre canton.

Le lendemain, en la collégiale, les membres de l'assemblée constituante ecclésiastique prêtent serment. Suite à la cérémonie, on donne concert au cloître et la Fanfare est fort ovationnée.

M. Henri Donzé, né le 29 août 1908, rend son âme à Dieu. Il fut le président du Comité de soutien durant 22 ans. Aimant la musique, s'intéressant à la peinture, à l'art en général, le

Riquet a bien mérité de la Fanfare, qui l'accompagne au champ du repos le jeudi 3 août. Elle conserve de lui le meilleur des souvenirs.

Un nouveau directeur est trouvé en la personne de M. Jean Jacques Orzan, habitant Obermorschwiller en Alsace.

Les jeunes du solfège ont droit eux aussi à un moment de détente. Le 22 octobre, ils s'ébattent au chalet des Amis de la nature aux Chainions.

Un autre décès affectant toute la population et particulièrement la Fanfare vient endeuiller Saint-Ursanne. Amélio Canale, membre d'honneur, est accompagné au cimetière le vendredi 29 décembre. La Fanfare perd en lui un musicien valeureux et avisé, un membre infatigable et dévoué. Né en 1913, il fit son entrée en 1929 et resta un membre fidèle jusqu'à la fin. Tour à tour secrétaire, vice-président, président, il fut également membre du comité de la Fédération Jurassienne de 1966 à 1977. Exemple de persévérance et de disponibilité, il ne déçut jamais ceux qui lui demandaient un service et se montra toujours efficace lors de manifestations théâtrales ou autres. Nous gardons d'Amélio le plus lumineux et immuable souvenir.

1979

M. Paul Schnetz est honoré pour ses 25 ans de musique le dimanche 21 janvier. C'est à Mervelier que se déroulait l'Assemblée de la Fédération Jurassienne. Notre ami Paul est chaleureusement remercié et félicité.

Le dimanche 4 février, on se retrouve à La Motte, où la famille Tschann est en fête. On célèbre en effet les 90 ans du papa Tschann et la Fanfare est de la partie.

A l'Assemblée générale printanière, on observe, avec émotion, un instant de silence pour honorer la mémoire de M. Louis Beuchat, ancien membre, décédé le 14 février.

Le 6 mai, le beau village franc-montagnard de Saint-Brais nous accueille, car la société du lieu inaugure ses uniformes.

Un délicieux mouton à la broche fait la joie des musiciens le dimanche 10 juin, à Montmelon-Dessous. Les membres de la Saint-Cécile sont également présents, invités pour leur participation et

service rendus lors des concerts de la Fanfare. Dans la joie et la bonne humeur, on s'amuse follement, malgré (et aussi grâce à) un orage qui éclate au moment du café.

Cette année est fort bien remplie et la Fanfare prête son concours lors des diverses manifestations locales traditionnelles, au tournoi de football, lors de l'Assemblée des Délégués footballeurs, à des émissions télévisées et radiophoniques, au 50e anniversaire de la Société des Pêcheurs à la ligne du Doubs...

Après la coutumière tournée du Nouvel-An, nous sommes accueillis par la famille Tschirren, au Buffet de la Gare, pour le verre de l'amitié.

1980

Le 3 février, Saint-Ursanne accueille en musique un nouveau prêtre : M. l'abbé Georges Schindelholz.

Le jour de la Pentecôte, nous retrouvons à nouveau l'APGIS (voir 1970) dont les membres ne peuvent oublier l'accueil que Saint-Ursanne leur avait réservé quarante ans plus tôt.

On songe depuis un certain temps déjà à renouveler les instruments et une commission d'étude est constituée. L'idée progresse et le 1er septembre, 14 membres étrennent des instruments battant neufs. Relevons au passage la générosité de la maison Courtois à Paris, qui a offert un instrument et signalons que M. René Faivre a acquis son propre instrument. D'autre part, il nous plaît de faire remarquer la somme incalculable d'efforts soutenus et de patience inlassable fournie par le Comité de Soutien dès sa création en 1956. Grâce à l'appui de la population de Saint-Ursanne et des environs, des musiciens et des amis de la Fanfare, c'est la coquette somme de 28'393 frs qui a été récoltée et qui permis ces achats. Que tous soient chaleureusement remerciés.

On enregistre cette année quatre admissions, dont celle de l'actuel président, M. Michel Fleury; mais aussi cinq démissions... L'hémorragie se poursuit inexorablement.

En 1930, M. l'abbé Pierre Buchwalder, du domaine de Oisonfontaine, avait eu la joie de célébrer sa Première Messe solennelle en la collégiale de Saint-Ursanne. Cinquante ans plus tard, le 17 août, il a le bonheur de fêter son jubilé sacerdotal. La messe d'action de grâce voit affluer un grand nombre de fidèles et d'invités. L'office est présidée par le jubilaire et le sermon est prononcé par le même prédicateur qu'il y a cinquante ans, Mgr Henri Schaller. La Saint-Cécile rehausse la cérémonie par des productions de qualité et la Fanfare prêt son aimable concours en donnant le concert-apéritif.

Le 25 novembre, on apprend avec stupéfaction le décès subit de M. Gottfried Messerli. Musicien hors série, médaillé fédéral pour 50 ans et membre de la société depuis 45 ans. Notre ami Gottfried fut un brillant sous-directeur et s'illustra notamment par la formation de jeunes éléments et de solistes. La Fanfare endeuillée l'accompagne au champ du repos.

1981

Un nouveau président est élu en la personne de M. Jean Faivre. Chose curieuse, il n'existe aucun protocole pour cette année-ci; à croire que la Fanfare a cessé toute activité ! Et pourtant, confirmant le proverbe *"Plus les choses changent, plus elles restent ce qu'elles sont"*, l'année est bien remplie...

Un événement exceptionnel marque la vie de Saint-Ursanne. On connaît la raréfaction des vocations sacerdotales en cette seconde moitié de siècle. Le Clos-du-Doubs semble faire exception : deux de ses enfants, MM. les abbés Bernard Miserez et André Flury, célèbrent leur Première Messe à une semaine d'intervalle. Les 21 et 28 juin sont des jours de joie et de ferveur qui font battre tous les cœurs des paroissiens. La Fanfare, comme il se doit, marque ces solennités par ses plus beaux accords.

Les concerts et manifestations traditionnelles sont entrecoupés d'une émission radiophonique, *"Le kiosque à musique"* et, le 23 octobre, par l'inauguration de nouveaux locaux de la banque Raiffeisen. A cette occasion, un concert est donné aux invités au restaurant de l'Ours.

1982

On relève une bonne participation aux répétitions. Mlle Sylvie Surmont et M. André Maître sont félicités pour leur assiduité car ils ont été présents à toutes les répétitions.

Depuis quelques années, le fait est notoire, la Sainte-Cécile est l'invitée privilégiée des soirées de la Fanfare. Le 1er mai, sous la direction de M. Pierre Migy avec Mme Joséphine Scherrer au piano, elle se taille un magnifique succès par ses productions d'ensemble, puis en petits groupes. Un défilé rétro, avec costumes et musique, déclenche les fous-rires. Les deux sociétés interprètent l'*"Ave Verum"* de Mozart. On profite de la soirée pour honorer MM. Camille Migy et Camille Schaffter, qui totalisent respectivement soixante et quarante ans de sociétariat.

Le samedi 5 juin, le tirage de la 506e tranche de la Loterie romande s'effectue à la halle de spectacle. La Fanfare et la Sainte-Cécile prêtent leur précieux concours à cette manifestation.

Depuis 1981, le cours de solfège est mené par M. Philippe Gigandet, professeur de musique. Il est secondé par M. René Faivre. L'Ecole de musique de Delémont sollicite une participation financière et le salaire de directeur devrait être ajusté. Ces dépenses semblent excessives pour quelque 18 musiciens et une solution est cherchée.

1983

Cette année riche en événements est assombrie à son début par deux décès. Le 3 janvier, les membres de la Fanfare accompagnent M. Henri Vernizzi à sa dernière demeure. Elève du cours de solfège durant l'hiver 1930-1931, cet ami fidèle fut membre du Comité, membre d'honneur et totalisait quarante années d'activité.

Le 4 février, on apprend avec consternation le décès de M. l'abbé Frainier, membre d'honneur de la Fanfare. Il fut vicaire à Saignelégier, curé de Saint-Ursanne de 1969 à 1976, puis titulaire de la cure de Boncourt. Une délégation avec la bannière prend part aux obsèques, qui se déroulent à Porrentruy.

Le samedi 5 février, M. Michel Fleury est élu président de la société après trois heures et demie de délibérations. M. Jean Faivre, qui s'était désisté depuis quelques mois, conserve la vice-présidence. Dix-sept musiciens sont encore sur les rangs.

La Fanfare s'offre un jour de détente. Le 9 avril, on gagne Bâle puis l'Alsace. On visite le musée Schlumpf à Mulhouse et le repas de midi est servi à la Tour de l'Europe. Dans l'après-midi, on est fort aimablement accueilli par le directeur et sa famille à Obermorschwiller. Le souper nous réunit à l'hôtel du Bœuf.

Le 22 mai, jour de Pentecôte, a lieu la Première Communion. En l'absence de la fanfare locale, c'est La Montagnarde d'Epauvillers qui conduit les enfants à la collégiale et se produit en concert après l'office.

Le traditionnel Tournoi de football a lieu le 19 juin. Le concert apéritif est donné par la Fanfare et, en l'absence du directeur, c'est M. Pierre Migy, directeur de la Sainte-Cécile, qui tient la baguette.

Dès le Premier août, M. Jean-Jacques Orzan, directeur, est libéré de son contrat d'engagement.

M. Bernard Stegmüller de Courtételle a la gentillesse de diriger la Fanfare jusqu'au 13 novembre, jour de la Fête patronale.

Fin novembre, un nouveau directeur est élu. Il s'agit de M. Christian Giger, de Moutier. Elève des conservatoires de la Chaux-de-Fonds et Bienne, il se consacre en particulier à la composition. Lauréat de la ville de Moutier et du canton de Berne, sa musique est exécutée dans toute la Suisse, à l'étranger et dans des émissions radiophoniques. Rappelons encore qu'il conduit le chœur "*L'Ame Jurassienne*" de Moutier et la fanfare "*Concordia-Liberté*" de Glovelier.

Denis Burger est nommé sous-directeur en l'absence de M René Faivre Il semble qu'une page se tourne et que la Fanfare repart vers de nouveaux lauriers.

1984

On reprend conscience de ses responsabilités et, malgré un effectif réduit, ce ne sont pas moins de 14 manifestations qui sont inscrites au programme d'activité. Aucune démission n'est enregistrée et deux membres viennent renforcer les rangs. Les finances sont stables et l'on note un bénéfice de 2.95 fr !

En janvier on acclame M. Pierre Lovis, nommé membre d'honneur. Excellent musicien totalisant 27 ans de sociétariat, remarquable secrétaire, le nouvel élu rend d'appréciables services à la société.

La population apprend avec consternation, le 1er mars, le décès subit de Camille Migy, une figure populaire et aimée de la cité. Si une bonne partie de ses loisirs était consacrée à la pêche, c'est à la cause de la musique qu'il donna le meilleur de lui-même. Comptant soixante ans de sociétariat, ce membre dévoué était apprécié pour son esprit de camaraderie et il était de ceux qui laissent un grand vide dans les rangs.

Quinze jours plus tard, les cloches de la collégiale annoncent le trépas de M. Germain Studer, tenancier de l'hôtel des Deux-Clefs. Membre d'honneur depuis 1975, citoyen au grand cœur et à l'esprit enjoué, notre ami Germain faisait honneur à la Fanfare en l'invitant dans son auberge, année après année, le 31 décembre, après la sérénade de Saint-Sylvestre.

Le dimanche 26 février restera gravé comme un grand moment historique des annales de Saint-Ursanne. En effet, ce jour voit l'aboutissement des 20 ans de travaux de restauration de la collégiale, du cloître et de l'église St-Pierre. L'événement est dignement fêté. Mgr Otto Wüst, notre évêque, a tenu à être présent; il est entouré à l'autel de M. le chanoine Louis Freléchoux, délégué épiscopal, de M. le doyen Jacques Oeuvray, des anciens prêtres de la paroisse, des maîtres d'œuvre, des artisans et ouvriers. M. Giuseppe Gerster, architecte, remet symboliquement la clé du bâtiment à Mgr l'évêque. De nombreuses personnes sont également présentes : les représentants de la Confédération et du Canton, MM. Dubois, Schmidt, von Fischer et Lachat; M. Charles Moritz, maire, et M. Pierre Migy, président de la Commune ecclésiastique. Un apéritif est servi par les Jeunes, agrémenté de productions de la Fanfare. La Sainte-Cécile égaye le banquet officiel, qui est servi à la halle. L'événement étant d'importance, les trois chaînes suisses de télévision le relatent le soir-même.

Le samedi 16 juin a lieu un vernissage peu commun, celui du peintre franc-comtois Jean Messagier. Il s'agit plus d'une fête dont nous ne pouvons signaler ici tous les aspects. La Fanfare y prend bien évidemment une part active. Tout Saint-Ursanne est en ébullition et, dans la nuit, les *"Oeufs sur le plat"* de la Roche ronde sont illuminés, avec la vieille ville, par un magnifique feu d'artifices.

A l'instar d'autres cités, Saint-Ursanne songeait à un jumelage avec un bourg français. L'idée se concrétise et le village de La Motte, commune du département du Var, est choisi. Avec ses quelque 1800 habitants et son charme typiquement provençal, La Motte se cache dans les replis du paysage à une trentaine de kilomètres de la "grande bleue". Le 14 mai, le Conseil communal, maire en tête, et plusieurs accompagnants sont reçus sous le soleil du Midi par M. le maire Yves Rosé et toute la population. Les deux cités s'engagent à "créer et à développer des liens de solidarité et d'amitié".

Déjà avant 1898 on portait fièrement une casquette de musicien et en 1902, une tombola fut organisée pour le renouvellement des équipements. En 1910, on ne portait plus son beau costume du dimanche et la casquette, mais bel et bien un uniforme. En 1923, l'achat de nouveaux costumes devient une des préoccupations majeures de la Fanfare. Ils sont portés pour la première fois le 12 octobre 1924, et inaugurés avec le concours des fanfares de Glovelier et Courgenay. Relevons que, 25 ans plus tard, ils sont cédés aux particuliers pour la somme de 5 frs ! C'est en effet en 1949 que la Maison PKZ de Zürich en confectionne de nouveaux qui sont endossés le jour de la fête des Mères. On les rend plus attrayant en 1956 par l'adjonction d'une fourragère rouge, d'une casquette forme légionnaire, d'une paire de gants blancs et d'une ceinture bordée de deux galons rouges. Cette tenue de gala est arborée le 15 juillet 1956 lors de la Première Messe du père Nicolas Houlmann.

Les modes passent et les vêtements s'usent... Il est décidé de renouveler les uniformes. L'idée qui avait germé voici quelques années devient réalité en 1984. On sait que la Société de musique d'Arlesheim avait offert gratuitement ses anciens costumes, mais après un contact avec les Comité de soutien, c'est l'achat de nouveaux équipements qui prévaut. La maison Schild SA les fournit et leur inauguration officielle a lieu le 24 novembre. La manifestation est simple et digne, telle qu'on l'a voulue.

Entourant nos musiciens magnifiquement vêtus, les fanfares d'Epauvillers et de Courgenay interprètent leurs plus beaux morceaux.

Qu'il nous soit permis ici d'adresser au Comité de soutien les éloges qu'il mérite. Grâce à la clairvoyance de ses membres, à leur persévérance et leur générosité, la facture de 20'556 frs a été réglée intégralement. Relevons encore que depuis sa constitution le 31 janvier 1956 jusqu'à cette année, le Comité de Soutien a alloué environ 60'000 frs à la Fanfare. Que président et membres trouvent ici l'expression de notre gratitude et notre chaleureux merci.

La présentation officieuse des uniformes à la population avait eu lieu le 9 juin, alors que les Autorités mottoises étaient attendues avec une forte délégation à Saint-Ursanne. La réception se fit devant l'Hôtel de Ville, et vers 18 h.30, on vit arriver une Fanfare parée de couleurs inhabituelles. L'occasion était bien choisie pour étrenner les nouveaux atours... Durant les trois jours qui suivirent, nos sympathiques amis provençaux à l'accent chantant et ensoleillé firent plus ample connaissance avec Saint-Ursanne et ses environs, puis, le 12, ils regagnèrent leur belle région.

Le Festival du District de Delémont a lieu le 24 juin à Courcelon.

Le 29 juin, les musiciens sont en fête : leur sympathique président, M. Michel Fleury, unit sa destinée à Mlle Gabrielle Faivre. En musique, on présente les vœux de bonheur aux heureux époux.

Cette année 1984, excellente pour les grands crus de Bourgogne, fut aussi une grande année pour la Fanfare et la localité.

1985

Hormis le Festival de Boécourt et les manifestations courantes, rien de particulier n'est enregistré.

Relevons néanmoins que 45 répétitions ont eu lieu. A l'Assemblée annuelle de la Fédération Jurassienne de Musique, le 20 janvier à Courrendlin, M. Pierre Lovis est promu vétéran fédéral pour 35 ans d'activité. Ce membre fidèle est fêté et récompensé comme il se doit par ses amis musiciens lors de l'Assemblée annuelle du 1er février au restaurant de l'Ours.

L'année se termine par la traditionnelle sérénade de Saint-Sylvestre.

1986

L'année débute par des congratulations adressées à M. Jean Faivre qui, le 19 janvier à Prêles, est promu vétéran fédéral pour ses 35 ans d'activité. A son retour, il est attendu par ses amis musiciens à l'hôtel de la Cigogne et joyeusement fêté.

Le 1er février, on donne concert pour les éleveurs de menu bétail de Suisse romande qui tiennent leurs assises à Saint-Ursanne.

Ordonné prêtre le 29 juin 1966, vicaire à Berne puis en poste à Bienne, M. l'abbé Pierre Salvadé succède à M. l'abbé Schindelholz à la tête de la paroisse. La Fanfare lui présente ses compliments en musique le 2 février, jour de son accueil officiel.

Ce ne sont pas moins de 42 répétitions qui ont lieu cette année-là et les musiciens s'offrent quelques heures de répit le 19 avril au Ballenberg.

Le traditionnel Festival du District à lieu à Develier le 29 juin.

La Fanfare participe comme à l'accoutumé aux événements locaux traditionnels.

1987

Le poète a dit : *"La société est comme un navire; tout le monde doit contribuer à la direction du gouvernail"*. Après 35 ans de fidélité, M. Paul Schnetz reçoit une juste récompense dans le village des Bois. Ce membre assidu et sympathique est chaleureusement congratué.

Consternation le 13 mars : la nouvelle du brusque décès de M. Emile Messerli se répand en ville... Musicien émérite, il fut admis dans la société en 1920. Tour à tour membre du Comité, sous-directeur, responsable de la formation des jeunes, réparateur des instruments, il mettait la main à tout. L'auteur de ces lignes fut l'un des ses innombrables élèves durant l'hiver 1930-1931. Avec grande maîtrise, il enseignait les rudiments de l'art musical et son souvenir reste gravé dans les cœurs de tous ceux qui ont bénéficié de son expérience. La Fanfare l'accompagne au cimetière... *"Adieu l'Emile, on t'aimait bien..."*.

Pour la quatrième fois, Saint-Ursanne a l'honneur d'organiser le Festival de musique du district de Delémont. Cette 65e rencontre a lieu les 22, 23 et 24 mai. Le comité d'organisation est placé sous la présidence de M. André Comte. Une halle-cantine est installée dans le prolongement de la halle des fêtes et tout se déroule de manière parfaite. L'eau et la boue du 51e au Pré-Monsieur ne sont plus que souvenirs... Ces trois jours de liesse ont vu la participation de 15 fanfares. Nous avons le plaisir de signaler que la marche d'ensemble *"Saint-Ursanne"* a été composée par le directeur, M. Giger, spécialement pour l'occasion. Heureuse coïncidence, il y a exactement 50 ans que la Fanfare de Saint-Ursanne est membre de la Fédération de Musique du District de Delémont, ce qui est relevé avec plaisir par le speaker.

Il est notoire que depuis le jumelage avec La Motte, les Ursiniens aiment à aller séjourner chez leurs amis Mottois. Après l'effort fourni lors du festival, c'est la joie du 18 au 21 juin à La Motte, où les musiciens et leurs accompagnants participent à une fête de musique. Réception "à la mottoise", vins

généreux, accueil chaleureux, bouillabaisse, repas dignes de Gargantua et Pantagruel, cortège, la recette est là pour l'élaboration d'un merveilleux et mémorable souvenir.

Une délégation prend part, le 10 juillet, aux obsèques de M. Michel Montavon, père de Régis, membre de la société. Le 18 du mois suivant, c'est son fils Thierry, cadet de la Fanfare, qui est emporté dans un tragique accident. Tous leurs amis gardent en eux le souvenir ému de ces êtres chers.

En ce début d'année 1988, l'organe dirigeant est ainsi composé :

Michel Fleury, président
Marcel Miserez, vice-président
Christian Giger, directeur
René Faivre, sous-directeur
Daniel Mischler, caissier
Sandrine Theurillat, secrétaire
Sylvie Burger, assesseurs
Michel Burket
Vincent Reinhard
Fritz Mischler
Jean-Marie Métille

CONCLUSION

Au terme de cette historique, qu'il nous soit permis de rendre hommage et d'adresser nos remerciements aux personnes qui, de près ou de loin, contribuent à la marche ascendante de la Fanfare Municipale de Saint-Ursanne, en particulier aux membres du Comité de soutien et à ceux qui ont œuvré pour la réussite des festivités de ce 150e anniversaire.

Notre gratitude est également adressée aux Autorités communales et paroissiales, aux membres d'honneur et honoraires, à tous les amis de la musique qui, par leur appui moral et leur aide financière, ont assuré la pérennité et continueront à le faire.

Notre pensée s'en va également vers ceux qui, il y a 50 ans, ont fait paraître la plaquette du centenaire : MM. Georges Cramatte, Gilbert Feune, Victor Valley, et leurs collaborateurs qui ne sont plus, Germaine Petermann, Lucie Wüthrich et Paul Jeannerat.

Nos sentiments de reconnaissance sont présentés à M. Christian Giger, talentueux directeur de la Fanfare, à son dévoué président, M. Michel Fleury, et à toutes les générations de musiciens dont les noms sont indubitablement liés au sort de la société, à ceux qui en ont été les fondateurs, et qui ont grandement contribué à son essor : les Piquéré, Berberat, Bouvier, Maître, Feusier, Feune, Raval, Guerry, Chételat, Migy, Donzé, Gerster, Vallat, Brunod, Marchand, Maillard, Gogniat, Desboeufs, Pélégrin, Agnolini, Messerli, Cramatte, Houlmann, Berdat, Scherrer, Aubertot, Nussbaumer, Lachat, Comment, Chapuis, Lusa, Zulliger, Graff, Ammann et tant d'autres...

Il n'est point de gloire qui n'ait coûté, pas de victoire sans combat et point de couronne sans effort. Bien des faits, joyeux ou tristes, auraient pu être puisés dans les annales de la société, qui a subit et subira peut-être encore les assauts de l'adversité. Sans relâche, depuis 150 ans, elle a su surmonter

les obstacles et faire fi des difficultés, pour que Saint-Ursanne puisse l'apprécier en toutes circonstances. Il ne faut pas s'étonner, dès lors, qu'en cette année du 150e, tous les cœurs soient avec elle. Point d'étonnement non plus à constater que, dès sa fondation, elle fut portée par la population, comme en témoigne la vente des 200 cordes de bois (environ 600 stères) de la coupe des Rosées en 1838 et les actions incessantes de ces dernières décades.

En rédigeant cette chronique, nous sondons le passé, qui nous a montré une société forte et unie, mais nous songeons aussi à l'avenir et nous disons avec force à nos amis musiciens, aux jeunes surtout, ainsi que nous l'avions déjà fait il y a 25 ans :

*"Serrez les rangs, marchez avec ardeur et confiance
dans le sillon tracé par vos ancêtres à la conquête du
175e anniversaire."*

La musique est un art difficile et il nous revient toujours les paroles de Boileau qu'en tout temps il convient de remettre en pratique :

*"Hâtez-vous lentement; et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage;
Polissez-le sans cesse et le repolissez;
Ajoutez quelquefois et souvent effacez."*

Soyez forts, restez unis au service de la population et du pays, à la recherche constante du Mieux, du Beau et du Bien, en sachant savourer les joies que procurent ces instants musicaux privilégiés.

Avec l'aide de Dieu, que vive la Fanfare municipale de Saint-Ursanne.

*Clos Ste-Catherine,
Printemps 1988*

*Léon Migy-Studer -
Membre d'honneur*

COMITE DE SOUTIEN DE LA FANFARE MUNICIPALE DE SAINT-URSANNE

Séance de fondation : 10 décembre 1955

Séance de constitution : 31 janvier 1956

Président	M. Charles Moritz, maire de Saint-Ursanne
Secrétaire-caissier	M. Marc Comment, membre fondateur
Assesseurs	Mme Marcelle Meusy-Chevillat, marraine de la bannière
	M. Jean Brunod
	M. Bernard Berthold , maire d'Ocourt
	M. Paul Cerf, député-maire de Seleute
	M. Joseph Jeannerat, maire de Montenol
Représentants de la Fanfare	M. Georges Maître, ancien maire de Montmelon
	M. Michel Fleury, président
	M. Daniel Mischler, caissier

MEMBRES D'HONNEURS

Mme Joséphine Scherrer
Mme Marcelle Meusy-Chevillat
M. Hervé Boillat
M. Marc Comment
M. Georges Cramatte
M. Charles Moritz

MEMBRES ACTIFS ET ANCIENS MEMBRES AYANT RECU L'HONORARIAT APRES 25 ANS D'ACTIVITES

M. Louis Barré	M. Pierre Lovis
M. Jean Brunod	M. Marcel Lusa
M. Marcel Etique	M. Léon Migy-Studer
M. Jean Faivre	M. Camille Schaffter
M. Joseph Lachat	M. Paul Schnetz

LISTE DES PRESIDENTS

1855	Pierre Migy	1921	Charles Domon
1888	Auguste Vallat	1922	Paul Donzé
1889	Paul Raval	1929	Jules Brunod
1907	Paul Bouvier	1947	Georges Cramatte
1908	Camille Maillard	1955	Jean Brunod
1913	Paul Donzé	1968	Amelio Canale
1915	Jules Brunod	1976	Pierre Lovis
1919	Hubert Moser	1981	Jean Faivre

1920	Paul Donzé	1983	Michel Fleury
1921	Jules Brunod		

LISTE DES DIRECTEURS

1838	Jean-Baptiste Piquéré	1917	Ali Gogniat
1856	Antoine Feusier	1921	Henri Scherrer
1867	Albert Feune	1930	Charles Chapuis
1872	Joseph Girardin	1933	Henri Scherrer
1979	Jules Guerry	1965	Jean-Paul Messerli
1882	Gilbert Feune	1967	Francis Etique
1899	Albert Chételat	1978	Jean-Jacques Orzan
1916	Marcel Aubertot	1983	Christian Giger

LISTE DES PORTE-DRAPEAU

1868	François Simonin
1876	Victor Feune
1898	Albert Cuenin
1936	François Houlmann
1966	Claude Brosy

ETAT NOMINATIF DE LA FANFARE MUNICIPALE DE SAINT-URSANNE, 1988

Giger Christian	directeur	Miserez Sandra	2e bugle
Faivre René	1er baryton	Burger Sylvie	saxophone alto mib
Fleury Michel	contrebasse sib	Lovis Pierre	saxophone ténor
Miserez Marcel	contrebasse sib	Brunner Albert	saxophone ténor
Burket Michel	1er bugle	Schnetz Paul	2e Baryton
Mischler Daniel	1er bugle	Maître André	grosse caisse
Mischler Véronique	1er bugle	Métille Jean-Marie	tambour
Burket Philippe	1er bugle	Choulat Philippe	tambour
Fournier Louis	cornet mib	Burger Denis	cymbales
Reinhard Vincent	1er cornet	Brosy Claude	porte-drapeau
Vaccaro Patricia	2e cornet	Mischler Sandra	En congé
Theurillat Sandrine	2e cornet	Faivre Jean	En congé
Theurillat Christophe	2e cornet	Troxler Paul	En congé
Mischler Fritz	2e bugle	Bourquard Francis	En congé
Burket Rachel	2e bugle	Métille Michel	En congé

TABLEAU DES PARTICIPATIONS AUX FESTIVALS DE LA FEDERATION DES FANFARES DU DISTRICT DE DELEMONT

1937	Glovelier	1962	Vicques
1938	Courroux	1963	Bassecourt
1939	Delémont	1964	Courfaivre
1940-41	guerre, pas de festival	1965	Glovelier
1942	Courcelon	1966	Courroux
1943	Develier	1967	Delémont
1944	guerre, pas de festival	1968	Undervelier
1945	Vicques	1969	Delémont
1946	Courtételle	1970	Courcelon
1947	Delémont	1971	Boécourt
1948	Bassecourt	1972	Develier
1949	Saint-Ursanne	1973	Saint-Ursanne
1950	Courfaivre	1974	Delémont
1951	Glovelier	1975	Courtételle
1952	Delémont	1976	Vicques
1953	Courroux	1977	Bassecourt
1954	Courcelon	1978	Delémont
1955	Boécourt	1981	Courroux
1956	Develier	1984	Courcelon
1957	Undervelier	1985	Boécourt
1958	Saint-Ursanne	1986	Develier
1959	Delémont	1987	Saint-Ursanne
1960	Courroux	1988	Courtételle
1961	Courtételle		

La Fanfare municipale de Saint-Ursanne est entrée dans la Fédération en 1937.



Comité — 26 juin 1988

V. Reinhard - F. Mischler - M. Burket - J.-M. Métille - D. Mischler - M. Fleury - S. Theurillat - S. Burger - M. Miserez.



Michel Fleury,
Président



Christian Giger,
Directeur



1988 — 26 juin

D. Burger - C. Brosy - C. Theurillat - C. Giger - R. Faivre - V. Reinhard - M. Miserez - J.-M. Métille.
P. Burket - S. Miserez - S. Burger - P. Vaccaro - V. Mischler - S. Theurillat - A. Maître - D. Mischler - M. Burket.
F. Mischler - P. Lovis - C. Moritz (maire) - M. Meusy (marraine du drapeau) - M. Fleury - P. Schnetz - R. Burket.
Absents: L. Fournier - A. Brunner - P. Choulat - S. Mischler - J. Faivre - P. Droxler - F. Bourquard - M. Métille.



Cadets

J. Métille - A. Métille - B. Migy - S. Couche - A. Buchwalder.
C. Couche - C. Frutiger - S. Métille - C. Montavon.
P.Y. Roy - A. Mischler - C. Péquignot - R. Métille.
Absents: P. Godat - S. Buchwalder.